

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé dimanche :
Aperçu pour dimanche :
nébulosité croissante
Maximum : 10
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
STE HORTENSE
Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Le conflit Panama - E. - U. est porté au Conseil de Sécurité

Panama • accuse les E.-U. d'agression odieuse

• rompt les relations diplomatiques

• entend réviser le statut du canal

(Bilan provisoire: au moins 20 morts et plus de 300 blessés)

Les premiers incidents survenus jeudi soir dans la zone du canal de Panama ont rapidement dégénéré en émeutes puis au bout de quelques heures en batailles rangées dans les principales villes de la zone, cependant que dans la ville même de Panama et en d'autres centres du pays des foules déchaînées s'attaquaient aux immeubles officiels américains et même à des citoyens des Etats-Unis. Suspendus à l'aube, les engagements reprenait hier en fin de matinée et se poursuivaient pendant la plus grande partie de la journée.

Après avoir rappelé son ambassadeur de Washington hier matin, le gouvernement du Panama décidait hier soir de rompre tota-

lement les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. En même temps, il sollicitait l'intervention de l'Organisation des Etats américains puis déposait une plainte auprès de l'ONU et réclamait la convocation immédiate du Conseil de sécurité. Plus grave encore, le Panama dénonçait formellement les traités le liant aux E.-U. à propos du canal et de la zone du canal.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier soir à neuf heures et demie, pour étudier la plainte de Panama qui accuse notamment les Etats-Unis d'agression odieuse et injustifiable.

Pendant ce temps, le président Johnson après s'être entretenu par téléphone avec le président Chiari, dépêchait à Panama deux

missions, l'une militaire, l'autre civile, avec la double tâche d'assurer le rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans la zone du canal et d'entamer des conversations avec le gouvernement panaméen. Mais en fin de journée, il apparaissait nettement que le gouvernement panaméen était résolu à soulever de nouveau à l'occasion de ces graves événements tout le problème du statut du canal et de la "zone du canal".

Notons enfin que le bilan provisoire indique que les troubles ont fait au moins 20 morts, plus de 250 blessés, tandis que les dommages à la propriété se chiffrent par plusieurs millions de dollars.

ment satisfaisant du différend

Origine incertaine

Il est encore difficile de savoir très exactement comment ont débuté les émeutes de jeudi soir. On sait en tout cas qu'elles ont eu pour origine la question du drapeau et, en vérité et bien au-delà, la vieille amertume des Panaméens au spectacle de la présence américaine dans un territoire qu'ils estiment être leur. Les premiers incidents ont été le fait d'étudiants d'un collège de la zone: les étudiants américains auraient hissé le drapeau américain puis voulu empêcher que les étudiants panaméens hissent le leur en dépit

Voir page 2: Panama

Le Panama en trois mots

Petit pays de l'Amérique centrale, la République de Panama est bornée par la Colombie, le Costa-Rica, la mer des Caraïbes et l'Océan Pacifique. Elle a une population de 1.100.000 habitants, très largement métissée et une superficie de 28.576 milles carrés.

Jusqu'en 1903, le Panama était une province de la Colombie. Cette année-là éclata une révolte (apparemment encouragée par certains milieux américains) contre le gouvernement central. La marine de guerre américaine intervint pour empêcher le gouvernement colombien d'envoyer des troupes et le 3 novembre 1903, le Panama se proclama indépendant. Né essentiellement grâce aux Etats-Unis, le nouveau régime en était en quelque sorte prisonnier et devait consentir aisément la cession à Washington d'une bande de territoire large de dix milles ou serait percé le canal de Panama. Le 18 novembre, soit 15 jours après la proclamation de l'indépendance, les Etats-Unis obtinrent ce qu'ils souhaitaient.

Un grand quotidien américain, le New York Times a écrit à propos de ces événements: "Il faut bien reconnaître que la séparation de Panama du reste de la Colombie, en 1903, a été une victoire que qu'ils souhaitaient."

Voir page 2: En trois mots



Les créditistes, au provincial, le 26? Caouette: "Je reste à Ottawa!"

par Mario CARDINAL

ROUYN — Le Ralliement des créditistes lancera probablement son parti provincial dans quinze jours. Mais ce n'est pas Réal Caouette qui en sera le chef.

"La réforme monétaire ne peut venir de l'Ottawa. C'est là que je continuerai de batailler. Si les créditistes veulent faire la lutte à Lesage, qu'ils y aillent! Je les aiderai, bien sûr... Mais ils devront se trouver un chef... Moi, je reste à Ottawa. C'est là seulement que je pourrai défendre le fait français dans la Confédération!"

Réal Caouette n'a pas l'air d'un homme qui porte le fardeau de la Confédération sur ses épaules. J'avais rendez-vous à 6 ou 7 heures. Il s'est égaré d'une heure et demie... puis est arrivé au garage à 9 h. 25.

Car c'est au garage Royal, son garage de Rouyn-Sud, qu'il a son bureau. Sur la porte, une énorme croix sculptée dans le bois d'une feuille d'érable... En dessous: "Réal Caouette, prés."

L'homme politique à la fois des rouges comme un trappeur du nord. Il avoue: "Je fais deux ou trois heures de 'ski-doo' tous les après-midi, sur un lac de la région, ici, où j'ai mon camp d'été."

Il secoue énergiquement la neige de ses bottes, fait une blague avec deux veilleurs de nuit du garage, puis parle brusquement de la misère des hommes...

"Au 'pit' de gravier de Ste-Claire de Colombo, il y a des hommes qui gèlent à pelleter de la petite roche dans les camions alors qu'il y a, à côté, des pelles mécaniques qui dorment sous la neige... C'est ça, le programme des travaux d'hiver et la politique de plein emploi du gouvernement. Pourquoi utiliser la machinerie quand le gouvernement ne paie que les salaires des hommes? C'est à croire que les outils sont encore trop gros! Je vais leur suggérer, moi, de pelleter la petite roche avec des cuillères... Ça créera à coup sûr de nouveaux emplois!"

Réal Caouette parle d'équilibre production - consommation.

Des rumeurs circulaient depuis quelques jours voulant qu'il démissionnerait de son poste de député à Ottawa pour prendre la tête du parti provincial.

J'essaie d'endiguer le flot de paroles et de circonscire, si possible, l'objet de l'entrevue...

"Est-ce que l'étoile de Réal Caouette pâlit?" Silence. Le temps — une seconde — de reprendre son équilibre.

"C'est à moi que vous demandez cela? Ecoutez... Le Ralliement des créditistes est



Thompson: le Ralliement n'a pas tenu ses engagements...

OTTAWA. — Robert Thompson a accusé le Ralliement des créditistes d'avoir pas tenu ses engagements envers le Crédit social à la dernière élection. Il a nié que le Ralliement ait eu à payer les cautionnements de 20 candidats en Ontario parce que le parti n'avait pas de fonds.

M. Caouette a affirmé dans une entrevue au Devoir (voir texte ci-contre) mercredi que son parti avait dû verser \$400.000 pour des candidats infortunés en Ontario. "Québec a promis de donner cet argent mais ne l'a jamais fait" a dit le chef du Crédit social.

M. Thompson a également nié une déclaration de M. Caouette au Devoir et repris

Voir page 2: Thompson

Relations rompues, appel à l'ONU

PANAMA. — Le gouvernement du Panama a rompu hier ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis et a accusé les forces américaines d'avoir commis une agression odieuse et injustifiable contre les citoyens du Panama au cours de troubles qui ont fait au moins 20 morts et 250 à 300 blessés dans la zone du canal et dans le territoire panaméen proprement dit.

NATIONS UNIES, N.-Y. — Donnant suite à la requête du gouvernement du Panama, le président en exercice du conseil de sécurité a convoqué ce jeudi pour neuf heures et demie hier soir.

PANAMA. — La rupture des

relations diplomatiques américano-panaméennes souligne la gravité que le Panama attache aux incidents de jeudi et vendredi et semble devoir indiquer son intention de soulever tout le problème du statut du canal et de la zone du canal.

Le problème qui pèse depuis une quinzaine d'années surtout sur les rapports entre les deux pays.

Accusations contre les E.-U. — Le ministre des Affaires étrangères panaméen a accusé les forces américaines et la police (américaine) de la zone d'avoir eu une conduite d'une brutalité inacceptable en ouvrant le feu sur des étudiants panaméens qui tentaient de hisser le drapeau de leur pays dans la zone.

Syndicats financiers: un règlement serait intervenu

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Le premier ministre attendait, hier soir, deux ou trois appels téléphoniques de Montréal avant de pouvoir annoncer officiellement le règlement définitif du conflit des syndicats financiers.

Officieusement l'affaire est réglée: il n'y aura plus de monopole Ames-Banque de Montréal. Deux syndicats se partageront désormais le privilège d'écouler les obligations du gouvernement et de négocier ses emprunts, le premier dirigé par la Banque de Montréal, le second par la Banque Royale.

Hier soir, il ne restait que quelques détails à régler. Il s'agit principalement d'une question de recrutement des firmes financières qui feront partie des deux syndicats.

Le règlement définitif est

survenu hier vers onze heures

tréte lors d'un échange d'appels téléphoniques entre M. Lesage et quelques financiers.

Piqué au vif par l'intervention de la Banque de Montréal qui, mercredi soir, remettait un communiqué aux journaux, le premier ministre avait délégué jeudi à Montréal le ministre du revenu, M. Eric Kierans, avec mission d'imposer aux financiers le point de vue du gouvernement qui exigeait la création d'un deuxième syndicat.

En effet, jeudi après-midi, dans son bureau au huitième étage du 107 ouest du Craig, dans la métropole, M. Kierans recevait une trentaine de représentants des quinze plus importantes maisons financières et bancaires.

C'est au cours de cette réunion qu'on a arrêté les modalités de l'entente qui est définitivement intervenue, hier.

A BAGOTVILLE, A CHATAM ET A COMOX

Les voodoo seront pourvus d'ogives A dès cette année

OTTAWA. — Le ministre associé de la défense, M. Lucien Cardin, a annoncé que les escadrilles de Voodoo CF-101B, à Bagotville, Chatham et Comox (C.-B.) seront dotées d'ogives nucléaires à la fin de l'année.

Des installations pour l'entreposage des armes nucléaires des CF-101 seront construites à ces trois bases ainsi qu'à Val d'Or, dans le Québec. Cette dernière base servira de base de déploiement. Le programme de construction prendra du temps et on ne s'attend pas que les armes nucléaires arrivent à ces bases avant la fin de l'année.

En vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'aviation et de réaliser certaines économies, il a été décidé de grouper en trois escadrilles les Voodoo CF-101B du commandement de la défense aérienne de l'ARC.

La 401e escadrille stationnée à Ottawa et la 414e stationnée à North Bay (Ont.) seront licenciées respectivement le 31 mars et le 30 juin. Leurs appareils et leur personnel serviront à renforcer les escadrilles de Bagotville et de Chatham (N.-B.). L'escadrille de Comox (C.-B.) restera telle quelle. Un petit nombre d'appareils sera, en outre, mis en réserve.

Cette mesure aura également pour effet de réduire la densité de la circulation aérienne civile et militaire à Uplands (Ottawa) ainsi que la concentration des unités de défense aérienne stationnées à North Bay.

La semaine prochaine.

M. Jarry a exposé les inégalités qui existent entre les différentes commissions scolaires de l'île de Montréal, en dépit du fait que chacune d'elles, "théoriquement, doit remplir les mêmes obligations vis-à-vis les enfants d'âge scolaire".

Les quelque 1.500 commissions scolaires du Québec ont dépensé, en moyenne, \$340 dollars par élève en 1962-63. Les 23 commissions de l'île de Montréal, ont dépensé, en moyenne, \$390,09 par élève. Mais les écarts sont considérables entre chacune de ces dernières: d'un côté, Westmount et Côte-St-Luc ont dépensé respectivement \$522 et \$660 par élève, tandis que, à l'autre extrémité, la C.E.C.M. et Pointe-aux-Trembles ont dépensé respectivement \$251,84 et \$297,36. Seize commissions scolaires ont dépensé plus de \$400 par élève, trois se situent aux environs de la moyenne (de \$390) et quatre ont dépensé moins de \$372 par élève.

Dans le cas des revenus totaux, les inégalités ne sont pas moindres. La moyenne pour les commissions scolaires de l'île

Le nouveau syndicat de la

Banque Royale est constitué de la Banque Canadienne Nationale, des maisons Green-shield, René T. Leclerc et Wood, Gundy & Co.

L'autre groupe, dans le giron de la Banque de Montréal comprend la maison J.L. Lévesque & L.G. Beaubien, Royal Securities, une filiale de A.E. Ames & Co. et Nesbitt Thompson & Co.

LES EMPRUNTS

DE LA PROVINCE

Le premier ministre avait annoncé, mercredi, que la province devait emprunter plus de \$550 millions au cours du prochain exercice financier.

Signalons que du premier avril 1962 au 31 décembre 1963, le gouvernement a emprunté \$915,467,120, ainsi échelonnés:

1962-63: la province, \$170 millions, l'Hydro-Québec \$390 millions, dont \$300 millions aux Etats-Unis pour la nationalisation des compagnies d'électricité;

1964-65 jusqu'au 31 décembre: le gouvernement \$252, 289,000 dont 177,289,200 en obligations d'épargne et l'Hydro \$103,177,920.

Généralement on estime que le chiffre de \$550 millions, lancé par M. Lesage, pour 1964-65 est quelque peu grossier car il comprend près de \$200 millions en emprunts à court terme; les emprunts à long terme pour le gouvernement et l'Hydro ne devraient pas dépasser \$350 millions.

Le comité des résolutions du congrès tory fait l'émondage

Le comité chargé des préparatifs du congrès annuel du parti conservateur, qui doit s'ouvrir le mois prochain, s'est réuni hier pour discuter des principales questions politiques actuelles.

Le comité s'est aperçu que les solutions ne sont pas faciles à trouver.

Les 21 membres du comité des résolutions, réunis en chambre close, se sont groupés en quatre sous-commissions, qui discuteront respectivement du gouvernement, de l'économie, de la sécurité sociale, de la défense et des affaires extérieures.

Le comité central a reçu le résultat des premiers travaux, puis a remis de nouveau entre les mains du comité des résolutions la tâche de pousser ces travaux plus loin.

Il est possible également que le comité soit aux prises avec un certain nombre de résolutions réclamant le vote secret sur la confiance en Dieffenbaker. Plusieurs associations de jeunes conservateurs ont déjà adopté des résolutions en ce sens. Le comité devra d'abord définir l'attitude à adopter à l'endroit des résolutions, ensuite au congrès si elles sont admises à l'ordre du jour.

Lourde tâche

Le comité des résolutions doit reviser plus de 200 recommandations de réalisations politiques soumises par les

diverses sections conservatrices à travers le pays. Son travail consiste surtout à partager ces diverses propositions en groupes bien distincts, qui seront présentés devant le congrès annuel du parti conservateur. Ce congrès aura lieu à Ottawa, les 3 et 5 février prochains.

Le comité doit continuer sa besogne aujourd'hui. Les membres, assemblés à l'hôtel Reine-Elisabeth, se sont promis de continuer leur travail tard dans la soirée, s'il le fallait.

Les 1.500 délégués, qui doivent être présents au congrès national, recevront le rapport final du comité dans environ deux semaines.

Une élection

On est d'avis que les diverses recommandations sont étudiées en vue d'une élection générale, qui pourrait survenir en 1964.

Les questions étudiées en tout premier lieu portent sur les problèmes politiques actuels: comment faire du gouvernement un organisme plus effectif, quels malaises ralentissent l'économie du pays et quels remèdes proposer, quels projets le parti conservateur doit-il avancer dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale, et quelle position le Canada doit-il prendre devant les armes nucléaires et le mouvement de déleinte internationale?

L'affaire Coffin: Me Jules Deschênes sera le procureur de la commission d'enquête

par Marcel VLEMINCKX

Me Jules Deschênes, l'avocat des avocats de Montréal, a accepté hier matin le poste névralgique de procureur de la Commission royale d'enquête décidée par le cabinet provincial il y a deux jours dans l'affaire Coffin.

Me Deschênes, âgé de 40 ans, est un civiliste hautement respecté au sein du Barreau non seulement montréalais mais canadien. Il siège d'ailleurs au Conseil du barreau montréalais. C'est un spécialiste des questions constitutionnelles et du droit international. Il enseigne le droit international privé à la Faculté de droit de l'université de Montréal, Faculté où il siège en surcroît comme membre du conseil.

Ce plaideur a fait ses études au collège Grasset puis au collège de Montréal. Il a fait son droit à l'U. de M.

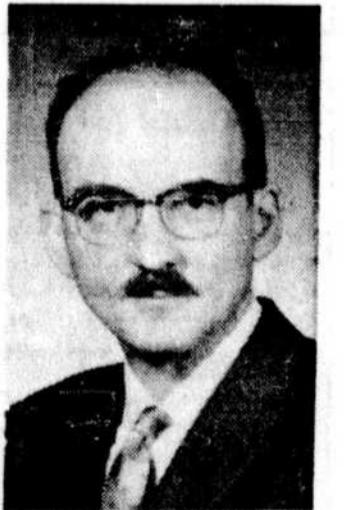
Il a décroché la première place dans sa dernière année de Droit à l'U. de M. en 1946. Dès ses débuts dans la carrière juridique, il a fait ses premières armes dans une étude de haut calibre, celle de Mes Lévesque et Tremblay. Ce dernier, Lucien, est maintenant le juge en chef de la Cour d'appel de la province.

Me Deschênes possède aujourd'hui sa propre étude Deschênes, Forget, Crépeault. Il est souvent appelé par ses collègues du Barreau à titre de conseil dans les affaires civiles et les affaires pénales. On lui reconnaît un sens juridique extraordinaire. Hier, un avocat montréalais nous disait: "Deschênes, c'est un maître authentique!"

Le procureur de la toute nouvelle commission royale est marié à Jacqueline Lachapelle.

Il a cinq enfants: Louise, âgée de 13 ans, Mireille, 12 ans, Pierre, 10 ans, Yves, 8 ans, et Jean-François, 4 ans.

La nouvelle officielle de la nomination de Me Deschênes



devait être annoncée au cours de la fin de semaine. Ce n'est qu'hier matin que ce plaideur, de passage à Québec, acceptait le poste de procureur de la commission Brassard.

Il n'est point question, ici, de commenter le travail délicat, complexe qui attend ladite commission. Toutefois, la décision du gouvernement provincial de tenir une enquête royale à la demande de Jacques Hébert a sidéré les cercles juridiques de la métropole.

"Alors, la Cour suprême du Canada n'est plus l'instance suprême de la justice au pays?" On voit là un précédent que les gens de robe s'abstiennent prudemment d'approfondir.

CECM: uniformiser l'effort fiscal des catholiques de la métropole

par Jules LeBLANC

Les inégalités qui existent sur le plan académique entre les 23 commissions scolaires de l'île de Montréal peuvent être corrigées temporairement grâce à des ententes entre commissions scolaires voisines. Mais il n'en est pas de même pour les inégalités qui existent sur le plan financier: si les commissions scolaires peuvent s'échanger des élèves, elles ne peuvent s'échanger des revenus. Ces inégalités sur le plan financier s'accroissent d'année en année: il faut adopter sans tarder des mesures en vue de les éliminer. La création d'un "Bureau de taxation pour les écoles catholiques de Montréal métropolitain" empêcherait "des injustices criantes" de se perpétuer et aboutirait éventuellement à l'uniformisation de l'effort fiscal que fournissent, pour fins d'éducation, les contribuables catholiques de l'île de Montréal.

C'est ce qu'a affirmé hier le président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Marc Jarry, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu public le projet de loi que la C.E.C.M. va présenter

à la Législature provinciale durant la session qui débute la semaine prochaine.

M. Jarry a exposé les inégalités qui existent entre les différentes commissions scolaires de l'île de Montréal, en dépit du fait que chacune d'elles, "théoriquement, doit remplir les mêmes obligations vis-à-vis les enfants d'âge scolaire".

Les quelque 1.500 commissions scolaires du Québec ont dépensé, en moyenne, \$340 dollars par élève en 1962-63. Les 23 commissions de l'île de Montréal, ont dépensé, en moyenne, \$390,09 par élève. Mais les écarts sont considérables entre chacune de ces dernières: d'un côté, Westmount et Côte-St-Luc ont dépensé respectivement \$522 et \$660 par élève, tandis que, à l'autre extrémité, la C.E.C.M. et Pointe-aux-Trembles ont dépensé respectivement \$251,84 et \$297,36. Seize commissions scolaires ont dépensé plus de \$400 par élève, trois se situent aux environs de la moyenne (de \$390) et quatre ont dépensé moins de \$372 par élève.

Dans le cas des revenus totaux, les inégalités ne sont pas moindres. La moyenne pour les commissions scolaires de l'île

de Montréal est de \$359,35 en 1962-63; au premier rang, Westmount a reçu \$530 par élève, tandis que, au dernier rang, Pointe-aux-Trembles a reçu près de \$290 par élève; la C.E.C.M. vient au 20e rang avec \$312,61 par élève. Notons que quatre commissions scolaires ont reçu plus de \$590 par élève et que douze ont reçu plus de \$400 par élève, à l'inverse, six commissions scolaires ont reçu moins de \$330.

Pour ce qui est des revenus provenant des taxes foncières, la moyenne pour l'île de Montréal est de \$224,49 par élève; Montréal-Est un endroit très industrialisé vient au premier rang avec \$453 et Verdun (où il n'y a pas d'industries) vient au dernier rang avec \$124 par élève; la C.E.C.M. vient au 16e rang avec \$189,74 par élève. Il faut remarquer que trois commissions scolaires ont reçu plus de \$400, six ont reçu plus de \$300 et dix ont reçu plus de \$240; cinq commissions scolaires sont près de la moyenne et ont reçu entre \$200 et \$240 par élève; à l'autre extrémité, trois commissions scolaires ont reçu moins de \$150 par élève.

Voir page 2: CECM: un Normand...

Candidats reçus à l'examen du Barreau du Québec

QUEBEC — Voici les résultats de l'examen d'admission au Barreau de janvier 1964: Ont subi avec succès l'examen: Appie, Morton, Montréal; Barauska, A., Montréal; Beaulac, René, Montréal; Bergeron-Goulet, Lise, Montréal; Besner, Jean-H., Richelieu; Bissonnette, Guy, Montréal; Blaker, Roger, Montréal; Blanchette, Daniel, Saguenay; Boisvert, Claude, Montréal; Boucard, Denis, St-François; Boyd, Frank S., Montréal; Brochu, Michel, Québec; Broder, Menashe, Montréal; Campeau, André, Montréal; Canuel, Germain, Montréal; Charand, Marc, Québec; Cheffrelis, Pierre, Richelieu; Cliche, Louis, Montréal; Côté, Jean-R., Québec; Côté, Michel, Abitibi-Témiscamingué; Desjardins, Pierre, Trois-Rivières; Duroff, Yanko, Montréal; Dupont-Lacroix, Marcelle, Mtl; Finkelstein, Sheldon, Mtl; Forest Robert, Montréal; Fournier, Louis, Hull; Freed, Gerald Gordon, Mtl; Gagnon, Bernard, Saguenay; Gagnon, Louis-Gilles, Mtl; Gauthier, Carmelo, Montréal; Godbout, François, Bedford; Hardy, Denis, Laurentides; Jodoin, André, Richelieu; Laurin, Jacques, Montréal; Lessard, Camille, Québec; Marchand, Richard, Montréal; Milite, Herve, Québec; Menard, Monique, Montréal; Miller, Arnold, Montréal; Morier, Gilbert, Montréal; Nadeau, Claude, St-François; Pinard, Pierre, Montréal; Pollack, Aaron, Montréal; Postilnick, Gerald, Montréal; Rioux, Jacques, Bas-Saint-Laurent; Shea, Neil D., Montréal; Solomon, Fred V. L., Mtl; Trudel, Réal, Montréal; Westbury, Ian, W., Montréal; Wilson, Lawrence R., Saint-François.

Les crédiatistes...

(Suite de la première page) Le téléphone. C'est Sudbury. Le lendemain, Caouette doit y adresser la parole devant la Chambre de commerce locale. En 20 minutes de conversation téléphonique, il aura parlé de la Confédération, de l'éducation et des trottoirs en bois de Rouyn, à l'époque des années '20... "La Confédération, a-t-il dit à son interlocuteur, journaliste de Sudbury, vivra s'il y a plus de compréhension entre les Anglo-canadiens et les Latins-Français (French-Latins). Pourquoi latin? Une façon de parler, question de vous rappeler, à vous autres de langue anglaise, que nous appartenons à la civilisation des Latins... Le problème de la Confédération, c'est un problème d'éducation. Si toutes les provinces acceptent le français comme langue seconde, il sera enseigné dans toutes les écoles... C'est aussi un problème économique. Nous empruntons \$100 millions et nous en remboursions \$200 millions... C'est comme les trottoirs en bois de Rouyn, des années '20! Il y a belle lurette qu'ils sont disparus. Mais nous payons encore de l'intérêt dessus..." "Le raccroche. "Voyez-vous, c'est le système qui ne fonctionne pas. Nouvel effort pour ramener notre homme à ce qui nous préoccupe..." "Si vous n'avez plus à vous inquiéter des réactions de l'Ouest, c'est donc que le Ralliement n'est pas et n'ambitionne pas de devenir un parti national. Qu'est-il alors?" "Le Ralliement est un parti fédéral québécois. Il ne considère toutefois pas le Québec comme une province sur dix, mais la moitié du pays. Je me suis engagée avec Manning là-dessus. Il disait, lui, que le Québec, c'était une province sur dix. Si les élections fédérales devaient venir d'ici un an ou deux, le Ralliement ferait l'impossible pour faire élire 50 députés dans le Québec — c'est là, son objectif —

et présenterait peut-être quelques candidats hors du Québec, dans des comités à majorité francophone". "Serez-vous candidat à la chefferie du Crédit social orthodoxe, au prochain congrès de ce parti?" "Le Crédit social orthodoxe, c'est nous. Les autres, ce sont les thomsonnistes. Candidat? Jamais... Je n'y pense même pas, au parti de Thompson. A la dernière réunion du conseil national du Crédit social, Thompson a suggéré de changer le nom du parti — ça lui faisait du tort dans l'Ouest — et de moderniser les théories, la terminologie du major Doolan... Le Crédit social orthodoxe, c'est nous!" "On sent que le sujet passionne l'homme. La vieille rivalité qui a couvé sous la cendre pendant deux ans, entre Thompson et Caouette, a pris encore plus de poil de la bête maintenant qu'elle est étalée au grand jour. "Thompson n'a plus d'organisation. En '60, c'est ici à Rouyn qu'il venait, en petit Volkswagen, chercher une technique d'organisation. Et quand il rencontrait des "bets blancs", il prenait peur comme si c'était des loups... Depuis des années, l'organisation centrale reçoit \$1 500 par mois de Manning et \$1 000 de Bennett; avec ça, ils n'ont pas créé dix crédiatistes en Ontario! Nous avons dix, nous du Québec, fournis le cautionnement de vingt candidats de l'Ontario — \$4 000 — à la dernière élection. "Un rapprochement? C'est encore possible... mais uniquement si c'est Robert Bonner (procureur général de la Colombie-Britannique) ou Lucien Méthot (ancien ministre dans le gouvernement Manning) qui prend la tête du parti et si le Québec cesse d'être considéré comme une province sur dix." Le congrès du 26 janvier Caouette s'inquiète quelque peu de ce qui se produira au congrès du 26 janvier. Cette réunion fait suite au congrès provincial qui eut lieu à Granby l'automne dernier. A cette occasion, devant la volonté de la majorité des délégués de lancer l'action provinciale, la direction du Ralliement avait proposé et fait adopter la formation d'un comité de dix membres chargé de faire un sondage dans la province. Le comité a préparé un questionnaire qu'il a distribué dans les 75 comités fédéraux de la province, sur une base de dix par bureau de scrutin. Ces questionnaires ont été remis, à part égale, à des crédiatistes militants, à des sympathisants crédiatistes et à des indifférents, anticrédiatistes. On rapportait, en certains milieux, que les réponses étaient aux deux tiers favorables à l'action provinciale. "C'est inexact, dit Caouette. La compilation n'est pas terminée. En fait, le rapport final — tableaux et tout — sera rédigé dimanche (demain), à Québec, par Laurent Legault et les dix membres du comité". Laurent Legault est président du Ralliement des crédiatistes. On le connaît aussi comme un chaud partisan de l'action provinciale avec un soupçon de grain séparatiste. A Granby, il avait bien cuisiné son affaire... Mais Caouette, avec une heure et demie de discours enflammé, a convaincu les 1 500 délégués qu'il fallait attendre encore un peu, qu'il valait mieux confier le tout à un comité et faire une enquête auprès de tous les crédiatistes de la province. L'enquête est terminée. Laurent Legault aidera demain à la compilation des résultats. Caouette ne sera pas là... "Je ne peux pas aller, dit-il. Mais j'aimerais bien être là. En tout cas, je serai à Montréal, le 26!" "A Granby, vous avez réussi à bouleverser l'esprit des délégués. Mais le 26, le rapport sera là, et s'il est favorable à l'action provinciale, vous

CECM: uniformiser...

(Suite de la première page) Deux solutions Selon M. Jarry, "les inégalités s'accroissent annuellement et continueront de s'accroître si un correctif n'est pas adopté. Deux solutions sont possibles: ou bien s'unir (comme les protestants l'ont fait il y a déjà plus de dix ans) pour tenter de résoudre un problème commun; ou bien s'axer les contribuables dans certaines parties de l'île tandis que d'autres continueront de jouir d'un régime de faveur tout à fait accidentel". La CECM a opté pour la première formule et elle réclame la création d'un Bureau de taxation qui uniformiserait l'effort des catholiques montrealais en uniformisant l'évaluation des biens immobiliers et en imposant un taux de taxe unique pour les 20 commissions scolaires soumises à sa juridiction. Etant donné que le Bureau de taxation établira, conjointement avec le Protestant Board of Greater Montreal, le taux de la taxe des "neutres" (qui est imposé à toutes les commissions), les trois commissions scolaires catholiques de l'extrémité ouest de l'île de Montréal sont exclues, pour le moment, du Bureau de taxation. Elles sont les commissions scolaires protestantes de cette région ne relèvent pas du PSBGM. Actuellement, la taxe des neutres est fixée conjointement par le PSBGM et la CECM mais elle s'applique à toutes les commissions scolaires (catholiques et protestantes) qui sont comprises dans le territoire du PSBGM; ainsi, les commissions scolaires catholiques autres que la CECM n'ont rien à dire sur le taux de la taxe des neutres. Un bureau de 15 membres Le projet de loi de la C.E.C.M. prévoit que le Bureau de taxation comprendra 15 membres, le président étant nommé par le cabinet provincial. Les sept membres de la C.E.C.M. y siègeront d'office, tandis que les 18 autres commissions scolaires concernées désigneront les sept autres membres du Bureau. (A noter que, sur 321, 710 élèves que comptent les commissions scolaires de l'île de Montréal, 190 000 sont inscrits à la C.E.C.M.) A cette fin, ces 19 commissions seront réparties en quatre groupes, conformément au projet qui a déjà présenté la C.E.C.M. dans son mémoire à la Commission d'enquête sur l'enseignement, la C.E.C.M. a recommandé de regrouper les 23 commissions scolaires de l'île de Montréal en quatre fédérations qui régiraient l'enseignement élémentaire et secondaire; ces quatre fédérations se grouperaient ensuite en une confédération qui s'occuperait de la taxation, des recherches pédagogiques et de certains services communs qui sont particulièrement coûteux. n'y pourriez rien, même si vous parlez pendant toute la journée... "C'est vrai. S'ils veulent aller à Québec, qu'ils y aillent. Moi — et c'est l'avis de tous ceux que j'ai consultés — je reste à Ottawa..." "Et si le congrès exige que vous soyez leur chef à Québec?" "Il ne le fera pas..." Réal Caouette devient nerveux... Il passe à d'autres sujets, le crédit au consommateur, l'équilibre de la production et de la consommation, le plein emploi au temps de la guerre. Il retrouve son sourire. Là-dedans il est plus à l'aise. Mais son parti devient adulte. Les résistances se dessinent... Si le Ralliement devient parti provincial le 26, Caouette encaissera la défaite. Sa première au sein de son propre parti. Mais il cherchera à se grandir davantage en se mettant dignement au jeu de la démocratie...

En trois mots...

(Suite de la première page) manifestation d'impérialisme odieux". Washington versa une indemnité de \$10 millions au Panama et s'engagea à payer un loyer annuel de \$250,000, en retour de la cession à perpétuité de la souveraineté complète sur "la zone du canal". De plus, Washington se faisait octroyer en 1904, par la nouvelle constitution du jeune Etat, le droit d'intervenir militairement au Panama pour "y maintenir l'ordre" tout en garantissant le respect de la souveraineté et de l'indépendance du pays. (cette clause sera cependant annulée en 1936). Le canal de Panama, instrument économique, politique et stratégique de toute première importance, sera ouvert en 1914. La question du canal et de "la zone du canal" a constamment empoisonné les relations entre les Etats-Unis et le Panama depuis 1917, le nationalisme panaméen ressentant comme une brûlure cette véritable occupation à perpétuité d'une partie de son territoire. D'autre part, les divers gouvernements panaméens ont toujours tenu compte de ce que le Canal représente la principale source de revenus du pays et que le "gouvernement du canal" ainsi que les bases militaires américaines assurées du travail à plusieurs milliers de Panaméens. L'amertume des Panaméens était d'autant plus vive que le drapeau américain flottait dans la zone du canal, que le niveau de vie des 50,000 habitants dont 36,000 Américains de la zone était infiniment supérieur à celui du pays, que les Américains — civils et militaires — se conduisaient fréquemment comme en zone occupée même hors de la zone du canal, etc. En 1955, un nouveau traité E.-U.-Panama portait à \$1,900,000 le montant du loyer annuel versé par Washington au titre du Canal et dégratit l'égalité des salaires entre Américains et Panaméens travaillant dans la zone du canal. Il faut bien distinguer entre la Haute autorité qui administre le canal même de Panama et le "gouvernement de la zone du canal", qui dépendent l'un et l'autre directement de Washington, le second étant sous l'autorité directe du secrétaire américain à la défense. Le "zone du canal" longue de 40 milles et large de 10 à une superficie de 684 milles carrés, (dont 276 m.c. en eau) et une population de 45 à 50,000 habitants. En 1961, 11,000 océaniques ont emprunté le canal de

Panama...

(Suite de la première page) du récent accord selon lequel désormais il fallait hisser les deux drapeaux ou n'en hisser aucun. La mission américaine dépechée par Johnson est arrivée hier soir à Panama: elle est dirigée par le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires inter-américaines, Thomas Mann, qui est accompagné de six hauts fonctionnaires. Soutenant la thèse du gouvernement panaméen qui affirme que les troupes et la police américaine ont attaqué sauvagement les étudiants panaméens puis ouvert le feu sans raison sur les dizaines de milliers de manifestants, les radios de La Havane et de Moscou ont déclaré que ce fut "un véritable massacre qui a soulevé l'indignation de toute l'Amérique latine". Panama dénonce les traités avec les Etats-Unis Hier, en début d'après-midi, le président Chiari s'est adressé à son peuple par la truchement de la radio. Il a annoncé qu'il avait demandé au président Johnson d'envoyer immédiatement un représentant personnel à Panama pour amorcer "un examen de toute la question". Il a ajouté que le Panama entend recouvrer sa pleine souveraineté sur la zone du canal et faire triompher "le droit sur la force". Panama et le montant des droits perçus a atteint \$54 millions. L'an dernier, le président Kennedy acceptait que désormais le drapeau panaméen flotte à côté du drapeau américain dans la zone du canal. Mal accueillie par les Américains de la zone, la décision a déclenché la crise.

Thompson...

(Suite de la première page) à la télévision de Sudbury jeudi, voulant que le Crédit social n'ait aucune organisation dans le Québec et les autres provinces. "Les organisations provinciales n'ont jamais été séparées de l'organisation nationale, a-t-il dit. J'ai assisté à tous les congrès provinciaux, sauf à celui du Québec, l'an dernier". Se référant aux déclarations de M. Caouette, le chef du Crédit social a dit: "Ce sont là, les propos d'un homme désespéré". M. Thompson s'est rendu de Red Deer à Ntawa afin de procéder à une série de rencontres qui lui permettra d'annoncer s'il présentera ou non des candidats dans les comtés de Laurier et St-Denis aux élections du 10 février. On oit savoir toutefois que le Crédit social n'aura pas de candidat. M. Thompson avait déclaré récemment: "Le Crédit social s'est fait un devoir de faire la lutte aux vieux partis. Il ne va pas aller diviser le vote crédiatiste dans les comtés de Laurier et St-Denis pour permettre aux candidats des vieux partis de remporter la victoire". Dans un autre ordre d'idées, M. Thompson a dit que les libéraux auront la chance, à la prochaine session de démontrer s'ils peuvent ou non faire quelque chose pour le pays. Il a précisé qu'à la dernière session, le gouvernement Pearson était un peu hors d'équilibre à la suite de deux élections en autant d'années, mais "le temps est maintenant venu de produire..."

CHOIX INCOMPARABLE DE VOYAGES D'HIVER

Tours originaux. Groupes homogènes de Canadiens français, accompagnés au départ de Montréal. QUALITE MALAVOY.

VOYAGES AU MEXIQUE Départs 15 février - 7 mars. 16 jours. Mer, montagne, villes pittoresques. \$526.

CROISIERE EN MEDITERRANEE ORIENTALE Départ 20 février par avion. Egypte, Israël, Liban, Grèce, plus 1 semaine Rome et Naples. Trois semaines. \$942.

GRECE - VIENNE - PARIS Départ 29 mars. Trois semaines incluant une semaine de croisière, îles grecques et Istanbul. \$1,116.

CANARIES-MAROC-PORTUGAL Départ 11 mars. 10 jours aux îles Canaries, 7 au Maroc, 4 à Lisbonne. \$792.

Voyages André Malavoy, Inc. 1225 ouest, rue Dorchester UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633 MONTREAL Qui dit voyage, dit Malavoy...

VOYAGES - 1964 I - EN TERRE SAINTE 14 mars et 31 juillet Avec Mgr R. Marien et M. l'abbé J. Martucci Avion: 21 jrs (\$1090), 24 jrs (\$1240.) II - EUROPE: 2 mois, 12 pays visités III - EUROPE et MOYEN-ORIENT 7e voy. des Anciens Normandis: bateau et av. Départ: 3 juillet, 62 jrs, \$1197. et \$1570. IV - Voyage autour du Monde, 55 jours \$2700. Voyages Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne, VI. 4-8817; M.G. BELLEFLEUR, 3973 Montana, LA. 3-2583

VACANCES AU SOLEIL LE MEXIQUE Voyage accompagné de 16 jours MEXICO - PATZCUARO - TAXCO - ACAPULCO, ETC. AVEC LE YUCATAN DEPARTS LE 8 FEVRIER ET LE 21 MARS \$525 PAR PERSONNE DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT VOYAGES BARBET TOURS 2115 DRUMMOND 842-2943

L'EUROPE EN AUTOMOBILE! Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne: SIMCA - RENAULT - CITROEN PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANHARD - FIAT - TAUNUS - ALFA ROMEO, ETC. Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible. CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, billets, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens. Service Européen de Tourisme Automobile Eng Montreal - 1176, rue Drummond - Tél.: UN. 1-3996 et UN. 1-0200

Autobus à louer pour voyages, excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc... La Cie de Transport des Laurentides Ltée 9934, rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

SECRETAIRE POUR DIRECTEUR D'UN HOPITAL DE MONTREAL Qualités requises: 1 - Bilingue 2 - Bachelier ou équivalent 3 - Bonne apparence 4 - Sténographe et dactylographe Soumettre curriculum vitae indiquant expérience Ecrire à CASE 573, LE DEVOIR

AVOCAT DEMANDÉ Jeune avocat bilingue ayant deux à trois ans d'expérience en droit civil demandé par une entreprise d'administration immobilière. Rémunération et perspective d'avenir intéressantes. S.V.P. écrire curriculum vitae à: Case 570, Le Devoir, Montréal

LA COMMISSION DU CENTENAIRE a besoin, pour affectation immédiate, d'un REDACTEUR D'EXPERIENCE \$10,400 - \$11,800 Le candidat désigné, en plus de faire des recherches pour la Commission, aura la responsabilité de l'information en langue française; il pourra, à l'occasion, être appelé à collaborer à la rédaction de textes en langue anglaise. On exige une connaissance parfaite de la langue française. L'expérience des moyens de grande information constituera un avantage. S'inscrire par lettre indiquant l'âge, l'exposé complet de sa formation et son expérience, et autres détails pertinents: faire parvenir au DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS EXTERIEURES, C. P. 1967, SUCCURSALE "B", OTTAWA, au plus tard le 24 JANVIER 1964.

EMPLOYEURS—pensez à cet homme A l'égard de chaque homme et femme de 45 ans ou plus, que vous embaucherez, le ministère fédéral du Travail vous versera jusqu'à \$75 par mois—pendant une période d'au plus 12 mois—en vertu de certaines conditions. Le travailleur doit avoir été en chômage pendant six des neuf mois précédents. Tous les nouveaux emplois ou les emplois devenus vacants avant le 1er septembre 1963, seront admissibles. Pour tous renseignements adressez-vous au bureau du Service national de placement le plus rapproché de votre domicile. Publié avec l'autorisation de L'HONORABLE ALAN J. MACEachen, MINISTRE DU TRAVAIL DU CANADA

La Fédération des jeunes Chambres de commerce du Québec devient autonome

La Fédération des jeunes chambres de commerce du Québec a annoncé officiellement hier sa désaffiliation de la Chambre de commerce des jeunes du Canada. Ce geste, qui se préparait depuis plusieurs mois, rompt le lien juridique tenu qui unissait les deux organismes depuis 1949.

Le président de la fédération, M. Roger Laliberté, a expliqué au cours d'une conférence de presse que la rupture est fondée exclusivement sur des motifs idéologiques : au moment du congrès de la Fédération, à St-Jérôme au début de septembre, l'organisme québécois avait demandé à la Chambre des jeunes d'accepter le principe d'une structure bi-nationale avant le 31 décembre 1963, faute de quoi il se désaffilierait. Or l'exécutif de la Chambre des jeunes a refusé de reconnaître ce principe.

M. Laliberté a exprimé l'espoir que la rupture ne sera que temporaire et que bientôt "on réalisera les mérites et le bien-fondé de la proposition des Jeunes chambres du Québec et qu'on voudra ainsi montrer au Canada, pendant qu'il est encore temps, qu'au moins les Jeunes chambres du Canada peuvent s'entendre et coopérer dans un climat de dignité et de collaboration."

Le président a fait remarquer que, dès l'origine, il existait une nette distinction entre les Jeunes chambres de langue anglaise et de langue française au Canada. Quand les premières se groupèrent en 1936 pour former la Chambre de commerce des jeunes du Canada, elles "oublièrent" d'inviter des représentants de la douzaine de jeunes chambres de langue française du Québec. Pendant 13 ans, de 1936 à 1949, il y avait deux organismes parallèles qui n'avaient aucun lien entre eux.

M. Laliberté s'étonne de ce que pendant 13 ans, les Jeunes Chambres de langue anglaise aient "usurpé" un statut national, alors qu'elles ne comprenaient aucun représentant des Canadiens français. "Cette fautive définition que l'on a donnée au départ à la Chambre de commerce des jeunes du Canada et la structure administrative que cet organisme s'est donnée sont à l'origine de nos difficultés mutuelles, affirme-t-il. Conçue par des anglophones et pour les aspirations et les besoins de ses membres, la Chambre de commerce des jeunes du Canada avec des structures inadéquates aux besoins communs des deux principaux groupes ethniques, a favorisé le développement de deux organismes quasi autonomes, même si depuis 1949 un lien juridique existait entre ces deux organismes."

Comme preuve de la séparation de fait qui existe depuis toujours entre les deux organismes, M. Laliberté a noté qu'aucune chambre membre de la fédération n'est affiliée directement à la Jeune Chambre du Canada, que les deux organismes ont chacun leur propre secrétariat, leurs publications respectives et des instruments de travail bien à eux, et que les Jeunes Chambres de langue anglaise au Québec ne sont pas affiliées à la Fédération. C'est pourquoi les deux organismes sont souvent venus hier près de la rupture au cours des dernières années.

Selon les dernières statistiques, la Fédération groupe 55,8 p.c. des effectifs des Jeunes Chambres au Canada, soit quelque 9.000 des 16.000 membres. Pourquoi y a-t-il plus de membres au Québec? M. Laliberté croit que c'est parce que le mouvement au Québec est plus "proletarisé", intégrant des instituteurs, des cultivateurs, des syndiqués, alors que Canada anglais il est limité aux jeunes hommes d'affaires.



Montréal revendique la totalité du territoire de l'Exposition 67

La Ville de Montréal demandera à la Législature, dans son bill, de définir les limites de la cité de façon à y inclure au complet l'emplacement de l'Exposition canadienne universelle de 1967, particulièrement l'île Notre-Dame dont St-Lambert revendique la juridiction territoriale.

Selon l'avis de bill expédié à Québec, Montréal demandera à certains pouvoirs concernant le métro. On croit comprendre qu'il s'agit de clarifier les clauses actuelles de la charte concernant l'extrémité ouest du métro dans Westmount.

Toujours selon l'avis de bill, la Ville de Montréal demandera des pouvoirs pour la préservation et le développement du secteur historique de la ville. Montréal voudrait obtenir le pouvoir de subventionner, directement ou indirectement, les personnes qui obtiendraient de la Commission des Monuments Historiques de Québec la permission de rénover, dans le but de leur conserver leur caractère his-

torique, certains édifices du secteur du Vieux Montréal. On sait que, depuis que le cabinet provincial a décrété le Vieux Montréal site historique, tout permis de construction de rénovation ou de démolition doit obtenir l'approbation de la Commission des Monuments Historiques. L'avis de bill révèle que Montréal demandera des pouvoirs de réglementation, la ratification de certains actes et que le bill comportera des clauses concernant les rues et ruelles privées et publiques et les lignes homologuées.

Montréal n'ayant pas complètement terminé l'inventaire de ses lignes homologuées dans le délai de 5 ans qui lui avait été accordé, l'administration demanderait un nouveau délai pour lui permettre de compléter cet inventaire.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 11 JANVIER 1964

Drapeau et Saulnier font bonne impression à Saraguay

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, ont à tout le moins fait très bonne impression sur les citoyens de Saraguay qui avaient, jeudi soir, accepté l'invitation de rencontrer les administrateurs de la métropole.

A l'issue de la période de questions et réponses et durant le petit goûter qui a suivi il était possible d'entendre des réflexions comme celles-ci: "Ils sont très forts..." "ce sont de vrais bons politiciens" ou encore "ce sont des gens qui connaissent leur affaire". Les quelque 125 personnes massées dans le petit atriage des patineurs qui a été érigé en

Irving Oil poursuit le syndicat

QUEBEC — La compagnie Irving Oil a tenté une poursuite en dommages contre le syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) par suite de la grève déclenchée samedi dernier par les employés affectés à la livraison à cette compagnie.

Le procureur de la compagnie, Me Yves Pratte, a fait savoir que la poursuite a été intentée au moment où la compagnie a demandé une injonction interdisant limitant les piquets au dépôt de Silley, près de Québec. L'injonction a été accordée jusqu'au 14 janvier, et la compagnie cherchera à la faire étendre pour toute la durée de la grève. Une injonction semblable est entrée en vigueur pour le dépôt de Victoriaville et la compagnie en a demandé une autre pour le dépôt de Trois-Rivières.

Les employés ont déclenché la grève à cause de l'insistance de la compagnie à vouloir retrancher du contrat collectif une clause lui interdisant de confier à des sous-traitants la livraison des produits pétroliers.

La compagnie soutient que le même syndicat a signé avec des concurrents des contrats collectifs qui ne contenaient pas une telle clause. D'autre part, la grève des quelque 150 employés de la raffinerie de Irving Oil à St-Jean (N.B.) se poursuit. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a offert aux deux parties d'agir comme médiateur dans ce conflit qui dure depuis le 16 septembre, et a convoqué une réunion pour lundi, le 13 janvier.

LIBRE OPINION

Qu'on arrête ces tortures!

par Pierre VADEBONCOEUR

Le sud des Etats-Unis, où s'épanouit depuis longtemps l'exquise civilisation d'un racisme qui hurle, qui insulte, qui torture et qui tue, est actuellement le théâtre d'agressions non moins nobles contre le tout petit groupe d'individus qui défilent tranquillement dans ses rues au nom de la paix. On lâche les chiens contre eux, on les bat, on leur inflige des brûlures on leur applique des électrodes aux testicules, on les incarcère, on les vole; c'est la belle autorité de ces contrées qui fait ainsi respecter l'"ordre". Ce n'est pas d'hier que l'on se conduit à bas comme dans une république de forçats. Il ne se passe pas une semaine sans que, dans l'un ou l'autre de ces Etats travaillés par la stupidité et la haine, quelque gouverneur imbecille, régnant sur la meute de ses congénères, entreprenne publiquement d'humilier le droit, la liberté et les hommes dououreux en qui l'humanité, aux Etats-Unis, paraît s'être concentrée. Cette fois, cette bêtise de gangster en liberté s'acharne contre une poignée de marcheurs de la paix, qui défilent avec quelques camarades noirs, par les villes du Sud-Est, pour témoigner contre les armes nucléaires. La marche avait commencé à Québec. Quelques Canadiens y ont participé sur une certaine distance, en particulier Marie Chartrand, qui s'est rendue jusqu'à Washington et qui a été témoin de quelques-unes de ces ignominies.

Nos mouvements pacifistes manifesteront cet après-midi, devant le consulat américain. Le consul, cette semaine, ne les a pas reçus. Des hommes et des femmes, en très petit nombre, affrontent actuellement, inoffensifs et désarmés, en vue de compléter leur itinéraire de pacification, une gestapo sudiste animée par l'esprit du Klu Klux Klan. Il se trouve que sous la constitution démocratique américaine ils sont en train de se faire massacrer. Il se trouve aussi que la presse américaine tait ces événements. Isolés comme ils sont, il faut bien que quelqu'un soit capable d'offrir un peu de solidarité humaine à ces victimes. Les pacifistes défilent donc devant le consulat. Il importe que les cris que l'injustice tente d'étouffer soient perçus avec une force décapante sur la scène largement ouverte d'un univers dont l'opinion importe au salut des victimes.

Couturier confère avec les internes

QUEBEC — Le ministre de la santé, M. Alphonse Couturier, a conféré vendredi avec un groupe de représentants des quelque 1.000 internes et médecins-résidents des hôpitaux de la province. Une nouvelle entrevue doit avoir lieu dans un mois.

Le ministre est intervenu à la demande du groupe médical par suite de l'échec des négociations avec les représentants des hôpitaux relativement à un différend portant uniquement sur une question de salaires.

Internes et résidents réclament des augmentations mensuelles de \$50 tandis que les hôpitaux se montrent disposés à accorder des hausses de \$25 rétroactives à décembre.

Les médecins soutiennent qu'ils fournissent dans les hôpitaux un travail essentiel, indépendamment de la spécialisation qu'ils acquièrent et même les rajustements à leur rémunération depuis l'institution de l'assurance-hospitalisation ne leur paraissent pas adéquats.

Tommy Douglas viendra prêter main forte aux candidats Picard et Diné

Tommy Douglas viendra très probablement à Montréal au début de février. Il viendra prêter main-forte aux deux candidats NPD dans Laurier et St-Denis. Il est le premier des quatre chefs nationaux à faire connaître son intention de participer activement aux campagnes électorales en vue des élections complémentaires du 10 février.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par M. Gérard Picard, candidat dans Laurier, au cours d'une conférence de presse dont l'objet principal était la publication du programme néo-démocrate dans ces élections.

M. Picard était accompagné de Mme Réjeanne Diné, candidate dans St-Denis. Le programme porte sur six points essentiels: une nouvelle constitution canadienne, le plein emploi en temps de paix et la

planification économique, la sécurité sociale, les exemptions de base, les ogives nucléaires et le problème du logement.

Les deux candidats — appuyés dans leur programme par la direction du parti — s'engagent à batailler pour la reconnaissance des deux nations, le respect des minorités, un partage fiscal qui permettra aux provinces "d'avoir les sources de revenu nécessaires pour atteindre leurs fins".

Au chapitre de la sécurité sociale, ils insistent sur la réaffectation des allocations sociales mais s'engagent très peu sur le terrain glissant de la caisse de retraite. "Les ententes constitutionnelles sont toujours possibles, dit Picard. Elles peuvent permettre tout au moins la transférabilité des pensions, dans tout le pays..." Il propose également un accord fédéral-provincial sur un

plan d'assurance-santé, sans affecter les droits de revenus d'une province qui préférerait mettre sur pied son propre programme.

Les candidats néo-démocrates recommandent des exemptions de base à l'impôt des particuliers de \$4.000 pour un chef de famille et \$2.000 pour un célibataire, et une politique d'habitation familiale qui rende la propriété accessible aux familles ouvrières.

A l'enseignement nucléaire, ils réaffirment leur opposition à la présence des ogives sur le sol canadien et l'appartenance du Canada à NORAD.

"Le NPD entre dans la lutte pour la faire, a dit Picard. Il insiste sur les 60 jours de "dérision" du gouvernement libéral, le souvenir du programme d'austérité du précédent gouvernement conservateur et les relations amicales entre les créditistes et le présent gouvernement.

M. Picard a fait état du rôle que joueraient les syndicats dans la présente campagne électorale.

"Les syndicats comme tels ne jouent aucun rôle particulier, a-t-il dit. Sur le plan individuel, c'est différent. Des chefs syndicaux peuvent parler en ma faveur. Je n'écarterai pas la possibilité de qu'été à la porte des usines..."

M. Picard a dit qu'il n'avait pas de caisse électorale, Mme Diné non plus. C'est d'ailleurs la raison du dîner à \$20 ou \$25 qui sera organisé au profit des deux candidats et auquel assistera M. Douglas.

"J'entre dans la campagne avec très peu d'argent, a dit le candidat dans Laurier. Des travailleurs bénévoles m'aideront, de mon côté et des comités qui ne sont pas en élection". M. Picard a qualifié de peu sérieuse les rumeurs voulant que M. Fernand Leblanc ou Paul E. Marsolais soit candidat libéral dans Laurier. "Par ce qu'un parti minoritaire a le pouvoir ne peut prendre la chance de perdre une élection complémentaire, a-t-il dit.

Faits divers

ACCIDENT
OTTAWA — Un cadet de la Sûreté provinciale du Québec s'est enlevé la vie en novembre dernier en montrant à son cousin comment jouer à la roulette russe.

L'agent Marcel Cyr, âgé de 20 ans, d'Arvida, s'est tiré une balle de calibre .38 dans la tête en donnant une démonstration du jeu de roulette russe à son cousin, Michel Arsenault. La scène s'est déroulée dans un dortoir du collège St-Patrice où Michel est pensionnaire.

L'étudiant de 20 ans a relaté au cours de l'enquête du coroner qui s'est déroulée hier soir à Ottawa qu'il pouvait voir la balle dans le baril de l'arme à feu, mais qu'il avait présumé qu'au moment où son cousin presserait la détente, la balle monterait d'un cran, s'éloignant ainsi du marteau. C'est le contraire qui se produisit et l'apprenti policier tomba raide mort.

IDENTIFICATION
ST-PIERRE-MIQUELON — Le cadavre d'un marin, découvert cette semaine sur les rivages de l'île St-Pierre-Miquelon, a été identifié comme étant celui du capitaine John Mills de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Il était le commandant du cargo "Mary Pauline" qui a sombré dans l'Atlantique le 21 décembre dernier au cours d'une tempête.

EXPLOSION
Une explosion a causé de lourds dégâts au viaduc des chemins de fer nationaux, qui traverse la rue Saint-Denis à la hauteur du boulevard Rosemont dans le nord de la métropole tôt la nuit dernière.

La cause de l'explosion n'a pu être déterminée. Le capitaine Marc Trudel, du service des incendies de Montréal, a été incommode en combattant le feu provoqué par l'explosion et il a été hospitalisé.

TEMPÊTE
QUEBEC — Une tempête de 12 pouces de neige s'est abattue sur la région de Québec, hier. La circulation a été pénible pendant plusieurs heures dans les rues de la ville et sur les routes de la région. La police rapporte de multiples accrochages, mais aucun accident majeur.

HOLD-UP
Trois bandits ont perpétré un hold-up dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse du nord de Montréal hier. Ils ont volé quelque \$10.000 et ont fui dans l'auto pilotée par un complice.

Funérailles de M. Aimé Parent à Outremont

C'est ce matin à neuf heures trente à l'église Saint-Germain d'Outremont, qu'auront lieu les funérailles de M. Aimé Parent, décédé le 7 janvier à Montréal par suite d'une longue maladie. Le défunt était bien connu dans les milieux financiers et sociaux de la métropole.

Il laisse dans le deuil son épouse, Albertine Fabien, anciennement de Veudun, ses fils, le Dr Fabien Parent, et Pierre Parent, o.d., sa fille Madeleine (Mme Paul Frenette) et leurs conjoints respectifs, ses petits-enfants, ses frères Florian et Lucien, ses sœurs Asthène (Mme E. Parent), Mère Saint-Mathias, C. N.-D., (Gilberte), Mère Marie de l'Annonciation, (Irène), dépositaire général des SS de Jésus et de Marie; Soeur Aimé du Sauveur (Lucille), des SS de Jésus et de Marie.

Au Vieux Manoir LE HOME DES GOURMETS
ROUTE 3 ENTRE LONGUEUIL ET BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier

Suggestions du chef:
Poulet Divan — Fruits de mer
Rôti de bœuf — Entrecôte
Licence complète

Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard

Réservation : 674-7855

DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS

200 ans d'existence

A 100 PIEDS DE LA PLACE D'ARMES A LOUER \$1.25 LE Pd c.

- Espaces de dimensions variées suivant exigences du locataire.
- 2 terrains de stationnement "P" à proximité.
- Gicleurs, ascenseur à boutons, chauffage compris.
- Près du futur métro et de l'Expo. 67.

MAISON "TRANCHEMONTAGNE"

459, St-Sulpice J.R. Bernier VI. 4-4427

Une série de voyages spectaculaires accompagnés par un représentant de l'agence

TOUR DU PACIFIQUE
29 janvier — 4 pays — 25 jours \$1,891.00

MEXIQUE
15 fév. — 8 jours \$418.15; 15 jours \$545.00
17 mars — 8 jours \$418.15; 15 jours \$545.00

PAQUES EN TERRE SAINTE avec l'ALLIANCE FRANCAISE
12 mars — 9 pays — 37 jours \$1,994.00
12 mars — 7 pays — 21 jours \$1,295.00
28 mars — 3 pays — 19 jours \$1,229.00

LE PRINTEMPS EN EUROPE
17 avril — 4 pays — 47 jours \$1,798.00
8 mai — 3 pays — 26 jours \$1,328.00

VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 8-221

VENTE du NOUVEL-AN

RABAIS DE 10% A 50% SUR TOUT NOTRE STOCK.

Tout notre assortiment de meubles et accessoires exclusifs est AUTOMATIQUEMENT réduit de 10% et, en plus, des rabais de 15% à 50% sont offerts sur plusieurs meubles-échantillons et articles de décoration recherchés.

C'est vraiment une vente d'envergure et les décorateurs-ensembliers VIAU, MORISSET INC. vous invitent à vous prévaloir de cette occasion de renouveler l'ameublement de votre foyer tout en profitant d'économies substantielles.

viau, morisset inc.
décorateurs-ensembliers
720 boul. décarie, saint-laurent - 747-9921

EDITORIAL

L'autorité de l'État

"Il y a deux groupes, dans la société québécoise, qui n'aiment pas que les journaux traitent trop en profondeur de leurs affaires (...). Ce sont le clergé et la finance".

C'est une observation de MM. Clift et Daignault, en marge du syndicat financier monopolisateur.

Elle étonne. Et même elle choque un peu. On se demande pourquoi deux excellents journalistes songent à faire un pareil rapprochement.

Et d'abord existe-t-il un seul groupe professionnel qui étale volontiers ses petites affaires sur la place publique? Les avocats? Les médecins? Les journalistes eux-mêmes? Le motto de toutes les corporations du monde, c'est: "Lavons notre linge sale en famille".

Au surplus, "le clergé" et "la finance" sont des institutions dont le caractère, les fonctions et le mode d'agir diffèrent singulièrement. Comment les rapprocher, sinon d'une manière très artificielle?

Dans la société québécoise, écrivent MM. Clift et Daignault: ce sont les mots-clés de leur paragraphe. S'ils disaient: dans leur rapport avec la société et l'État, alors l'intention deviendrait sans doute plus claire, et l'exactitude, plus grande.

Les Québécois ont mis du temps à se rendre compte des pouvoirs politiques dont ils disposent. A vrai dire, c'est la première fois qu'ils entendent les utiliser à fond, et ils en découvrent les limites sociologiques — je veux dire des limites posées, non par la constitution canadienne mais par les réalités sociales du milieu.

L'éducation revient aux provinces, mais chez nous ces pouvoirs étaient, dans leur ensemble, remis au clergé. Le rapport Parent a montré la nécessité de rendre à César ce qui est à César. Mais les termes du bill 60 ont soulevé des protestations. L'État a dû transiger, de puissance à puissance, avec le haut clergé. Nous connaissons les résultats de ces discussions au début de la session provinciale.

Et à qui appartient le ministère provincial des finances? A l'État ou à la rue Saint-Jacques? On ne l'a jamais su de façon très claire. L'atmosphère de secret, déjà intense au Conseil de l'Instruction publique, devenait épaisse et lourde aux finances. Conseillers, techniciens et clients du ministère se confondaient souvent. Les décisions prises à Québec dans ce domaine, a-t-on dit, sont connues une demi-heure plus tard rue Saint-Jacques; et d'ailleurs, par qui, à un certain niveau, étaient-elles prises?

Cette situation n'était sans doute pas particulière au Québec. Mais elle devenait ici plus odieuse, puisque, dans la vieille province, la direction économique n'appartient pas à la majorité. Or, comment être "maître chez soi" dans l'ordre politique quand la politique reçoit d'ailleurs ses directives financières? Cette situation crée donc, presque par définition, des rôles négatifs — plus ou moins coloniaux, plus ou moins vassalisés, mais recevant dans le secret des ordres ou des ultimatum.

Ici encore, l'État provincial tente d'acquiescer ce qu'il n'a jamais connu: une certaine dose d'indépendance. C'est l'honneur de René Lévesque d'y avoir, avec une équipe compétente, travaillé de toutes ses forces. Et c'est l'honneur de M. Eric Kierans d'avoir placé devant l'opinion le problème du syndicat financier qui exerce, depuis un grand nombre d'années, un monopole de fait sur la vente des obligations de l'État et de l'Hydro.

Dans les deux cas — éducation et finances —, le gouvernement se trouve aux prises avec des forces sur lesquelles, pour des motifs divers, son action est très relative. S'il progresse trop rapidement, il risque de se trouver aventuré. S'il recule, il perd la face, et son prestige tombe. Il faut donc à ceux qui mènent la barque beaucoup de sens politique pour mesurer au jour le jour ce qui est possible.

Le syndicat financier dirigé par la Banque de Montréal et la maison Ames vient de répliquer à la déclaration de M. Kierans par ce que la plupart des observateurs regardent comme un défi à l'État. Si tel est le sens du communiqué publié jeudi par le président Arnold Hart, c'est-à-dire, si le syndicat traditionnel l'est de toutes ses forces, qui sont grandes, pour garder son monopole de fait: alors le gouvernement doit lutter. Il ne saurait souffrir que son autorité soit publiquement mise en cause.

L'attitude du syndicat financier se comprend fort bien, mais elle est dangereuse: s'il l'emportait, ou si plus tard il réussissait à saboter un emprunt, on risquerait d'entrer bientôt dans une situation révolutionnaire. Je ne crois pas que le Québec soit dans un état d'esprit qui permette longtemps à un syndicat financier d'exercer sur l'État une domination pesante et visible. L'impatience est grande parmi nous. Elle paraît légitime. Mais elle implique des risques.

Ces risques deviendront sérieux si un monopole financier tient la dragée haute à l'État, et se comporte avec arrogance.

André LAURENDEAU

Une grève justifiée

A New-York, dans le quartier de Harlem, se poursuit actuellement une grève de locataires qui refusent de payer leur loyer pour forcer les propriétaires de taudis à effectuer les réparations nécessaires. Une décision d'un tribunal vient de donner un nouvel élan à cette initiative qui dure depuis quelques mois.

On sait que ce quartier est en grande partie vétuste et insalubre; les constructions sont anciennes; les logements surpeuplés sont en outre négligés; un grand nombre sont infectés de vermine, en particulier de rats; les murs, les escaliers sont en mauvais état; en plus des dangers d'incendie, d'accidents, la santé des locataires est aussi compromise par les violations des règlements sanitaires; en hiver, le froid aggrave les chocs. Or les loyers de ces taudis sont notablement plus élevés que dans les autres parties de la ville, les aliments vendus dans le quartier sont à la fois chers et de qualité inférieure.

En septembre dernier, sous la direction d'un comité local de l'habitation, les locataires de deux immeubles ont refusé de payer leurs loyers tant que leurs logements ne seraient pas réparés et rendus plus habitables; le mouvement a grandi et s'étendait récemment à 38 immeubles.

La question a été portée devant les tribunaux et les locataires grévistes ont remporté un succès encourageant. Le juge a décidé qu'ils pouvaient continuer de ne pas verser leur loyer aux propriétaires à cause des violations des règlements sanitaires dans leurs logements. Il leur a ordonné de payer ces sommes au tribunal et a promis qu'il ne remettrait l'argent aux propriétaires que pour le paiement des réparations.

Ces grévistes disposent donc d'une arme efficace, et le mouvement va probablement s'étendre dans le quartier; pour éviter cela les propriétaires jugeront peut-être préférable d'entreprendre les travaux urgents et de rendre ces logements moins dangereux et moins insalubres. Il est encore trop tôt pour savoir si ce jugement sera confirmé par les tribunaux supérieurs, ou encore si cette arme pacifique peut devenir un article d'exportation dans d'autres villes ou d'autres pays, mais la décision du juge pa-

rait tout à fait sage et justifiée.

Nos taudis montréalais

A Montréal aussi, des milliers de familles vivent dans des logements insalubres, dangereux, où les règlements de sécurité et d'hygiène sont violés impunément. En novembre 1958, après l'écroulement de la place Oldfield qui fit seize morts, la Cour du commissaire des incendies signalait que des infractions aux règlements de construction avaient été commises dans l'édifice incendié. Un rapport municipal suscité par ce désastre concluait quelques mois plus tard que la ville n'était pas responsable de cette hécatombe et qu'elle était impuissante à en prévenir de semblables, car la ville n'est pas responsable des infractions commises à son insu, et il n'existe pas de "texte obligeant la cité à des inspections telles que toute infraction deviendrait physiquement impossible à commettre."

Puisque dans ce rapport la ville admettait son impuissance à protéger la population contre les dangers d'incendie, d'accident, de maladie qu'entraîne l'insalubrité d'un grand nombre de logements, ce serait peut-être utile que les organismes, publics ou privés, qui aident d'une façon ou d'une autre les victimes des taudis chez nous, songent à utiliser l'arme nouvelle qui semble donner d'excellents résultats à New-York.

Un tel mouvement serait d'autant plus indiqué que l'offensive contre les taudis semble au ralenti. On en supprime un certain nombre, notamment dans le déblaiement du quartier où s'installera la Société Radio-Canada, mais les programmes de construction de logements à loyer modique sont abandonnés. Il semble que le projet de boulevard des Trinitaires n'a pas été réalisé parce que la ville trouve cela trop coûteux.

Or la preuve est faite que l'entreprise privée ne peut pas résoudre le problème de

BLOCS NOTES

Le pensée du ministre

Au XVIIIe siècle les grands colons comme Montcalm, Duplex et son successeur Lally-Tollendal, "gouverneur moins habile car ce n'était qu'un soldat", sont constamment préoccupés par la pensée du ministre que ne confond pas pour eux avec la volonté du roi. "L'idée même de la discipline supérieure, applicable aux grands chefs, tendait irrésistiblement à se fixer."

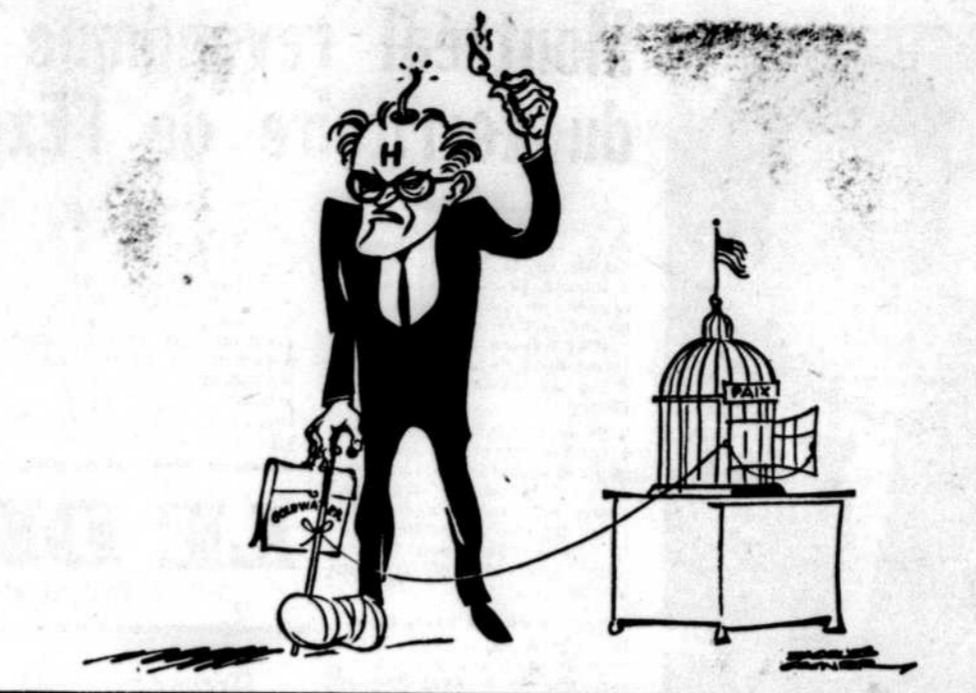
Rénovation urbaine

Une grève des locataires de taudis pourrait accélérer un remède qu'on nous a annoncé il y a déjà quelque temps. L'hiver dernier, l'administration Drapeau-Sauvère faisait approuver par la Législature un amendement à la charte qui a été sanctionné le 20 juin, et qui autorise la ville à accorder aux propriétaires des subventions égales à l'augmentation des taxes foncières résultant d'une rénovation ou reconstruction dans des secteurs désignés par la ville.

L'automne dernier, dans son programme électoral, le Parti civique promettait de recourir à ce moyen pour stimuler la participation des propriétaires et de l'entreprise privée à la rénovation urbaine. Le projet est en marche dans les services municipaux; mais il n'avance pas vite, car aucun règlement n'a encore été approuvé ni même présenté au Conseil à ce sujet.

Selon le rapport publié après l'incendie de la place Oldfield la ville est incapable de faire respecter efficacement ses règlements parce qu'elle ignore un grand nombre de violations, mais les habitants des taudis connaissent ces violations parce qu'elles les subissent. Un plan concret comme la grève des loyers ferait surgir une masse d'information, et pourrait inciter les propriétaires en cause à réclamer la subvention promise pour les rénovations.

P. S.



UN LIVRE DU MARECHAL JUIN: "Trois siècles d'obéissance militaire 1650-1963"

Par JEAN PLANCHAIS

"J'ai toujours obéi au gouvernement de la France sans me faire juge de sa légitimité et je continue de le faire. J'ai obéi quand l'obéissance allait de soi, mais j'ai obéi également dans des circonstances où beaucoup estiment, ou ont estimé, qu'il aurait fallu désobéir: en particulier lors de l'armistice de 1940 et lors de l'abandon de ma terre natale d'Algérie. Je mets moins que jamais en question le réflexe d'obéissance que l'ancienne armée m'avait inculqué. A mes jeunes camarades, formés au cours d'un quart de siècle où l'on a répandu dans l'armée une attitude de libre examen et d'option politique individuelle, — avec les résultats que nous voyons, — je recommande un franc retour à notre tradition. Tant il est sage parfois de prendre le parti de ses pères, et cela même parfois contre son père."

Ces lignes, publiées dans un livre qui porte la date de 1964, prennent la dimension d'un message adressé à l'armée par le dernier maréchal de France. Elles figurent dans l'avant-propos de Trois Siècles d'obéissance militaire 1650-1963 (1). L'ouvrage est signé: Alphonse Juin, de l'Académie française, sans allusion à la haute dignité militaire de son auteur, ainsi qu'il se doit, selon la règle, soumise à l'autorisation ministérielle.

Souvent porte-parole de l'armée, mais ayant toujours refusé d'être son candidat, le maréchal a voulu, semble-t-il, lui rappeler les leçons de l'histoire en même temps que la laver aux yeux des Français du soupçon d'être de longue date un instrument de coup d'État. "On trouvera dans ce livre une thèse historique, écrit-il: c'est que notre armée est restée fidèle depuis trois siècles au principe d'obéissance."

Comme toutes les thèses, celle de l'ancien chef de corps expéditionnaire français d'Italie appelle quelques réserves. Le survol de trois siècles d'histoire française est trop rapide, le désir de démontrer trop évident pour qu'il n'en soit pas ainsi. Le maréchal montre d'abord comment Louis XIV, de féodaux indociles et peu conscients de l'entité nationale, fit des chefs militaires "soumis avec abnégation aux hautes considérations politiques qui leur étaient signifiées".

Le maréchal en vient ensuite, sans d'ailleurs se mettre personnellement en scène, à parler des événements auxquels il fut directement mêlé à partir du 8 novembre 1942, alors qu'il commandait les forces terrestres d'Algérie. L'armée d'Afrique se montra, estime-t-il, disciplinée en répliquant au débarquement américain. Il passe rapidement sur Alger à l'époque de la "querelle des généraux" et sur les campagnes de Tunisie et d'Italie, qu'il a déjà contées dans ses Mémoires. Les batailles de la Libération voient se reconstituer "dans l'esprit des militaires français le principe que la force est plus d'obéissance qu'un coup de force".

Lorsqu'il parle de l'Indochine, Juin ne dissimule guère qu'il était partisan de la formule d'Élisée Reclus: "L'Asie, gardons l'Afrique!" Pour la première fois, exception faite bien entendu de son avant-propos, il écrit à la première personne. Il indique en effet qu'il avait mis lui-même en garde le général Navarre, après le président du conseil de l'époque, contre la "stratégie des hérissons". Il avait également insisté auprès de M. Pleven "pour que le gouvernement ne déclarât pas trop expressément qu'il entendait défendre le Laos "à tout prix". Le Laos fut défendu, dit-il, "prix" par le "hérisson" de Dien-Bien-Fu.

Exaltation du mythe para, "incompréhensible capitulation" de Suez, influence des Français d'Algérie, "milieu exalté de tempérament jacobin et facilement enclin, dans les gros centres principaux, aux démonstrations d'armes, prétendues d'auto-défense, et aux manifestations oratoires en faveur de l'Algérie française", marquent profondément l'armée ramenée d'Indochine en Afrique du Nord. Le maréchal voit un risque de "politisation" de l'armée dans "l'opposition entre la volonté de ses chefs de conduire vaillamment et, chez certains autres, les tendances à l'objection de conscience". Mais, ajoute-t-il aussitôt, "cette position n'a jamais joué dans les casernes et dans les camps".

lettres au DEVOIR

L'ultimatum de M. Jean-Guy Pilon au Conseil des Arts

C'est vraiment une histoire extraordinaire que cette entrevue de Jean-Guy Pilon, directeur de la revue Liberté, à La Presse du 21 décembre. M. Jean-Guy Pilon, membre du Conseil des Arts du Québec, ne s'oublie pas, lance un ultimatum à ce Conseil des Arts d'avoir à lui verser sans délai une subvention (au fait, n'en a-t-il pas déjà eu une?), sans quoi la revue cesse de paraître.

Plus tôt, rectifions, chose encore plus extraordinaire: Jean-Guy Pilon, membre du Conseil des Arts qui octroie les subventions en principe, lance son ultimatum au ministère des Affaires culturelles dont, d'après lui, dépendent des subventions qu'attribue le Conseil des Arts. Étrange en vérité; de plus, plus étrange encore: "Nous sommes au bout de nos ressources, dit Jean-Guy Pilon. Et nous sommes fatigués d'être au bout de nos ressources. Depuis le début de la revue, nous travaillons dans des conditions difficiles. Cela ne peut plus durer." Décidément, à ces gens de "gauche", il manque la patience des gens de "droite": il y a cinquante ans que L'Action Nationale est à bout de ressources, mais elle a bien l'intention de durer dans la liberté, même si elle ne s'appelle pas "Liberté" — en dépit du refus de subvention du Conseil des Arts... auquel M. Jean-Guy Pilon a peut-être lui-même collaboré?

De toute façon, si vraiment la présence d'un Conseil des Arts doit avoir pour effet de créer une telle mentalité de dépendance et de tutelle chez nos intellectuels, c'est en souhaitant la disparition au plus vite. Car voilà maintenant, si l'on en croit la thèse de Jean-Guy Pilon, que nos initiatives culturelles ne pourront plus vivre comme si elles ont des subventions. Qu'en raison de l'existence des subventions, elles vont se mettre à pratiquer la tactique de la grève et le chantage de la disparition pour forcer les mains à un ministre, qui, de toute façon, ne devrait pas se mêler de ces questions. Tout est corrompu, tout est faussé! La pauvre est en train de se mettre dans ce fromage à la fabrication duquel M. Pilon participe pourtant d'une façon assez intime.

D'ailleurs, si l'on en croit l'enquête que a faite Le Devoir au sujet du refus d'une subvention à L'Action Nationale, la position de M. Pilon est étrange. Il admet lui-même dans cette entrevue que sa revue n'est pas exclusivement littéraire. Ou alors faut-il croire que derrière l'insolence de Jean-Guy Pilon envers le ministère se cachait un refus dudit ministère d'attribuer une subvention supplémentaire que le Conseil des Arts lui-même n'aurait pas osé refuser à l'un de ses membres, alors qu'il venait de se prononcer contre un octroi à L'Action Nationale? Vraiment, ces histoires d'affaires culturelles deviennent de plus en plus troublantes pour les pauvres profanes que nous sommes. Comme c'est actuellement la mode de demander à des commissions royales d'enquête à propos de rien, faudrait-il aussi demander une commission royale d'enquête pour nous éclairer sur les mystères des affaires culturelles et du Conseil des Arts au Québec?

François-Albert ANGERS, Président de la Ligue d'Action Nationale.

La vulgarisation des sciences

Intéressé par votre article traitant de la vulgarisation dans votre livraison du 27 décembre, j'aimerais vous livrer mes réflexions qu'il a inspiré à un enseignant.

Depuis quelque temps, je m'interrogeais sur les raisons qui ont poussé le professeur R. F. Léon Brasseur, de la vulgarisation des sciences physiques ou exactes fait défaut chez nous. Je crois avoir une réponse. Nous savons par expérience, que les connaissances scientifiques sont difficiles à acquérir, plus, certes, que l'argent, aussi certains développements, vis-à-vis d'elles, une forme d'avarice qui fait qu'ils ont répugnance à donner à autrui des richesses si durement acquises. C'est ainsi que, dans la plupart des cas, l'enseignement des sciences est donné sous une forme occulte, présentée de façon difficile dans le but, inconscient, de décourager l'acquéreur, de conserver à l'intérieur, les biens de la citadelle. Malheur donc dans ces conditions, à qui s'efforce de communiquer sincèrement et intelligiblement le savoir, que ce soit le professeur de collège, le professeur de nom ou le vulgarisateur, les spécialistes, les théoriciens (ou ceux qui croient l'être...), le traitant d'imposteur, de primaire, de traître, de bradeur en un mot. Si, encore, il avait la satisfaction d'être soutenu par ceux auxquels il s'adresse, mais il n'en est rien. L'étudiant, ou le profane, qui de-

vaient se féliciter de la désoccultation de la science, se montrent, au contraire, pour la plupart, un peu déçus: "pensez donc, disent-ils, si c'était de la science, nous n'aurions rien compris, il est évident que nous ne comprenons pas!" et d'en induire que le vrai scientifique est forcément un pythie alors que celui qui est compréhensible a peu d'épaisseur, de valeur. Il se développe donc un véritable mépris des maîtres de la science qui croient d'habitude en communiquant leur savoir à d'autres et l'incompréhension des bons gens qui pensent que la science, pour être la science, doit obligatoirement être esotérique... Les professeurs de sciences en souffrent à l'heure actuelle, croyez-vous que certains d'entre eux vont être tentés de partager le même sort, de supporter le discrédit qui s'attache à ceux qui s'efforcent de rendre la science accessible. Je le souhaite mais n'ose pas trop y croire. Il faudra, alors que beaucoup de choses soient changées.

Jean Robin pro à l'École Normale de l'univ. de Sherbrooke.

Le maréchal tient à ce que son livre soit une démonstration et une leçon, pas un pamphlet. Il demande l'annulation des condamnations militaires, et Burroughs jusqu'au bout, il conclut sur cette phrase: "Quant au reste, si un retour progressif à des formes de gouvernement moins exceptionnelles répond, comme je le crois, aux vœux de ces citoyens, c'est aux politiques qu'il incombe d'assurer cette évolution par les moyens qui leur sont propres."

(1) Plon. (Le Monde)

La Bible vous parle

Saisis la discipline, ne la lâche pas, garde-la, c'est ta vie. (Prov 4, 13) Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR FONDS PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué, Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint, trésorier: Arthur Lefebvre, directeur de l'information: Michel Roy.

Caisse de retraite : FTQ et CSN sont d'accord sur le fond mais se séparent sur les modalités

par Evelyn GAGNON

A environ trois mois d'intervalle, les deux grands organismes groupant les travailleurs organisés du Québec ont exprimé au gouvernement provincial leurs points de vue respectifs sur la caisse de retraite que la province entend créer. En octobre, la Confédération des syndicats nationaux présentait son mémoire et la Fédération des travailleurs du Québec faisait de même mercredi. Ce sont les deux seuls groupes qui ont fait connaître publiquement des projets détaillés sur cette question.

Sur l'urgence d'instituer une caisse de retraite, les deux centrales sont d'accord. Toutes deux ont souligné la nécessité d'assurer aux travailleurs, à l'âge de la retraite, un revenu proportionnel à celui qu'ils auront obtenu par leur travail au cours de leur vie active.

De la même façon, toutes deux recommandent que les cotisations à la caisse de retraite, qui selon elles devra être universelle, obligatoire et publique, soient de quatre pour cent du revenu annuel, payables dans le cas des salariés, moitié par l'employé et moitié par l'employeur.

Toutefois, on note des différences dans les perspectives adoptées par les deux centrales dans leurs mémoires respectifs. La CSN a fixé deux objectifs à la caisse de retraite : assurer le bien-être de la population âgée, mais aussi assurer que les fonds accumulés par la caisse servent les intérêts économiques et sociaux de la communauté en général. Elle a consacré plusieurs pages à élaborer sa conception du rôle économique qui devrait être dévolu à ce fonds.

La FTQ, par contre, pour les fins du mémoire, ne s'est attachée qu'à l'aspect sécuritaire sociale de la caisse. En outre, ses propositions touchant le montant des prestations prévoient en général des pensions plus élevées que celles suggérées par la CSN. Ainsi, un individu qui aurait contribué à la caisse de retraite pendant 35 ans, et dont le salaire moyen au cours de ses meilleures années aurait été de \$6,000, toucherait, en pension de base et assurance-vieillesse, \$3,300 par année selon le projet de la FTQ. Si le salaire moyen était de \$2,500, les prestations selon les deux projets seraient respectivement de \$2,075 (CSN) et \$2,340 (FTQ).

Voici, en détail, les différences entre les deux projets, tant du point de vue des contributions que du point de vue des prestations versées :

La FTQ propose que tout salaire inférieur à \$10,000 par année soit cotisable. La CSN fixe un maximum de \$8,000 par année et stipule que les revenus inférieurs à \$1,500 par année ne seront pas cotisables. Les deux centrales proposent l'institution d'une pension universelle de base, d'un montant uniforme, payable à toutes les personnes âgées de 65 ans, comparable à la présente pension de vieillesse du gouvernement fédéral, mais qui tomberait sous responsabilité provinciale. La CSN propose que cette pension de base soit de

\$100 par mois et la FTQ, qu'elle soit de \$75.

PENSION COMPLÉMENTAIRE

Les deux centrales proposent qu'il y ait ensuite une pension complémentaire, proportionnelle au revenu gagné pendant les années actives, et qui ne serait pas moindre que \$20 par mois, du point de vue de la FTQ, ou que \$30 par mois, selon la CSN. La pension minimum de l'assuré serait donc de \$85 d'après la FTQ et de \$150 par mois d'après la CSN.

La FTQ propose que, comme base de calcul des prestations, on utilise la moyenne des revenus gagnés pendant les 15 meilleures années de la vie active, la CSN, que l'on tienne compte des cinq meilleures années. D'après le projet de la CSN, la pension versée à la retraite équivaudrait à un pour cent du revenu moyen de ces cinq années multiplié par le nombre d'années de participation au plan. La FTQ, d'autre part, propose que la pension mensuelle de l'assuré soit égale au montant moyen qu'il aurait versé à la caisse au cours de ses quinze meilleures années, plus un dollar pour chaque année de contribution au-delà de 15 ans, jusqu'à un maximum de \$20. C'est cette disposition surtout qui entraîne des différences entre les montants des prestations prévues par chacun des deux projets, pour tous ceux qui touchent plus de \$2,500 par an.

LES SURVIVANTS

Il y a également des distinctions entre la protection que prévoit chaque projet pour la veuve de l'assuré et ses enfants. La CSN propose qu'en cas de décès avant l'âge de la retraite, une somme globale équivalente à un an de salaire au moment du décès soit versée aux héritiers. En cas de décès après la retraite, les deux tiers de la pension seraient payables au conjoint survivant ou, en l'absence d'un conjoint vivant, la pension sera versée pendant cinq ans aux héritiers légaux.

La FTQ, par contre, propose qu'en cas de décès d'un retraité, le conjoint survivant ait droit à cinquante pour cent du montant de la pension, plus quinze pour cent par enfant de moins de 18 ans à charge, jusqu'à un maximum de 80 pour cent. S'il n'y a pas de conjoint survivant, les enfants de moins de 18 ans ont droit à 30 pour cent de la pension, jusqu'à un maximum de 80 pour cent.

Enfin, la FTQ propose deux mesures que ne prévoit pas la CSN : en premier lieu, un régime d'assistance à l'intention des personnes pour qui les dispositions du régime de base ou du régime complémentaire ne s'appliquent pas, ou sont insuffisantes. Deuxièmement, une sorte de régime des régimes privés qui offriront des avantages supérieurs à ceux prévus par la caisse publique. La FTQ voudrait que l'administration de la caisse d'Etat offre des régimes d'assurance-vieillesse facultatives pour faire concurrence aux compagnies privées dans ce secteur et surveille également les régimes privés qui subsisteraient, de manière à assurer à l'individu qui contribuerait à plusieurs régimes de ce genre pendant sa vie des prestations au moment de la retraite proportionnelles à ses contributions.

Provost confirme l'accord FTQ-CTC

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a confirmé l'existence d'un accord entre sa centrale syndicale et le Congrès du travail du Canada sur la question de la caisse de retraite.

Plus tôt cette semaine, la FTQ recommandait au ministre du travail, M. Carrier Fortin, la création d'une caisse provinciale, alors que le président du CTC, M. Claude Jodoin, annonçait le lancement dans tout le pays, sauf le Québec, d'une campagne en faveur d'une caisse fédérale de retraite.

Le président de la FTQ annonce qu'il a reçu de M. Jodoin une lettre reconnaissant la position autonomiste prise par cette centrale provinciale, mais exprimant également l'espoir qu'une entente permettra de rendre quand même les pensions transférables d'une province à l'autre.

Rappelant que le mémoire de la FTQ recommande au gouvernement provincial de négocier à ce sujet des accords de réciprocité avec les autres provinces ou avec le gouvernement fédéral, selon le cas, M. Provost a exprimé l'espoir que le CTC et les autres fédérations provinciales de travailleurs s'emploieront également à obtenir des instances gouvernementales qui relèvent de leur juridiction qu'elles entament des pourparlers avec le Québec sur le problème de la transférabilité.

Il est évident, de déclarer le leader syndical, que nous n'entendons pas que les travailleurs fassent les frais du respect des droits provinciaux; mais, nous pensons qu'avec un minimum de bonne volonté de part et d'autre, il est presque toujours possible de concilier les aspirations nationales avec les impératifs économiques et sociaux.

TORONTO — Le chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario, M. Donald MacDonald, a exprimé l'avis que la Société Radio-Canada devrait faire de CJBC une station radiophonique polyglotte au lieu d'un poste uniquement français. Ceci mettrait fin au ressentiment au sujet du projet actuel et satisfierait un grand besoin dans les communications, a-t-il soutenu.

\$480,000 pour un nouveau programme d'échange culturel et technique entre Québec et Paris

Le Conseil des ministres du Québec a approuvé la conclusion d'un accord de coopération technique avec la France.

En vertu de cette entente, le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère de la jeunesse, consacra en 1964-1965 la somme de \$150,000 à un nouveau programme d'échange d'étudiants et de stagiaires avec la France.

De son côté, la France consacra pendant la même année une somme de \$330,000 à la réalisation du même programme. L'organisme français qui sera chargé de cette réalisation s'appelle l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF).

Les détails de ce nouveau programme seront arrêtés incessamment de façon à entrer en vigueur dès le début de la nouvelle année financière.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de la jeunesse, à l'aéroport de Montréal, hier soir, avant le départ de huit fonctionnaires québécois, choisis pour accomplir un stage d'études à l'École nationale d'administration de France.

M. Gérin-Lajoie a expliqué que cet accord permettra d'envoyer, dès les prochains mois, d'autres stagiaires du Québec en France. Ceux-ci comprendront non seulement les fonctionnaires, mais encore des citoyens œuvrant dans diverses branches de la technique et de l'industrie, qui iront se perfectionner dans des institutions d'enseignement ainsi que dans certaines industries françaises.

Le ministre de la jeunesse a rappelé que l'accord de coopération technique, de même que l'entente spéciale entre l'école nationale d'administration et le ministère de la jeunesse, qui se concrétiserait par le départ des huit premiers stagiaires, découlent d'un rapprochement entre la France et le Québec, aux plans techniques, économiques, culturels et scientifiques. Ce rapprochement a été amorcé en 1961, lors de la visite à Paris d'une délégation du gouvernement du Québec, présidée par le premier ministre; il s'est poursuivi, notamment par la visite au Québec, de la mission Baumgartner ainsi que par de nombreux contacts qui ont été établis lors de la grande exposition française de Montréal, l'automne dernier.

M. Gérin-Lajoie a souligné que le gouvernement entend poursuivre un programme d'échange plus systématique et plus soutenu entre le Québec et la France. Il a ajouté que des stagiaires français sont déjà accueillis chez nous. Le Québec peut, à son tour, une contribution originale à la formation de spécialistes dans certaines disciplines, a expliqué le ministre. "Je songe, en particulier, à certains grands projets, dans le domaine du génie, qui sont ou seront réalisés dans le Québec, grâce à des techniques dont pour-

raient profiter de jeunes ingénieurs français.

Au sujet des études que vont accomplir huit fonctionnaires à l'école nationale d'administration, M. Gérin-Lajoie a déclaré, en terminant, qu'elles entrent dans le cadre de la politique de revalorisation de la fonction publique, qui demeure l'un des principaux objectifs du gouvernement. Nous serons ainsi en mesure, a-t-il conclu, de bénéficier de l'expérience et des traditions dont l'administration publique française peut, à juste titre, se

glorier et qui ont été l'un des grands facteurs du progrès de la France.

LIMITE

RIMOUSKI — Le conseil municipal demandera à la commission fédérale des transports de réduire la vitesse maximale permise aux trains du Canadien National qui traversent la ville.

La commission a fixé à 35 milles à l'heure, récemment, la vitesse maximale mais le conseil croit que celle-ci est encore trop grande et qu'elle constitue un danger pour la population.

Huit stagiaires du Québec en France

Huit fonctionnaires du gouvernement du Québec ont quitté hier soir Montréal par avion pour accomplir un stage d'un an à l'École nationale d'administration de France.

Ces stagiaires sont envoyés à Paris à la suite d'une entente intervenue entre le gouvernement du Québec et l'École nationale d'administration de France. Le choix de ces huit premiers stagiaires a été effectué par un comité spécial, composé du directeur des études de l'E.N.A., de représentants du gouvernement du Québec ainsi que des universités.

Les stagiaires québécois passeront un an en France, dont environ sept mois à l'école nationale d'administration. Les autorités de cette institution ont

établi, à leur intention, un programme d'études spécial qui correspond, d'une façon générale, à la deuxième année du cours ordinaire. Celui-ci se compte trois. Ce programme diffère de celui qui a été mis au point pour les autres fonctionnaires étrangers. Les stagiaires devront subir des examens et il leur sera décerné un certificat spécial.

À la fin de ces études, les fonctionnaires québécois devront accomplir un stage de quatre mois dans divers secteurs de l'administration française.

Voici la liste des huit stagiaires du gouvernement du Québec :

laction de la commission du service civil;

Jean-Guy Fredette, 29 ans, attaché de presse du ministre des richesses naturelles;

Gilles Lavigne, 26 ans, secrétaire administratif du ministre de la jeunesse;

Pierre Michel, 32 ans, adjoint du chef comptable au ministère du revenu;

Marc Morin, 27 ans, du bureau de la planification du ministère de la jeunesse;

Lionel Ouellet, 31 ans, économiste du ministère des richesses naturelles, qui agit permanent comme secrétaire d'aménagement des ressources;

Yvon Sandon, 30 ans, agent du personnel à la commission du service civil.



Vincent Prince (La Presse) reçoit le prix Olivar Asselin (SSJB)

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de proclamer le lauréat pour l'année 1964 de son Grand Prix de journalisme. Ce prix,

couramment appelé Prix Olivar Asselin, est décerné à Vincent Prince, éditorialiste en chef au journal "La Presse". La SSJB veut ainsi signaler

les mérites d'un journaliste canadien-français dont la compétence professionnelle est hautement reconnue. Vincent Prince entrant à "La

Presse" en 1946. Successivement chroniqueur sportif (1 an), traducteur (2 ans), chroniqueur religieux (3 ans), chroniqueur politique à Québec (8 ans), il est, depuis juin 1961, éditorialiste en chef. Il occupa la présidence de la Galerie de la presse au parlement de Québec et celle du Syndicat des journalistes de Montréal section de "La Presse". En 1962, il recevait deux prix de journalisme offerts pour la première fois par l'Union canadienne des journalistes de langue française: le prix des éditoriaux et le prix des correspondants et chroniqueurs politiques.

Né à Saint-Samuel, comté de Nicolet, Vincent Prince poursuivit ses études classiques aux séminaires de Terrebonne et de Chambly-Bassin. Il obtint sa licence en philosophie, son baccalauréat en théologie et une maîtrise (M.A.) en sciences sociales et politiques de l'université d'Ottawa, ainsi que son baccalauréat en loi de l'université McGill.

Le jury qui a recommandé au conseil général de la SSJB l'attribution du prix Olivar Asselin 1964 à Vincent Prince était présidé par Me Yvon Groulx, vice-président général de la SSJB et ancien journaliste. Les autres membres étaient Me Roger Duhamel, M. Fernand Denis, M. Alfred Ayotte, M. Roger Bourbonnais, Mlle Germaine Bernier, ainsi que le président général de la société, M. Paul-Emile Robert.

ESPAGNOL ou ITALIEN

PROFESSEURS D'ESPAGNOL

M. Manuel Melias, M. Michael Las-Santas

PROFESSEURS D'ITALIEN

Mme Alba Notte, M. Enzo Colla

20 COURS

tous les mercredis soir débutant le 22 janvier à l'un ou l'autre de ces deux endroits :

Ecole N.-D.-de l'Espérance, Rue ST-DENIS, près Sherbrooke

Ecole de La Mennais, Rue ST-DENIS, près Beaubien

Certificats d'études, privilèges des membres, prix raisonnable

NOTRE ASSOCIATION qui a enseigné l'espagnol et l'italien à plus de 8,500 personnes depuis 23 ans!

Téléphone : 845-3893

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE, 31 ouest, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, LD 9-1-64

Je désire des renseignements d'espagnol ou d'italien au sujet des cours

NOM _____ TEL. _____

ADRESSE _____

INGÉNIEURS MONTRÉAL

L'Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent demande pour son bureau principal de génie, des spécialistes niveaux junior, intermédiaire et supérieur, pour les études et la mise en plan de structures d'acier, de béton ou de terre ainsi que les travaux connexes mécaniques ou électriques, se rapportant au jumelage du canal Welland. Des ouvertures existent dans les domaines suivants :

ETUDE EN BETON GEOTECHNIQUE

ETUDE EN CHARPENTE INSPECTION

ETUDE EN ELECTRICITE PLANS ET DEVIS

ETUDE EN MECANIQUE HYDRAULIQUE

Les demandes doivent être faites par écrit à l'Agent du personnel, Administration de la Voie maritime de Saint-Laurent, C. P. 98, Cornwall, Ontario.

(Collège Sainte-Marie)

LES COURS DU GESU

Services Culturels pour adultes

DEBUT DES COURS : LE 2, 4, 5, 6 FÉVRIER

Session du printemps 1964

RELIGION

- Formation théologique des laïcs
- Christianisme, athéisme, liberté
- Bible: les Evangiles synoptiques

PHILOSOPHIE

- Histoire de la philosophie
- Tailhard de Chardin: "le phénomène humain"

PSYCHOLOGIE

- Psychologie de l'adolescent
- Psychologie de la personnalité
- Expérience de dynamique de groupe

LANGUE FRANÇAISE

- La composition française de tous les jours
- La stylistique française
- Théorie et pratique de l'expression orale

SCIENCES

- Biologie de l'homme
- Sciences et vie modernes

COURS DE LECTURE RAPIDE

Pour plus de renseignements demander un prospectus à l'adresse suivante :

COURS DU SOIR

LES COURS DU GESU

1180, rue Bleury, Montréal 2 866-3611

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

AIDE-INFIRMIÈRES

(\$2,400. — \$3,000.)

Pour le ministère de la Famille et du Bien-Être Social

Services de Protection de la Jeunesse

Au Centre Berthelet à Rivière-des-Prairies

TÂCHES : Sous la direction d'une infirmière licenciée, exercer la surveillance de jeunes garçons et filles dans les infirmeries du Centre; exécuter les ordonnances du médecin dans la médication et le traitement des malades. Au besoin, accomplir d'autres tâches connexes.

QUALITÉS REQUISES : Détenir le certificat d'auxiliaire en nursing décerné par l'Association des Infirmières de la Province de Québec ou la licence de garde-malade auxiliaire décernée par l'Association des Gardes-Malades Auxiliaires. L'expérience avec les jeunes est souhaitable. Qualités personnelles appropriées. De préférence, les candidates devront être âgées d'au moins 25 ans à la date de fermeture du concours.

NOTE : Lors de l'examen oral, chaque candidate devra présenter au jury son certificat d'auxiliaire en nursing ou sa licence de garde-malade auxiliaire et un certificat médical attestant que son état de santé est satisfaisant.

On s'inscrit à ce concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec et 1454 de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 22 janvier 1964. Mentionner le numéro 64-701.

POUR ACCUEILLIR CHALEUREUSEMENT L'ANNÉE 64, ALLEZ AUX ÎLES DU SUD par AIR CANADA

NASSAU (Jet sans escale de Montréal) \$153⁶⁰

LA JAMAÏQUE \$209⁸⁰ Tarif "Excursion 17 jours", classe économique, aller-retour.

AIR CANADA dessert également ANTIGUA, LA BARBADE et LA TRINITÉ (porte d'entrée de TOBAGO).

Lorsque le froid nous assiège, qui ne rêve d'un séjour aux Antilles, les îles de l'éternel été? Cet hiver, réalisez ce rêve: allez aux Antilles—et allez-y par Air Canada. Bénéficiez de ces avantages: RAPIDITÉ: vous volerez vers le soleil à 9 milles à la minute, en quadricoptère DC-8. CHOIX DE DESTINATION: seul Air Canada peut vous mener, de Montréal, à tant d'îles du sud! CONFORT: le service raffiné d'Air Canada, avec tout ce que cela comporte: repos, délicieux repas, personnel attentif... COMMODITÉ: vols sans escale pour Nassau; une seule escale (sans changement d'avion) pour Antigua et la Jamaïque. PRIX MODIQUES, surtout si vous profitez du tarif "Excursion 17 jours" en classe économique. FACILITÉS DE PAIEMENT, grâce au plan "Voyagez maintenant-Payez plus tard"! Six bonnes raisons d'aller aux Antilles par Air Canada!

Pour tous renseignements, voyez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada: 489-3411

Air Canada a des bureaux de vente des billets, Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

VOYAGEZ À LA CANADIENNE, PAR AIR CANADA TRANS-CANADA AIR LINES

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INT

SELON LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS E.-U.

L'URSS traverserait une crise économique et devra importer beaucoup plus de l'Occident

WASHINGTON. — L'Union soviétique devra consacrer une somme d'environ \$2 milliards à l'achat de machines et d'équipement industriel si elle veut mener à bien les projets d'expansion de son industrie d'engrais chimiques. Dans un rapport sur les problèmes économiques de l'URSS, la Central Intelligence Agency (CIA — les services secrets américains) précise que le gouvernement soviétique devra probablement solliciter des crédits et que les achats entraîneront une baisse considérable de ses réserves d'or déjà affaiblies par ses achats considérables de blé l'an dernier.

Le rapport, publié à l'occasion de la première conférence de presse jamais donnée par la CIA, affirme encore que depuis quelques années, les maîtres du Kremlin essaient de faire trop de choses avec des moyens trop limités. Cette manière de vivre sur les capitaux empruntés, d'improviser des solutions temporaires à bon marché aux problèmes de base tel l'agriculture, et de négliger un développement spectaculaire dans certains domaines récents, a fini par mettre dans l'embarras l'Union soviétique, ajoute le rapport.

Réduction du stock d'or. Dans son rapport, la CIA ajoute encore que les ventes d'or soviétique en 1963 se sont élevées à \$500 millions alors que la production annuelle récente est de \$175 millions.

Les besoins soviétiques en machines et en équipement, pour la production des engrais chimiques en particulier, dépassent de beaucoup les quelques millions de dollars par an et pourraient atteindre un total de \$2 milliards, affirme la CIA.

Le rapport note aussi que des dépenses énormes ont été engagées dans les domaines de l'industrie, de la défense et de l'espace au détriment de l'agriculture.

Une récolte presque désastreuse en 1963 a révélé la crise latente de l'économie soviétique et rendu obligatoire un nouvel examen du système d'allocation des subventions, conclut la CIA.

La publication du rapport coïncide avec les discussions de deux membres du gouvernement américain, M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat et Walter Rostow, président du Conseil de planification du département d'Etat dans lesquels étaient évoqués les problèmes de l'économie soviétique. Celle-ci y était également défavorablement comparée avec l'économie des Etats-Unis et l'économie occidentale en général.

Paris à la conquête du marché russe. Le prochain voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français des finances et des affaires économiques, à Moscou, s'inscrit dans le cadre d'une politique

\$300 MILLIONS AU TOTAL

E.-U.: encore du blé pour l'URSS

WASHINGTON — Le gouvernement des Etats-Unis a décliné hier des licences d'exportation pour des livraisons supplémentaires, d'une valeur de 104 millions de dollars, de blé américain à l'URSS, annonce le département du Commerce. Cela porte à 300 millions de dollars le total des livraisons envisagées de blé américain à l'URSS.

délibérée de réanimation de l'industrie française de biens d'équipement, estime-t-on dans les milieux économiques français. Cette politique a conduit le gouvernement français à accorder, en juin dernier, des crédits divers s'élevant à 750 millions de francs au Mexique, puis, en novembre dernier, à conclure un accord portant sur des sommes du même ordre avec le gouvernement espagnol. Dans ces deux cas, il s'agit avant tout de faciliter la fourniture par des groupes d'industries françaises d'équipements lourds destinés à l'industrie mexicaine et à l'industrie espagnole.

Le tournant de l'industrie soviétique annoncé par M. Khrouchtchev à la dernière réunion du comité central du parti communiste soviétique et qui transfère une grande partie des efforts de l'industrie lourde classique (sidérurgie, industries mécaniques), vers l'industrie chimique et notamment la production d'engrais pour l'agriculture, explique assez bien les raisons qui poussent maintenant le responsable de la politique économique française à se rendre en U.R.S.S.

Ball: l'URSS traverse une crise. NEW YORK — Dans un discours prononcé devant l'Association des détaillants américains, M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que l'Union soviétique traverse une période de récession économique et que l'écart en valeur absolue entre la production des Etats-Unis et celle de l'URSS a augmenté.

Même si l'URSS parvenait à doubler sa production au cours de la prochaine décennie, ce qui est impossible, a poursuivi M. George Ball, sa production de 1972 serait encore inférieure à la production américaine de 1962.

A l'heure actuelle, a-t-il ajouté, l'Union soviétique souffre de ce que son Agriculture ne pourrait pas compenser. Après plusieurs années de mauvaises récoltes, elle en a

Ouverture, lundi, de la conférence arabe "au sommet" Le Moyen-Orient connaîtra-t-il une nouvelle crise?

LE CAIRE — Cinq têtes couronnées et huit autres chefs d'Etat vont, pour la première fois dans l'histoire du monde arabe, se retrouver assis, lundi prochain, au Caire, autour de la monumentale table de conférences en fer à cheval de la Ligue arabe.

La trêve est ouverte. La guerre des ondes a cessé. La presse arabe adopte un ton adouci. Sans oublier les points de divergence qui les opposent sur les plans idéologiques et politiques, les frères arabes, dont certains frères ennemis, se tiendront, durant trois jours, au coudé à coudé autour du tapis rouge, rapprochés au hasard de l'ordre alphabétique qui a présidé "au plan de table".

NATURE DU PROJET. Le projet de détournement par Israël des eaux du Jourdain a réalisé, en quelques jours, ce que n'avait pu faire le commun désir maintes fois réaffirmé d'unité: réunir au Caire une conférence au sommet.

En réalité, le problème du Jourdain n'est pas nouveau. Aussi ancien que la création de l'Etat d'Israël, il suscite périodiquement, depuis 1948, de brusques accès de fièvre qui resserrent pour un temps au moins les Arabes contre l'ennemi commun. La complexité du problème du Jourdain a pour origine une triple raison: géographique, politique et militaire.

Le minuscule territoire israélien, cerné de toutes parts par les frontières arabes, est désertique dans sa partie sud, constituée par le désert du Néguev. Désireux d'accroître son potentiel économique et, par voie de conséquence, d'être en mesure d'accueillir un nombre plus important d'immigrants qu'il ne peut aujourd'hui en absorber, l'Etat d'Israël a entrepris, en même temps qu'il prenait conscience des diverses possibilités qui lui étaient offertes, de fertiliser la partie inculée de son sol.

D'importantes réserves d'eau se trouvent à l'intérieur de son territoire. Le lac de Tibériade est situé dans la partie nord du pays, aux confins syro-israéliens, mais cette réserve est alimentée par des cours d'eau qui, tous, prennent leur source au territoire arabe. C'est ainsi que le Jourdain, issu du lac Houle, également situé en Israël et en amont du lac de Tibériade, est alimenté, avant de se déverser dans ce dernier, par deux cours d'eau, le Hasbani et le Banias, l'un libanais, l'autre syrien.

Israël se prépare à puiser annuellement dans le lac de Tibériade quelque 320 millions de mètres cubes d'eau. Au printemps prochain, il aura mené à terme les travaux d'adduction actuellement en voie d'achèvement. Cette masse d'eau, clament les pays arabes, représente la moitié du débit annuel du Jourdain en sa partie supérieure, située entre le lac Houle et le lac de Tibériade.

En puisant de l'eau dans le lac de Tibériade, déclarent les pays arabes, Israël privera non seulement les riverains jordaniens d'une importante partie des ressources naturelles leur appartenant mais, en outre, la mise en valeur du Néguev permettra à Tel-Aviv d'accueillir deux nouveaux millions d'immigrants, renforcant considérablement, ainsi, sa puissance.

Israël rétorque que l'eau qu'il utilisera ainsi ne peut fruster le monde arabe, la quantité puisée étant égale, selon eux, aux déperditions naturelles et à l'évaporation annuellement enregistrée.

CONFLIT ANCIEN. A la suite des travaux entrepris par Israël en 1953 pour recueillir une partie de l'eau des affluents en amont du cours du Jourdain dans la zone délimitaire située aux frontières Syro-Israéliennes, une plainte syrienne devant la commission mixte d'arbitrage avait été reconnue fondée. Israël reçut l'ordre de suspendre ses travaux.

Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

La mise en valeur du Néguev, déclarait hier un responsable égyptien, équivaut, pour le monde arabe, à perdre tout espoir

de réaliser l'unité. En peuplant cette zone désertique, Israël nous fermerait à jamais les voies géographiques naturelles qui relient les pays arabes entre eux et créerait dans le monde arabe une solution de continuité.

ORIGINE DE LA CRISE. Mais le conflit ne tarda pas à rebondir. Eric Johnston, un envoyé du président Eisenhower, tenta, en élaborant un plan qui porte son nom, de trouver une solution au litige. Ce plan qui prévoyait une répartition des eaux du Jourdain entre les riverains, fut rejeté par les pays arabes se refusant à discuter de cette question séparément du problème israélien dans son ensemble.

Alors qu'Israël semble déterminé à mettre à exécution son projet, le monde arabe, après avoir dernièrement envisagé d'élaborer une défense commune dans le cadre d'une réunion de haut niveau, a tenté de trouver, au sein de la Ligue arabe, des solutions "utilitaires pratiques et raisonnables" en un spectaculaire réunion "au sommet".

Riposte de Tel Aviv

"Les eaux du Jourdain irrigueront le Néguev à la date prévue par le plan. Des réserves nous ont été laissées en cas de crise avec les Arabes et nous sommes certains qu'ils tiendront leur promesse, a déclaré dans une interview publiée hier matin par le journal gouvernemental

"Davar" M. Akiva Govrin, ministre d'Etat dans le gouvernement de M. Eshkol. "Le silence que le gouvernement israélien a gardé jusqu'à présent, a-t-il ajouté, n'est pas un signe de faiblesse, mais au contraire le signe de notre force et de notre confiance en notre cause".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Le président de la République et le président du conseil "apprécient les progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation", "expriment leur soutien aux peuples africains qui poursuivent leurs efforts de décolonisation" et "au peuple palestinien en lutte pour le rétablissement de ses droits légitimes". Ils "considèrent que la politique de paix, de neutralité et de non-engagement, adoptée par de nombreux pays... est un facteur important pour le renforcement de la compréhension entre les peuples".

Les deux gouvernements "expriment leur détermination de favoriser le règlement des conflits entre nations par des voies pacifiques, de soutenir toute initiative menant à une détente internationale... et de voir très rapidement à réaliser le désarmement général ainsi que l'interdiction totale des armes nucléaires".

Province de Québec District de Montréal

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS COUR SUPÉRIEURE No 188 (1963) FERRON RADIO & T.V. INC., en liquidation, et H. DIAMOND, C.A., liquidateur.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite compagnie est par les présentes convoquée pour le 15e jour de janvier 1964, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre no 16, au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS COUR SUPÉRIEURE No 129 (1963) DELPHI ENTERPRISES LTD., en liquidation, et LOUIS GOLDBERG, liquidateur.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite compagnie est, par les présentes, convoquée pour le 27e jour de janvier 1964, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre no 16, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS COUR SUPÉRIEURE No 129 (1963) DELPHI ENTERPRISES LTD., en liquidation, et LOUIS GOLDBERG, liquidateur.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite compagnie est, par les présentes, convoquée pour le 27e jour de janvier 1964, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre no 16, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS COUR SUPÉRIEURE No 129 (1963) DELPHI ENTERPRISES LTD., en liquidation, et LOUIS GOLDBERG, liquidateur.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributeurs de la dite compagnie est, par les présentes, convoquée pour le 27e jour de janvier 1964, à dix heures du matin, dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, chambre no 16, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite compagnie.

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS COUR SUPÉRIEURE No 129 (1963) DELPHI ENTERPRISES LTD., en liquidation, et LOUIS GOLDBERG, liquidateur.

BOUCHER LE PRÉTEND

Le hockey perdrait-il du terrain en popularité sportive au Canada?

REGINA — Le commissaire Frank Boucher, de la ligue junior de la Saskatchewan, prétend que le hockey perd du terrain en popularité sportive au Canada parce qu'il n'a pas fait autant de changements importants de règlements que le football. Boucher, ex-joueur, pilote et gérant dans la ligue Nationale de hockey, ou il a remporté le trophée Lady Byng à sept occasions comme joueur efficace et gentilhomme, a déclaré, lors d'une entrevue hier, "qu'il n'y avait pas eu de changements importants de règlements au hockey depuis 20 ans".

"Toutefois, au cours des 20 dernières années, le football est devenu le sport No 1 au Canada en raison de ses nombreux changements importants, telle la passe avant." Boucher a quelques suggestions qui, selon lui, rendraient le hockey plus spectaculaire. Une d'elles est le bannissement du lancer frappé, défendu dans son circuit junior.

De plus, Boucher préconise l'agrandissement des zones défensives de trois pieds chacune; la disparition de la ligne rouge centrale; le changement du règlement "du gel de la rondelle" dans le but de l'appliquer seulement sur les lancers en provenance de la zone défensive rivaie; enfin, la défense de la mise en échec à moins de trois pieds de la rampe.

Il a ajouté qu'on devrait renforcer les règlements défendant la retenue d'un joueur ou de la rondelle, ce qui éliminerait la retenue le long de la rampe.

Boucher est d'avis que ces règlements nouveaux élimineraient la mise en échec sur la rampe, la retenue d'un joueur ou de la rondelle sur la rampe ainsi que "toutes tactiques indésirables."

Le commissaire a déclaré que le dernier changement important au hockey fut l'introduction de la ligne rouge centrale au début des années 1940. Le but était de favoriser les courses d'un bout à l'autre de la patinoire en permettant aux joueurs de défense de passer la rondelle à la ligne du centre.

Avant l'existence de la ligne centrale, l'équipe défensive devait sortir la rondelle de n'importe laquelle des trois zones déterminées par les deux lignes bleues, ce qui était souvent impossible lorsque cinq joueurs offensifs tentaient de prévenir un jeu offensif de la part de leurs rivaux.

Contre-offensive. Toutefois, Boucher déclare: "On a maintenant organisé une contre-offensive tellement persistante et efficace qu'il est impossible d'organiser une bonne offensive. On devrait donc faire quelque chose pour réduire la contre-offensive, qui mène tellement le jeu."

Quant aux autres changements au sujet des zones défensives et "du gel de la rondelle," il croit qu'ils donneraient à l'équipe défensive une meilleure chance d'organiser une attaque.



Les champions de la nage Gerhard Hetz et Ursel Brunner, viennent d'être proclamés les athlètes par excellence de l'année en Allemagne. Sur la vignette, Mlle Brunner et Gerhard Hertz, au cours de la cérémonie de proclamation des lauréats, à Baden-Baden.

(Photo Keystone - Frankfurt)

Selon Patrick, même à 4 pour 1, pour le moment il n'est pas question d'échanger Andy Bathgate

Le vice-président des Rangers de New York, et gérant général, Muzz Patrick, a déclaré hier qu'il n'a pas l'intention d'échanger l'étoile Andy Bathgate aux Leafs de Toronto, en dépit d'une nouvelle à ce sujet, parue dans le Toronto Star, sous la signature de Milt Dunnell.

"Les Rangers n'ont aucun plan d'échange pour le moment intéressant Bathgate ou n'importe lequel autre joueur," a déclaré Patrick.

Il ajoutait: "J'entends conserver Bathgate, un joueur qui est certainement l'un des grands joueurs de tous les temps." En dépit des rumeurs contraires, il n'y a pas d'échange en pourparlers et nous sommes confiants quant à l'habileté de notre équipe de figurer dans les séries éliminatoires.

Quatre pour un

Dans sa colonne, Milt Dunnell mentionnait la rumeur voulant que des pourparlers soient en cours pour que Toronto et Rangers puissent conclure un échange intéressant Bathgate. Toronto aurait été disposé à offrir Ken Douglas, Dick Duff, Bob Nevin et possiblement Ron Stewart pour obtenir les seuls services de Bathgate.

De son côté, Stafford Smythe a déclaré que les Leafs ont toujours été intéressés aux services de Bathgate. Mais il a précisé n'avoir jamais pensé à conclure l'échange en pensant envoyer Duff, Nevin et Douglas aux Rangers. Il ajoutait toutefois qu'à l'occasion de rencontres avec les Rangers, il s'enquiert toujours des échanges en perspectives par les Rangers.

Un autre chroniqueur sportif, cette fois de New York, Dave Anderson, a également écrit sur la question, cette semaine.

On y pensait Anderson notait dans sa colonne, que le geste le plus important qui pourrait poser la direction des Rangers dans son histoire,

serait de donner suite à son désir d'impliquer Bathgate dans un échange qui permettrait à l'équipe de New York d'obtenir des joueurs plus coûteux. "Ca pourrait arriver dans quelques semaines", écrivait Anderson.

Là-dessus, Muzz Patrick précisait que la direction des Rangers ne peut prétendre n'avoir jamais pensé à échanger Bathgate. "Mais pour le moment, il n'en n'est aucunement question", dit-il.

Andy Bathgate est en cinquième position dans l'échelon des compteurs de la ligue Nationale, cette

saïson. Sa fiche est de 11 buts, 27 assistances. Quant à Duff et Nevin, ils ont respectivement marqué six buts. Pour ce qui est de Stewart, on conclut que sa performance est plutôt décevante cette saison, ayant réchauffé le banc plus souvent qu'à son tour.

les compteurs de la L.H.N.

Table with 3 columns: Player Name, Goals, Assists, Points. Lists top scorers like Mikita, Belliveau, Wharram, Bathgate, Goyette, Mahovich, Hay, Howe, Gilbert, Rousseau, Henry, Oliver, Keon, Pilote, Balon, McDonald, Pulford, Kelly, Richard, G. Tremblay, Geoffroy, Horton, Delvecchio, Williams, Ferguson, Armstrong, Prouty, Bucyk, Barkley, Backstrom, McKenney, Neilon, Hadfield, Kurtenbach, Provost, Fonteyne, MacGregor, MacNeil, Ingarfield, Ullman, A. Pronovost, Howell, Laperrière, Gagny, P. MacDonald, Jeffrey, Nevin, Marshall, Stanley, Duff, J.-C. Tremblay, Johnson, Baun, Harris, Mohs, Gadsby, Nesterenko, Boivin, Martin, Kulkner, Maki, Harper, Talbot, Berenson, McKenzie, Joyal, Heberton, Johnson, Balfo, Murphy, Smith, Pappin, Meissner, Leiter, M. Pronovost, Vasko, Cahan, Johns, Young, Ingram, Brewer, McCord, Stewart, Toppazzini, Connelly, Fleming.



Andy Bathgate

Excursions

L'Equipe Tuque-Rouge T-9 organise sa première excursion de ski le dimanche 19 janvier 1964 à "La Marquise" à Saint-Sauveur.

Il y aura messe à 8 heures a.m. à Notre-Dame du Très Saint-Sacrement. Il y aura du ski de la trace sauvage, du patin et du ski-doo.

Le départ aura lieu à 9h15 a.m. du 4450 rue St-Hubert et le départ se fera de Saint-Sauveur à 6 heures p.m.

Cordiale invitation à tous. Pour réservation: Laurier Ethier, Tél.: 521-3993. Hubert Lévesque, Tél.: 274-4102.

Le club de ski "EUREKA" aura également une excursion, dimanche le 19 janvier au MONT CASTOR.

Le départ est fixé pour 8 heures angle Mont-Royal et St-Denis.

Pour réservations: Claude Haas, Prés. DU 8-9788. André Auger DU 9-0954. Calendrier des excursions 1964 du club AL-PIN.

12 janvier, Sun Valley, 19 jan. Domaine de Rougemont, 26 jan. Mont Castor, 1er février (Samedi) Mont Castor, 2 fév. Domaine Rougemont, 7 fév. Fin de semaine à l'auberge "Au Petit Bonheur" Ski une journée au mont Tremblant et une journée au mont Fugère, 16 fév. Avila, 23 fév. Sutton, 1 mars, Belle-Neige, 8 mars Orford, 15 mars, Domaine de Rougemont, 22 mars, mont Echo.

Jeunes gens et jeunes filles de Montréal, vous êtes invités à vous joindre au joyeux groupe de la Centre de l'Immaculée Conception qui se rendra à Québec vendredi soir, le 7 février prochain, pour y participer aux festivités du célèbre Carnaval.

SKI A BEAUPORT Pour la somme de \$24.00, les excursionnistes feront le voyage aller-retour à Québec par autobus de la Cie de Transport Provincial. Ils logeront deux nuits à Québec dans les motels les plus modernes. Les mêmes autobus amèneront les skieurs au Lac Beauport le samedi et le dimanche.

Le samedi soir personne ne voudra manquer le féérique et somptueux défilé du Carnaval. Et le dimanche après-midi, ce sera la fameuse course en canot sur le fleuve.

Le Père de la Sablonnière, assisté d'un bon groupe de ses responsables, accompagnera le groupe. Le Carnaval de Québec vous réserve beaucoup de plaisir. Faites vos réservations sans retard en vous présentant au Centre ou en appelant au secrétariat: 527-1257. Hâtez-vous. L'an dernier, des centaines s'y sont trop tard.

Le Club de Ski Saranac, se rendra au mont Habitant, demain le 12 janvier 1964.

ARRETS D'AUTOBUS: Sherbrooke et St-Denis 7h20 St-Joseph et St-Denis 7h30 Jean-Talon et St-Denis 7h40 Crémazie et St-Denis 7h50 Messe à St-André-Apôtre 8h. Il y aura souper et danse au TOTEM.

Réservations, téléphonez à: Paul Bourque, FE 4-2463, François Thivierge, 331-1746, Jacqueline Lamanque, DU. 7-1518.

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE Chicago 31 11 12 52 Toronto 24 14 12 50 New York 28 11 8 122 102 46 Detroit 38 14 17 7 63 110 35 Boston 38 7 23 8 75 120 22

LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST) Hershey 19 16 1 112 120 39 Quebec 19 19 0 131 130 38 Baltimore 18 22 1 107 124 37 Providence 16 17 3 138 120 35 Springfield 13 21 1 111 136 27

(DIVISION OUEST) Pittsburgh 22 14 0 121 97 44 Cincinnati 21 14 2 124 96 44 Rochester 18 13 0 115 92 38 Buffalo 11 21 2 87 131 24

Une rupture de la trêve pré-olympique était à prévoir au congrès de la FSU

La trêve pré-olympique du sport américain, péniblement négociée par le général Douglas MacArthur, a failli être rompue ces jours derniers lors du congrès de la Fédération sportive universitaire, à New-York.

Le comité exécutif de la NCAA a dû présenter des regrets, à défaut d'excuses, pour certains propos de plusieurs de ses dirigeants qui ont fait croire un moment que les hostilités allaient reprendre en pleine année olympique. L'at-

titude des dirigeants de la NCAA et de "ses" fédérations indépendantes: athlétisme, basketball et gymnastique a surpris et dénoté même quelque chose de défavorable à leur égard d'indépendance à l'égard de l'AAU.

REDDITION? Ces propos ont été d'autant plus sévèrement jugés qu'ils venaient après que le nouveau président de l'AAU M. Jay-Ehret Mahoney et le colonel Donald Hill aient pour la première fois proposé de coopé-

rer dès cette année avec la Fédération d'athlétisme pour la préparation de l'année olympique. Une telle initiative était importante elle équivalait à une reconnaissance de facto de la fédération. Jusque là l'AAU s'y était toujours opposé.

Walter Byers, secrétaire général de la NCAA, avait lui-même donné le ton dès l'ouverture du congrès en déclarant:

"Je ne serais pas surpris que nous prenions à ce congrès une position très dure vis-à-vis de l'AAU. Après tout ce n'est qu'un armistice, ce n'est pas une reddition."

Les mémoires de feu Doc Kearns, publiées dans le magazine Sports Illustrated, prétendaient qu'il avait fait usage de platre de Paris dans les gants de Dempsey lorsque ce dernier a enlevé le titre de

Autre son de cloche sur l'affaire "Jack Dempsey"

LOS ANGELES. — Si Jack Kearns a mis du platre de Paris dans les gants de boxe de Jack Dempsey, ainsi que le mentionnent les mémoires de Kearns, il a dû réussir un tour supérieur à ceux de Houdini.

Un autre homme s'est avancé hier et a nié l'histoire, tout comme Dempsey l'avait fait auparavant, d'autant plus qu'il a toujours soutenu avoir bandé de ses propres mains avant un combat.

Les mémoires de feu Doc Kearns, publiées dans le magazine Sports Illustrated, prétendaient qu'il avait fait usage de platre de Paris dans les gants de Dempsey lorsque ce dernier a enlevé le titre de

champion poids lourd à Jess Willard en 1919.

Surveillance Leonard Sacks, ancien gérant d'affaires de Dempsey, a déclaré que lui-même et Jimmy de Forest, entraîneur de Willard, avaient surveillé le bandage des mains et "qu'il était impossible que quoi que ce soit d'illégal ait eu lieu".

Sacks a également dit que Dempsey bandait ses propres mains avec les éléments d'usage alors, soit du ruban gommé noir par-dessus une épaisse couche de gaze.

Kearns a prétendu dans ses mémoires que Dempsey était complètement ignorant de l'affaire.

DANS L'AFFAIRE YOUNG ET BIEN D'AUTRES

Souverain juge du hockey majeur, Clarence Campbell rassemble rapports et déclarations avant de sévir

Par Jack SULLIVAN rédacteur sportif de la Presse Canadienne

M. Clarence Campbell n'a jamais été reconnu comme un homme qui aimait précipiter les choses. Il est probablement l'une des autorités sportives les plus réfléchies en Amérique du Nord.

Doué d'un jugement remarquable, cet ancien avocat a toujours fait la part des choses depuis qu'il occupe le poste de président de la ligue Nationale, depuis 16 ans. Avant de prendre une décision ou de faire une déclaration, il tient généralement à étudier la situation minutieusement.

Qu'il s'agisse de sévir contre un joueur ou un officiel, pris en défaut, M. Campbell exigera des rapports écrits avant de faire connaître sa décision. Ses réponses aux questions des journalistes à l'effet des nouvelles sont presque toujours les mêmes dans de telles circonstances: "Je n'ai pas encore étudié la reproduction cinématographique de l'incident", ou encore: "J'attends d'étudier les rapports des officiels avant de prendre une décision".

Plusieurs jours plus tard, soit après avoir étudié toutes les preuves et les détails et avoir pesé le pour et le contre des différentes versions, il rend son jugement.

LE CAS DE HOWIE YOUNG

C'est pourquoi le président de la ligue Nationale, qui prend toujours bien son temps avant d'imposer des sanctions au besoin, a causé une réelle surprise cette semaine, en annonçant la suspension indéfinie du joueur de défense Howie Young des Black Hawks de Chicago, sans plus tarder. Le mauvais garnement des Black Hawks a été suspendu par le président Campbell, après une plainte officielle formulée par Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto.

Smythe avait accusé Young d'avoir blâphémé et insulté des spectateurs près du banc des punitions à Toronto samedi le 4 janvier dernier, lors d'un match disputé entre les Hawks et les Leafs au Gardens de Toronto. Quelques heures plus tard, le président sévissait contre l'accusé.

YOUNG INDIGNE

Qu'est-ce qui se passe? de commenter Howie Young en apprenant la nouvelle de sa suspension. "Depuis quand un officiel d'équipe peut-il porter plainte à la direction

de la ligue et obtenir votre suspension sans plus de cérémonie" de demander le joueur de défense indigné. Questions très intéressantes, en effet. Et M. Campbell apporla les réponses appropriées lors d'une entrevue quelques jours plus tard.

"Indépendamment de sa conduite sur la patinoire et de sa façon cavalière de traiter les officiels, je dirai que Howie Young a une feuille de route assez chargée qui prouve indiscutablement son entière irresponsabilité envers l'autorité et la société en général", de faire remarquer le président.

M. Campbell ajouta que l'enfant terrible de la ligue Nationale avait insulté des agents de police à Kitchener en Ontario et à Detroit du temps qu'il portait les couleurs des Red Wings. "Lorsque Stafford Smythe m'a téléphoné pour me raconter l'incident de Toronto et porter plainte contre Young, je n'ai pas hésité à sévir. L'accusation contre le joueur de Chicago avait déjà suffisamment de poids," de dire le président.

IL RENCONTRERA YOUNG

"Je n'ai pas encore pris une décision finale dans le cas de ce joueur" d'ajouter toutefois le président. "J'ai pris un rendez-vous avec lui" dit-il. Mais il a refusé de dire quand aura lieu cette rencontre.

C'est la deuxième fois au cours de sa carrière, que Campbell suspend un joueur sans enquête, sans avoir reçu les rapports ou étudié les accusations. Campbell avait déjà suspendu Don Gallinger immédiatement lorsque le bruit courut qu'il avait misé sur l'issue de quelques parties auxquelles il avait pris part avec son club, les Bruins de Boston.

Plus tard, Gallinger fut expulsé à vie du hockey en compagnie de Billy Taylor des Rangers de New-York, trouvé coupable de la même offense.

Campbell se rendra à Toronto et Chicago afin de poursuivre son enquête sur le plus récent incident impliquant Howie Young et il prendra une décision finale dans une semaine.

"Howie aura l'occasion de dire ce qu'il a à dire en temps et lieu", d'ajouter le président de la ligue Nationale.



Bower est tenu à l'écart

Si l'on veut, dans le hockey majeur, assurer son emploi, il faut notamment se rappeler ceci: qu'il est mauvais d'être gentil à l'égard de ses adversaires.

Johnny Bower, vétéran gardien des buts des Maple Leafs de Toronto, pourrait tenter ce soir d'obtenir un quatrième blanchissage consécutif dans des parties du samedi soir au Maple Leaf Garden, s'il n'avait commis l'erreur impardonnable de se soucier d'un adversaire qui avait fait une chute sur la glace.

Mais Bower ce soir alternera dans les buts avec Don Simons. Les Leafs affrontent les Bruins de Boston.

La direction des Leafs a fait savoir officiellement que Bower s'est blessé légèrement à une main et qu'il lui faut se ménager. Mais personne, parmi ceux qui ont assisté aux exercices de jeudi, n'ignore que le vétéran gardien de buts a fort mal accueilli des observations que lui a faites l'instructeur Punch Imlach.

Imlach a dit à Bower que son travail consistait à arrêter des rondelles, et non pas à s'inquiéter de la condition d'un adversaire qui par hasard se trouve à donner de la tête dans les bandes près de son filet.

Après que l'ailier John Ferguson, des Canadiens de Montréal, eut fait cette chute mercredi soir, Bower a impatiemment quitté son poste pour aller s'enquérir si Ferguson était blessé. L'attitude d'Imlach était: qu'ils tombent où ils veulent. Bower, n'était pas d'accord, est mis sur le banc.

Tandis que les Leafs, qui occupent la deuxième place du classement, affrontent les Bruins ce soir, les Red Wings de Detroit, qui ont remporté jeudi une victoire de 5 à 3 à Detroit sur les Black Hawks,

Avec les Ice Follies de '64, 10 numéros à grand déploiement

Il y a bien 10 numéros à grand déploiement et au moins une douzaine d'autres numéros dits de spécialité dans le somptueux spectacle des "Ice Follies de 1964" qu'on pourra applaudir au Forum du 4 au 11 février prochain mais comme c'est généralement le cas tous les ans — et cela au grand plaisir des Montréalais qui s'y connaissent — c'est le patinage qui prime constamment chez les "Ice Follies". Le spectacle des frères Shipstead et d'Oscar Johnson composé de nouveau en effet un plus grand nombre de champions et championnes et plus de vainqueurs de Médailles d'Or que tout autre spectacle sur glace.

C'est la célèbre dessinatrice et créatrice de costumes de Hollywood, Mary Willis, qui a créé les somptueux costumes portés cette année dans les

"Ice Follies", un spectacle de grande classe qui met en vedette entre autres les champions et championnes Donald Jackson, Richard Dwyer, Ina Bauer, Dorothyann Nelson, Jean Wrigley, Jill Shipstead, les Schilling, le duo Clark-Carroll, les Beatty et une pléiade de comédiens ayant à leur tête l'impayable Monsieur Frick qui entreprend sa 25e saison avec les "Follies". Les numéros à scènes grandioses feront à nouveau les délices de jeunes et vieux et ils s'intitulent cette année: "Foot-light Romance", "Le Pays de la Crème Glacée", "Candlelight in Acapulco", la fameuse Valse en Swing, "Highland Swings" qui se déroule naturellement en Ecosse; un charmant numéro à l'accent français "Potpourri Parisien", le "Ballet Bleu", "Fashion Portraits" et "Veil de la Priam de l'An."

Permis de pêche à longueur d'année

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, est heureux de faire savoir au public pêcheur que tous les permis de pêche sportive seront désormais valables du 1er avril au 31 mars de l'année suivante. C'est ainsi que les permis de pêche sportive émis en 1963 seront valables jusqu'au 31 mars 1964.

Cette décision a été prise, précise l'honorable Lionel Bertrand, en considération du fait que la pêche sportive au travers de la glace connaît, depuis quelques années, une popularité croissante et que, par ailleurs, le début du printemps est une saison morte pour la pêche sportive.

La validité du permis de pêche sportive s'étendra donc du 1er avril d'une année au 31 mars de l'année suivante, comme l'année budgétaire, et non plus comme dans le passé du 1er janvier au 31 décembre.

Toutefois, de souligner le ministre, la pêche doit toujours se faire selon les lois et règlements en vigueur.

Rosburg est en avance sur Palmer dans l'omnium de \$30,000

SAN DIEGO — Bob Rosburg a roulé un 66, quatre sous la normale, en prenant les devants à l'ouverture de l'omnium de San Diego, d'un enjeu de \$30,000.

George Knudson est sur un pied d'égalité avec deux autres concurrents avec un 68.

Egale à un coup du meneur, on note Julius Beres, Tony Lama et un inconnu, Charles Coody.

Le favori Arnold Palmer a dû se contenter d'un 73.

Avec Knudson à 68, on retrouve Tommy Bolt, qui réussit un saut à 90 trous, et le champion anglais Peter Butler, tandis que Gene Littler, Bob Charles et Al Geilberger suivent avec 69.

Des 30 golfers qui n'ont pas terminé la ronde initiale, trois ont une chance de devancer Rosburg, soit Gerry Barber et Frank Beard, avec des 53, ainsi que Doug Finsterwald, avec un 54 sur premier trou.

Advertisement for Transmissions automatiques. Includes text: "Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION. Travail fait par des experts. Jusqu'à 24 mois pour payer. GARANTIE 100% - Estimation et remorque gratuits. SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR. TRANSMISSION SPECIALTY Ltd. A L'OUEST 527-3641 A L'EST 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q. 6320, Chemin Upper Lacine Montréal 29

Télévision

"BLUES"

une pièce-tentative

de Claude JASMIN

par Marguerite BECHARD



Claude Jasmin deviendra de nouveau la cible d'un certain public avec "Blues pour un homme averti", dimanche soir à 9h.30. Pourquoi cette certitude? C'est que Blues défie tous préjugés, toutes conventions, tout conformisme. Pas plus au Canada français qu'ailleurs, on n'est prêt à accepter d'emblée une telle liberté. D'autre part, si les jours qui viennent n'apportent pas d'échos favorables à la pièce de Jasmin, ce serait à désespérer. C'est qu'on n'y aurait rien compris: on aurait pris pour un divertissement original, qui fait appel au jazz on ne sait trop pourquoi, ce qui nous semble une prise de conscience profonde d'un phénomène sociologique autant que psychologique. Blues est une pièce assez "spéciale": nous n'en disconvenons pas. Nous espérons seulement qu'elle ne restera pas par son langage direct, ses images qui ne le cèdent en rien à la facilité. Car, ici, aucun exotisme ne vient contrebalancer les réalités brutales qu'elle met à nu. Le problème abordé dans Blues est d'abord la recherche

du père. Cette recherche est constante chez le romancier Claude Jasmin. Qu'on rappelle le rôle qu'elle joue dans Et puis tout est silence, la Corda au cou et Délivrez-nous du mal. Cependant, au dire même de l'auteur, cette quête du père était, dans ses romans, inconsciente tandis que dans Blues elle s'étale avec toute la lucidité de l'auteur.

Blues est aussi une charge contre la société qui, trop souvent, n'offre aux enfants abandonnés que les chemins de la délinquance. "Je suis un sociologue raté", dit Claude Jasmin, qui a travaillé durant trois ans dans des centres récréatifs. Il fait la preuve, dans Blues, non pas de sa faillite dans ce domaine, mais bien plutôt de ses aptitudes à cerner certains problèmes et à les faire s'incarner en des personnages. Ce qui est la façon, pour un créateur, de les résoudre.

Le refuge du mythomane Léo Longpré est un garçon de trente ans qui, d'une façon ou d'une autre, a été abandonné par son père. Est-il fils naturel, orphelin ou a-t-il été abandonné par un père indi-

gne? Une chose est certaine: il a la nostalgie d'une autorité ferme qui lui manque depuis l'âge de douze ans. Ce qui le confirme dans une enfance prolongée et provoque en lui une angoisse insurmontable dont il essaie d'échapper par la boisson et par des rêveries de mythomane. Dans son imagination désordonnée, il voit tour à tour son père enrichi dans les pétroles, important cinéaste, dirigeant une chaîne de restaurants, propriétaire de milliers de bêtes à cornes.

Sous l'influence de l'alcool, il déverse en un long monologue tout ce qu'il a en lui d'agressivité, d'attente désespérée, de besoin d'amour, de tristesse, de fatigue de désir de paix. Un clochard, un barman, un portier, une danseuse et une serveuse sont les confidentes de ses rêves et de ses divagations. Mais il est seul, si seul sans ce père qui lui avait promis de revenir. Il viendra, ce père, il en est sûr. C'est du moins ce qu'il répète à qui veut l'entendre. Y croit-il vraiment à ce retour? Est-il même ivre? On jurerait qu'il joue l'ivresse, qu'il s'en sert

comme d'un paravent à des émotions trop fortes, comme d'un élément naïf afin d'attirer l'attention.

Jacques Godin personnifie Léo Longpré avec un réalisme saisissant. C'est d'ailleurs en pensant à ce comédien que Claude Jasmin a créé son personnage. Jacques Godin a le physique que l'auteur prête à Léo Longpré: de plus, il joue à la perfection ses manières d'être, de parler, d'agir. C'est là un rôle écrasant qui demande une grande dépense physique et nerveuse. Jouer l'homme saoulet qui sifflote à jeun ne demande qu'à s'enivrer de nouveau; jouer le dur au cœur faible; jouer le déséquilibré à qui ont manqué amour et autorité; jouer le mythomane, le colérique, celui qui se parle à lui-même ou qui s'adresse à un partenaire imaginaire: tout cela, Jacques Godin le fait avec conviction. À travers son jeu passent les mille et une nuances de sentiments dont l'auteur a doté son personnage.

Aux côtés de Jacques Godin, on pourra voir: Monique Mercure, qui interprète à merveil-

le le rôle d'une danseuse: Roger Garceau, qui fait un barman aux tics troublants; Paul Hébert, dans le rôle d'un sympathique vieux clochard; Pierre Dufresne, Diane Pinaud, Ernest Guimond, Claude Michaud, Jean-Louis Paris, Yves Letourneau et Juliette Huot.

Personnalité le destin:

le jazz La mise en scène fait appel à un orchestre de jazz qui joue, tout au cours de l'action, un rôle similaire à celui que jouaient les choeurs dans les tragédies classiques. C'est le destin qui s'exprime par cette musique parfois triste, parfois moqueuse, qui a une présence quasi magique. Le réalisateur Paul Blouin a fait appel au Quintette de Slide Hampton, et ce musicien a créé la musique tout spécialement pour la pièce de Jasmin.

Les décors de Blues pour un homme averti sont de Jean Leveillé; la réalisation technique est confiée à Noël Lecluyse.

Ce Théâtre d'une heure passera exceptionnellement à 9h. trente, au réseau français de Radio-Canada.

Nommé adjoint à Robert Elie

Jean Hamelin: "Fini pour moi le journalisme..."

Le directeur des pages artistiques et littéraires du "Devoir" a quitté notre journal la semaine dernière. On sait, en effet, que Jean Hamelin a été nommé adjoint à Robert Elie, attaché culturel à la Maison du Québec à Paris. L'entrevue que nous publions aujourd'hui est donc la première que donne Jean Hamelin depuis qu'il occupe ses nouvelles fonctions.

J. B. — Au moment même où vous quittez le Canada français pour rejoindre votre nouveau poste à Paris et à la lumière de votre expérience journalistique, comment dessinez-vous la situation artistique qui prévaut actuellement au Québec?

J. Hamelin — Je ne peux parler que du théâtre et de la littérature. En ce qui concerne le théâtre, malgré la crise à laquelle on fait allusion dans certains milieux, je crois que la situation du théâtre à Montréal reste bonne. S'il y a une crise, il ne peut s'agir que d'une crise passagère comme il en existe partout ailleurs.

J. B. — Cette crise, selon vous, réside-t-elle dans le manque d'auteurs, dans le peu de renouvellement des cadres théâtraux ou une mal-organisation de la répartition des aides gouvernementales?

J. H. — Je crois que cette crise est essentiellement une crise de structures. Les structures actuelles ne répondent plus aux besoins du théâtre moderne. Nos troupes, en règles générales, fonctionnent sur le même pied qu'il y a dix ans, à l'exception du Rideau Vert. Or cette situation est dépassée et on commence à s'en apercevoir enfin.

J. B. — Quelles sont, selon vous, et d'une manière très générale, les réformes que vous aimeriez voir apporter, en tant que critique dramatique, depuis de longues années?

J. H. — Il m'est très difficile de répondre à cette question. En tant que critique, je suis habitué à porter des jugements et non pas à faire des suggestions d'ordre structural. On a proposé une fusion de troupes existantes mais cette suggestion a été écartée et il faut donc trouver une formule de remplacement. Je sais que certaines suggestions sont étudiées présentement par la direction du théâtre au ministère des affaires culturelles et je pense qu'avec toute la dextérité qu'on lui connaît, M. Guy Beaulne, le directeur de ce service, apportera la solution qu'il faut dans ce domaine. De toutes façons sa profonde connaissance de la situation de notre théâtre le guidera dans la voie menant à une solution convenable.

J. B. — On a souvent dit que vous étiez extrêmement réceptif aux expériences menées par les jeunes troupes. Est-il temps maintenant d'en expliquer les raisons?

J. H. — Si on l'a dit, on a eu parfaitement raison car, à mon sens, le jeune théâtre est, à Montréal, un des éléments les plus dynamiques de notre vie artistique. J'ai toujours été extrêmement sympathique au travail de l'Eglogue, des Apprentis-Sorciers et, plus récemment, des Saltimbanques sans pourtant sous-estimer le travail des troupes plus anciennes. J'ai, par exemple, été très attentif à l'évolution qu'a subie la troupe du Rideau Vert depuis quatre ans. Il ne faut pas oublier que, si les jeunes délaissent le théâtre pour le cinéma, c'est quand même un public de jeunes qui permet la survie de l'Eglogue et des troupes amateurs.

J. B. — Revenons maintenant à la littérature qui a été l'autre face de vos activités de critique ces dernières années. Je vais vous poser la question traditionnelle: où va la littérature canadienne-française?

J. H. — N'étant pas prophète, je ne vous répondrai pas avec beaucoup de certitude. Il est bien évident que la poésie reste à l'heure actuelle et restera vraisemblablement pour quelques années encore le point fort de notre littérature. Quant au roman, je crois qu'il cherche encore sa voie malgré l'apport de plusieurs nouveaux écrivains. Il est certain pourtant que les romanciers de la génération de 1945 n'ont pas encore été remplacés.



J. B. — Comment expliquez-vous que certains écrivains de cette génération n'écrivent plus ou peu?

J. H. — Ces écrivains n'ont, en effet, pas assez publié en règle générale. Quelle en est la raison? Je serai bien en peine de vous la dire. Certains se sont orientés vers la télévision et ce fut autant de perdu pour la littérature écrite. Il y a une exception notable: celle d'Yves Thériault qui reste un écrivain qui écrit et dont l'oeuvre commence à devenir importante. Je crois, d'autre part, que les écrivains de la génération actuelle, commençant à publier plus tôt, ont des chances de donner une oeuvre plus considérable que leurs aînés. Beaucoup parmi eux ont un véritable talent d'écrivain mais ils n'ont peut-être pas trouvé le mode d'expression qui correspond à la situation actuelle du roman dans le monde.

J. B. — Trouvez-vous une explication à la prolifération des poètes à laquelle nous assistons actuellement?

J. H. — Je n'ai pas d'explication toute prête à proposer. Le fait qu'il se soit trouvé plus de bons poètes que de bons romanciers est peut-être un effet du hasard. Peut-être aussi que les poètes se sont tenus au diapason de la poésie moderne plus que les romanciers. Il est indéniable, de toutes façons, que nos poètes; qu'il s'agisse de Gilles Hénault, Alain Grandbois, Gatien Lapointe, etc. ... sont de véritables créateurs au sens le plus contemporain du terme, ce que ne sont pas, dans l'ensemble, nos romanciers.

J. B. — Dans quel état d'esprit envisagez-vous d'assumer votre nouveau poste à la Maison du Québec de Paris?

J. H. — Je pars déterminé à faire tout ce qu'il est humainement possible de faire pour travailler à la diffusion de la littérature canadienne-française en France. Nous allons publier à Paris une revue trimestrielle sur le Québec d'aujourd'hui; j'en assumerai la réalisation en ce qui concerne la partie littéraire et artistique. Je crois que cette revue fera beaucoup pour faire connaître les pôles culturels du Québec contemporain. Il y a, en outre, énormément à faire du point de vue "contact" avec les éditeurs, les moyens d'information, etc. ... pour que le Québec soit présent partout. La politique culturelle de la délégation est établie par M. Robert Elie et je suis très heureux d'être associé à la tâche énorme qu'il accomplit à Paris depuis deux ans.

J. B. — Maintenant que vous abandonnez le journalisme, pouvez-vous nous dire quelle impression particulière vous avez retenue de la profession au niveau du journalisme artistique?

J. H. — Après quinze ans de critique journalistique, je puis dire sans fausse modestie que j'ai accompli un certain travail dans des circonstances parfois difficiles. Au "Devoir", depuis deux ans et demi, ce travail a, comme je l'ai dit tantôt, consisté principalement à attirer l'attention du public sur le nouveau théâtre et la nouvelle littérature auxquels je crois fermement. C'est ce qui m'a donné le plus de satisfaction dans mon métier. Je tire maintenant un trait pour commencer tout à fait autre chose. Je quitte néanmoins le journalisme sans regret parce que je crois qu'il est nécessaire que d'autres points de vue soient exprimés désormais. A cet égard mon travail d'éveilleur est terminé.

beaux-arts

Une lacune: un musée indien et esquimau

par Michel BROCHU

Le Québec a le bonheur, qu'il ignore, d'abriter sur son territoire des tribus de plusieurs nations indiennes et plus au nord, des Esquimaux qui habitent les côtes du Nouveau-Québec.

Encore au XXe siècle, c'est un fait que, géographiquement les territoires de chasse parcourus par les tribus indiennes et par les groupes esquimaux sont plus vastes que ceux occupés par les Blancs. Comme les Indiens et les Esquimaux sont à la fois très peu nombreux et très dispersés, leur densité est très inférieure à celles des Blancs concentrés dans le sud du Québec.

Le Québec comprend deux grandes familles d'Indiens: 1—les Iroquois et les Hurons; 2—les Algonquins qui se subdivisent en cinq groupes: les Abénakis et els Malisets, les Micmacs, les Montagnais-Nascopies, les Algonquins proprement dits, et les Cris. Pour ce qui concerne ce dont il sera question dans la suite, on peut diviser les Indiens en deux groupes, d'une part, ceux qui sont sédentarisés dans des villages et ne vivent plus de chasse et de pêche: c'est le cas notoire des Abénakis de Pierreville, des Iroquois de Caugnawaga, des Hurons de l'Ancienne-Lorette et, dans une moindre mesure, des Montagnais de Maria et de Pointe-à-la-Croix, en Gaspésie, et des Iroquois de St-Régis; sur le St-Laurent d'autre part, il y a les groupes fixés dans un village, mais vivant toujours de chasse et de pêche et s'absen-

tant souvent pour des périodes assez longues en forêt, leurs familles déviant le plus souvent au village; c'est le cas des Indiens vivant en bordure de la forêt comme ceux de la Côte-Nord et de ceux de Pointe-Bleue au lac St-Jean, ou encore ceux de la baie James et du Sud de la baie d'Hudson.

A plus forte raison, c'est le cas des Indiens qui vivent encore en pleine forêt, notamment en Abitibi et les Esquimaux.

Quoiqu'il en soit, des groupes complètement sédentaires, ou de ceux qui vivent encore de chasse et de pêche, tous les Indiens du Québec ont été touchés par ce qu'il est convenu d'appeler la "civilisation". Certains groupes, comme les Hurons de l'Ancienne-Lorette et les Abénakis de Pierreville ont été à ce point qu'ils ont perdu leur langue, plusieurs de leurs traditions et ne se différencient plus des Blancs que par le fait qu'ils jouissent du statut d'Indiens et vivent dans des réserves; les autres groupes parlent encore leur langue, mais la "civilisation" a entraîné des modifications radicales dans le costume, dans les techniques de chasse et de pêche, dans les modes de transport d'été et d'hiver.

Il est de même pour les Esquimaux du Nouveau-Québec dont les divers groupes sont touchés à différents degrés par les effets de la civilisation blanche. Il s'agit donc de groupes in-

digènes qui, peu à peu, se déparissent des techniques qui leur sont ou leur étaient propres sous l'influence montante, inéluctable des techniques modernes et au contact de l'homme blanc.

L'évolution va même tellement rapidement, qu'en 1960, à Ivguvic, au Nouveau-Québec, on a dû avoir recours à un Japonais pour guider la construction d'un umiak, grand bateau en peaux de phoques de forme oblongue du type de ceux qui servaient pour les voyages assez longs et pour transporter des charges assez lourdes. Ainsi, en l'espace de quelques dizaines d'années, la technique de fabrication de ces bateaux a été complètement perdue.

Une autre illustration est plus frappante encore: les derniers igloos permanents ont à peine disparu au Nouveau-Québec, de 1960 à 1962, que les lampes à l'huile de phoque en pierre qui servaient à l'éclairage de ces igloos sont maintenant pratiquement introuvables.

Dans plusieurs postes, les kayaks, concurrencés par les embarcations vendues par la Compagnie de la Baie d'Hudson et par les embarcations en contreplaqué fabriquées par les Esquimaux eux-mêmes, sont en voie de rapide disparition.

Même les traîneaux à chiens sont maintenant menacés, dans un avenir peut-être pas très éloigné, de disparition par l'introduction, en 1962 et en

1963, les traîneaux motorisés; quant aux premiers vêtements, il suffit de consulter des photographies de quelques années ou de quelques dizaines d'années en arrière pour constater à quel point est rapide l'évolution dans ce domaine: la botte de caoutchouc est, dans plusieurs endroits et en été surtout, en train de supplanter la botte en peau de phoque, et les vêtements tout faits sont graduellement en voie de supplanter les vêtements de confection esquimaude.

Et durant, qu'à un rythme de plus en plus accéléré, se perdent ou s'altèrent les objets et les techniques qui constituent des traditions indiennes et esquimaudes, il n'y a en core aucun musée au Québec qui soit exclusivement consacré à l'ensemble des choses indiennes et esquimaudes, il y a bien un petit musée iroquois à Caugnawaga et il y a bien des souvenirs indiens dispersés dans différents musées ou maisons historiques, tels que la vieille Maison des Jésuites à Sillery, le Château de Ramezay à Montréal, la Maison Chauvin à Tadoussac et le Musée de l'Université de Sherbrooke qui a une belle collection d'archéologie indienne.

Même au Musée du Québec, à Québec, qui, il est vrai, est consacré aux Sciences naturelles et aux Beaux-Arts, il n'y a que quelques vitrines consacrées aux techniques indiennes et il n'y a pas d'exhibits permanents d'art indien ou esquimau.

Les plus belles collections sur l'art et les techniques des Indiens et Esquimaux du Québec sont à l'extérieur du Québec: à Ottawa ou aux Etats-Unis; c'est une anomalie grave qu'il importe de corriger au plus tôt.

Il est donc urgent de songer dès maintenant à la création d'un musée spécialement consacré aux Indiens et aux Esquimaux du Québec. Une section spéciale pourra être affectée à chaque grand groupe indien: Iroquois, Huron, Abénakis, Micmacs, Montagnais-Nascopies, Algonquins, Cris et naturellement une section importante pour les groupes esquimaux du Nouveau-Québec. Chacune des sections devrait comprendre un exhibit d'art, de vêtements traditionnels, de modes de transport traditionnels, (traîneaux, canots, kayaks, raquettes), de techniques de chasse et de pêche traditionnelles et en plus, une reproduction grandeur nature, si possible, du type d'habitation tradi-

tionnelle: igloo ou tente; il ne faudrait pas oublier une section pour l'archéologie indienne et esquimaude.

Ce musée devra, en outre, être complété par une bibliothèque complète sur l'ethnographie indienne et esquimaude et sur toutes les questions s'y rattachant; il serait également souhaitable d'avoir une collection de bandes sonores sur lesquelles seraient recueillis, pour étude et pour audition, des chants, des danses et des contes dans toutes les langues indiennes et en esquimaude.

Il s'agit comme on le peut constater, d'un grand projet à mettre en oeuvre et à réaliser.

Il a été souligné plus haut que la réalisation de ce musée indien-esquimau était urgente en raison du fait que les techniques indiennes et esquimaudes sont en voie de très rapide évolution, de sérieuse et grave altération et que plusieurs sont déjà choses du passé.

Il y a, de surcroît, une raison capitale qui milite en faveur de cette initiative: c'est l'Exposition universelle de 1967. Les millions de visiteurs étrangers qui viendront visiter cette exposition s'attendent sûrement à trouver dans une des grandes villes du Québec un musée indien et esquimau.

Ce musée pourrait être construit comme contribution spéciale et originale du Québec à l'Exposition universelle, soit sur un site voisin de l'exposition, soit ailleurs, et cette construction aurait l'immense avantage d'être permanente contrairement à la plupart des pavillons qui seront détruits après l'exposition.

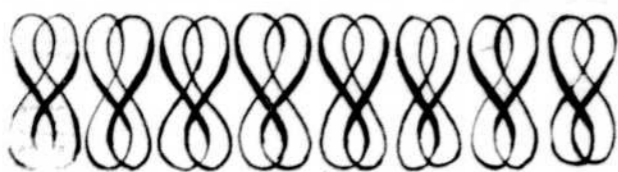
Le Québec a l'incomparable avantage, que très peu de pays possèdent, de faire vivre sur son sol quelques-uns des groupes indiens les plus prestigieux de l'Amérique du Nord et près de 3000 Esquimaux: une occasion magnifique lui est offerte d'honorer, comme il se doit, ces tous premiers habitants du Québec et surtout de les faire connaître.

De 1964 à 1967, il reste assez de temps, bien qu'il n'y ait pas à perdre, pour établir un plan de travail, et pour le mettre en oeuvre, si chacun: pouvoirs publics, architectes, ethnologues, oeuvrent diligemment et intelligemment en vue de la réalisation de ce but. Si tous se donnent la main, le Québec pourra posséder, d'ici 1967 un des plus beaux musées indiens et esquimaux du monde, et cette légitime aspiration, n'est pas indigne des possibilités du Québec, ni de ses hommes de science, ni de ses dirigeants.

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

ROMANS - ESSAIS

à prix populaires
marabout
en vente partout

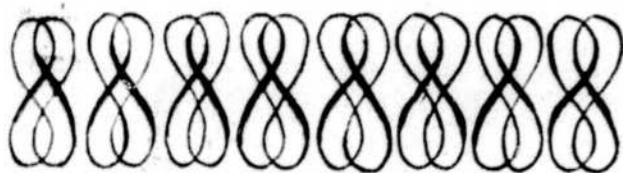


LES LETTRES CANADIENNES

"Le Lendemain n'est pas sans amour"

d'Andrée Maillet

par Jean BASILE



Que je dise que l'on écrit trop bien à Montréal depuis quelque temps n'a pas été sans provoquer ça et là, une petite surprise. Et pourtant cela est vrai. En quelques mots je m'en explique. Ce que l'on a à dire n'est rien tant que cela n'est pas exprimé; parallèlement, la manière dont on dit ce que l'on a à dire n'est rien si cette manière n'est pas apte à exprimer totalement, et par différentes voies, sa personnalité. Il y a donc entre le dire et ce qu'il y a à dire un rapport extrêmement étroit. Par exemple, imagine-t-on "Les Nourritures terrestres" de Gide écrites dans la langue de Céline ou "Sexus" de Miller dans la langue de Villier de l'Isle Adam? Il appartient donc à l'auteur de choisir non seulement ses sujets mais encore son "style" et de tenter de parvenir ainsi à un équilibre extrêmement subtil mais indispensable qui sonnera agréablement à l'esprit du lecteur comme un accord de musique peut réjouir le mélomane. Cela me semble, d'ailleurs, élémentaire.

Cet équilibre, je l'ai trouvé parfois dans le livre de contes et de récits que publie Mme Andrée Maillet sous le titre général "Le lendemain n'est pas sans amour" (1). Je dis parfois car, hélas, il arrive aussi que l'inspiration se tarisse et que le ton se désagrège. Mais n'importe, il en est suffisamment pour nous convaincre que Mme Maillet est désormais pleinement consciente de son métier d'écrire, qu'elle n'en est pas encore tout à fait la maîtresse, qu'elle sait et choisit son sujet et le traite comme il faut. Cela vaut pour la langue, le style et la longueur relative des textes. En d'autres mots, Mme Andrée Maillet sait

tenir les rênes de son art en main en lui laissant juste assez de jeu pour nous convaincre de sa désinvolture.

Ces qualités que j'apprécie, on les retrouve plus particulièrement dans ceux de ses textes qu'elle appelle sans doute "contes" parce qu'ils contiennent tout un je-ne-sais-quoi d'insolite, de "hors les temps" qui les apparente à des oeuvres d'imagination pure.

Le recueil s'ouvre précisément sur l'un de ceux là: "Les Doigts extravagants". L'habileté d'écrivain de Mme Andrée Maillet consiste ici à nous situer son "conte", puisqu'elle veut l'appeler ainsi, dans un décor extrêmement vivant et même naturaliste, de telle sorte que l'extravagance de certains faits y puise sa réalité propre. Cet art de faire, on le retrouve dans "Un jeu de société", on le retrouve encore dans "Le Testament de don Pedro". Comme dans tous les contes, il y a bien sûr, des symboles et une moralité. Les doigts extravagants qui font la richesse de celle qui les trouvent feront aussi sa perte; le jeu de société n'est autre que l'expression physique de la conscience. A chacun donc d'y trouver ce qu'il veut bien y mettre.

D'une autre eau sont "L'Affaire du Plat au chat", "Metro", "Le lendemain n'est pas sans amour" et "Nocturne", textes qui, sans abandonner complètement l'insolite, se cantonnent plus volontiers dans le réalisme. L'impression du bizarre relevant non pas d'un détail extraordinaire en soi mais de l'atmosphère tout entière et des situations. Dans cet esprit j'ai beaucoup aimé cette toute petite nouvelle intitulée "Metro". Il ne s'y passe rien et cependant tout y est l'entends la tendresse, la sensibilité, l'humour. En voici la fin:

"Le métro s'arrête. Elle leva sa main droite qu'il serra de travers en lui disant: bonsoir.

— Bonsoir Homard, dit-elle avec une espèce de sourire.

Sans doute ne l'appelait-elle pas Homard mais c'est ce que j'entends. Il descendit. Le métro repartit. Elle s'absorba dans ses pensées et moi je me dis: celui que j'attendais n'est pas revenu mais il viendra. Et je suis jeune et heureuse..."

Ce "Homard", petite extravagance, intermédiaire inattendu dans sa drôlerie, est une trouvaille d'écrivain; c'est une appogiature, un grain de poivre, je ne sais pas. Mais le sourire qu'il provoque chez le lecteur est exactement celui que son auteur voulait provoquer, c'est à dire le sourire de son héroïne qui "attendait celui qui n'est pas revenu" mais qui, quand même, est "jeune et heureuse".

Il y a bien d'autres trouvailles de cette sorte dans le livre de Mme Andrée Maillet et dans cet excellent texte, peut-être le meilleur du livre selon moi, "L'Affaire du Plat au chat". Ici encore l'insolite ne réside pas dans l'insolite mais il nous guette, comme l'héroïne au coin des rues de New-York, dans un curieux appartement habité par une curieuse femme-poète, derrière des lunettes qui abritent des yeux gris. C'est aussi dans ce texte que l'auteur fait montre le mieux de son brio d'écrivain. Ce qu'elle décrit, choses, hommes et lieu, l'est bien avec ce ton juste qui est une des marques de l'écrivain.

J'ai moins aimé, et je n'ai pas aimé du tout même, deux textes qui s'appellent "Récit à la première personne" et

"Récit en accords brisés". On y trouve, en effet, une manière de philosopher qui n'est pas faite, semble-t-il, pour Mme Andrée Maillet. Ils sont un peu trop longs, on n'y rencontre plus l'humour auquel on s'était habitué depuis déjà cent pages, la pâte en est moins bien pétrie, le grain plus lâche, la texture plus molle. En bref, l'équilibre est rompu. Sans doute, les conclusions de ces deux textes sont belles et nous éclairent sur les sentiments et la personnalité de l'auteur; ça et là, d'autre part, surgissent les nuages de la nostalgie et de la douce tristesse qui en sont les pôles mais ce ne sont que quelques lignes, tout le reste résonne en mineur.

Ce recueil de textes si inégal soit-il, présente assez de qualités et assez de personnalité affirmée pour que l'on puisse dire que Mme Andrée Maillet est un écrivain. Il lui reste, sans doute, du chemin à parcourir et si j'avais à la conseiller encore un peu plus d'exigence dans le choix de ce qu'elle publie; je l'encouragerais dans la voie de cet humour sensible et très moderne dont elle use avec tant de bonheur.

Pour l'heure "Le Lendemain n'est pas sans amour" est à marquer d'une pierre blanche sur la route de cet écrivain. Ce recueil confirme la place qu'occupe Mme Maillet dans les lettres canadiennes. Encore un pas et nous aurons une voix profonde sous des apparences légères dont on ne contestera ni l'originalité ni la sensibilité.

(1) LE LENDemain N'EST PAS SANS AMOUR par Andrée Maillet — 209 pages Beauchemin, éditeur.

La Force des choses de Simone de Beauvoir

UN AGENDA BAVARD

Prose critique

par Jean Éthier-Blais

Après *La force de l'âge*, voici celle des choses; après la femme sûre d'elle-même et de son destin, voici celle qui se laisse, dans une large mesure, enkyloser par la vie. *La force des choses* (1) c'est surtout la faiblesse de l'âge. Simone de Beauvoir longuement, lentement, se regarde vieillir. Presque vingt ans de vie, un corps qui accepte l'assoupissement, un esprit qui constate (et décrit) chacune des phases de la décadence physique. Et pourtant, je ne sais trop pourquoi, il m'a paru que Mme Simone de Beauvoir, qui dit tout d'elle-même, ne nous apprend rien. Ce livre est un livre de mémoires; Simone de Beauvoir y parle constamment d'elle, de ses amis, de

Sartre en particulier, des événements qui depuis 1945, ont souligné et parfois inspiré, l'évolution de son groupe humain. Bien qu'elle dise "je" sans arrêt, bien qu'elle nous entretienne des moindres détails de sa vie, bien qu'on saisisse ce qu'elle pensait à Milan ou à Rome, par un bel après-midi, à la terrasse d'un café, bien qu'elle ne nous cache rien, par un hasard étrange, Simone de Beauvoir, globalement, comme être humain, comme Simone de Beauvoir, reste une inconnue. On connaît passionnément la jeune fille (rangée); la femme d'avant-guerre et de l'occupation, qui oscillait selon les

mouvements du pendule sartrien, celle-là aussi, elle vivait dans l'amour d'un homme et de leur intelligence commune. Simone de Beauvoir dans l'après-guerre, c'est une encyclopédie de faits et de gestes, c'est un agenda bavard, c'est l'insecte devenu loup. J'ai nettement l'impression que l'être humain Simone de Beauvoir ne s'intéresse plus à lui-même et que c'est presque par devoir intellectuel qu'elle a entrepris de mener à bonne fin l'histoire de sa vie. Simone de Beauvoir ne parle pas ici véritablement d'elle-même, mais bien d'une autre femme, qu'elle regarde agir et se passionner pour les idées et les êtres, une étrangère qui peut-être s'appelle aussi Simone de Beauvoir.

Cette absence ne peut tenir qu'à une question de ton. Il y a de la passion dans *La Force des choses*; mais elle est froide et décharnée, tout intellectuelle. La langue est celle d'une note de service littéraire. On ne s'ennuie pas à la lecture de cette oeuvre; mais comme ne s'ennuie pas l'employé d'une grande maison qui lit chez lui, le soir, un dossier essentiel. Il faut que la roue tourne. Et rien de plus que crains que cette sensation d'épuisement ne provienne de ce que Sartre et Simone de Beauvoir et tous leurs amis ne présentent plus aujourd'hui qu'un intérêt marginal. L'accélération de l'histoire les a portés rapidement au sommet de l'illustration intellectuelle; elle les jette au même rythme à bas de leur socle. Et ils sont trop intelligents pour ne pas le savoir. De là la fatigue qui remplit chaque page de *La Force des choses*. L'impression de la qui bon. C'est que, en fait, cela ne présente plus d'intérêt. On ressent même un certain malaise à voir cette femme excessivement intelligente, et intellectuellement honnête, se leurrer à ce point; ce groupuscule d'intellectuels parisiens, qui lisent une toile invisible et qui ne va nulle part, qui participent à plus de congrès en un an que la plupart de leurs confrères pendant toute une vie, qui parlent, discutent, écrivent sans arrêt et s'imaginent (sérieusement) que tout cela compte et peut infléchir le destin de la France et de l'humanité! Il y a même la quelque chose d'assez grotesque. Que M. Jean-Paul Sartre soit d'accord avec le Parti communiste français sur le sens à donner à tel ou tel événement de l'après-guerre; qu'il soit en désaccord, cela n'a de signification que pour M. Jean-Paul Sartre et ses amis, pour la bonne et simple raison que le Parti communiste français, en soi, n'est rien. Simone de Beauvoir frotte chaque fois que M. Jean Kanapa fronce les sourcils; elle nous fait part des réactions de cet "intellectuel" communiste. Vraiment, il y a là de quoi rugir. S'attacher à de pareilles veilles. Tenir compte à ce point de l'opinion, non seulement des gens, mais encore des imbeciles. On se demande où va le monde et c'est à vous faire douter de l'intelligence. De plus en plus, Simone de Beauvoir s'efface devant les êtres qui l'entourent, devant l'équipage des Temps modernes, devant Sartre. Le célèbre philosophe et auteur dramatique boit-il trop de scotch, nous le savons aussitôt; Sartre Koestler et Camus, à demi-vivres, en viennent-ils aux mains dans la rue et nous voilà immédiatement les dépositaires de cette intéressante nouvelle. On n'a plus à se demander si c'est Paris-Match qui est devenu philosophe; ce sont les philosophes qui sont devenus Paris-Match. Pour tout dire, Mme Simone de Beauvoir m'a fait un peu pitié; elle a trop raison; elle est toujours trop

dans le vrai; sa "ligne" est trop la bonne; Sartre est trop l'unique homme intelligent; le reste de l'univers est trop sot; il y a dans *La Force des choses* trop de bons sentiments, trop de générosité, trop d'humilité fondue sur la rancœur, trop de bavardage, trop de soleils couchants et de paysages trop de fuites devant la foule qui veut à tout prix admirer le couple célèbre. C'était écrit. La jeune fille rangée (ironiquement) est devenue une brave bourgeoise (à l'usage). Je ne puis m'empêcher de penser que *La Force des choses*, c'est le triomphe de l'esprit bourgeois. Bien sûr, Simone de Beauvoir ne vit pas comme vivait la mère de Gide; mais dans son univers soi-disant libre, les lois et les conformismes sont aussi sévères et puissants que dans le monde de la rue de Médicis en 1880. Par la force des choses le cercle s'est refermé.

C'est d'ailleurs une vie tragique que celle de Simone de Beauvoir; tragique, et vouée à l'échec, sur le plan des relations humaines. Cela était déjà évident dans les deux premiers volumes de ses Mémoires. Ce l'est encore plus dans *La Force des choses*. L'amour même est un duel où elle ne se présente qu'armée de pied en cap. Elle souffre, mais elle ne cède pas. Il y a chez elle un sentiment très fort, qui est l'honneur de la femme. Mais cet honneur n'est que celui de l'homme d'autrefois, transposé dans le domaine des sexes. Ceci ne veut pas dire que Simone de Beauvoir n'a pas aimé; il est même assez pathétique de la voir aux prises avec le véritable don de soi. Elle part en guerre forte d'un principe qui est que Sartre ne la perdra pas. On imagine les sentiments de ses partenaires, pris entre la conquête de ce château fort et l'artillerie philosophique sartrienne. Situation intenable et qui n'est pas surprenant qu'il aient fui le champ de bataille. L'épisode Nelson Algren est émouvant; Simone de Beauvoir y joue le rôle de la belle dame sans merci, mais avec quels tiraillements, quels retours sur soi, quelle maladresse. C'est ce qu'il y a de plus beau, et de plus vrai, dans son livre. Elle vit autrement que dans une salle de meetings, ou en voiture ou aux répétitions des innombrables pièces de son mentor. C'est, qu'en dernière analyse, Sartre a exercé sur Simone de Beauvoir une influence déplorable; il la tenue en laisse, elle a accepté ce joug. Sans doute n'existe-t-il pas entre eux qu'un rapport de maître à élève; ces deux êtres sont autonomes. Mais Simone de Beauvoir a appris à n'être heureuse qu'à l'ombre de ce célèbre penseur. Objectivement, elle accepte d'être par rapport à lui, la faible femme. Cette situation ne fait que renforcer l'impression de tristesse qui monte de la narration de sa vie.

De nombreux portraits donnent à *La Force des choses* un caractère anecdotique bien parisien. On retrouvera évidemment l'éternel Camus, pour qui Simone de Beauvoir n'est pas tendre. Peut-être a-t-elle raison, bien qu'avec dans l'oeil une poutre. Proust avait raison lorsqu'il écrivait qu'il faut pardonner leur vie privée aux grands hommes; il faut aussi leur pardonner leur évolution. Le grand défaut de Simone de Beauvoir, c'est d'avoir, après 1945, refusé de changer. Les choses n'ont (elle en est le témoin) que la force de l'inertie. Et les grands sentiments, même d'extrême gauche, ne font pas la bonne littérature.

(1) *La Force des choses*, par Simone de Beauvoir, Gallimard, Paris 1963.

Vient de paraître

LES CINQUANTE JOURS de Waterloo à Plymouth par Jean Duhamel

"On pourra toujours trouver quelque chose de nouveau sur "Napoleon". Cette parole, approximativement citée, de M. Jules Romains, est vraie. La preuve en est dans un ouvrage captivant qui vient de paraître, *Les Cinquante jours, de Waterloo à Plymouth* par Jean Duhamel, auteur apprécié de *Louis-Philippe* et *La Première Entente cordiale* et de *La Captivité de François Ier*, tous deux couronnés par l'Académie française.

Que sont ces "Cinquante jours"? Ils représentent, sans doute, la phase la plus dramatique de la vie de Napoleon, puisqu'ils se situent entre le 18 juin 1815, jour de Waterloo, et le 9 août suivant, qui est la date du funèbre départ pour Sainte-Hélène. Entre ces brèves limites, ils comprennent les derniers soubresauts d'un destin éblouissant. C'est le retour à Paris de l'Empereur, frappé par la défaite la plus totale, son éloignement à la Malmaison, son échappée jusqu'à Rochefort et l'île d'Aix, ses tentatives diverses autant que décevantes pour éluder la double étreinte de la police

de Louis XVIII et de la croisière anglaise, sa décision de monter à bord du *Bellerophon*, ses ultimes révoltes au large de Plymouth, au moment où il est arraché aux rives anglaises et doit ensevelir sa gloire dans l'étroite cabine du *Northumberland*.

Cette période a déjà été traitée, mais il restait beaucoup à dire. L'auteur nous en convainc, tant en produisant des documents inédits, tirés des Archives anglaises, que par une scrupuleuse analyse des faits. C'est ainsi qu'il étudie les illusions que se faisait Napoleon sur ces lois anglaises, apparemment tutélaires, qui sont invoquées dans la lettre fameuse au prince Regent d'Angleterre, ou qu'il nous propose une interprétation rationnelle de l'attitude du capitaine Maitland, le commandant du *Bellerophon*, que Napoleon a accusé de lui avoir tendu un piège.

Annexé par la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris* qui en ont publié des extraits, ce livre ne saurait manquer de retenir l'attention des spécialistes de l'époque napoléonienne, aussi bien que celle du grand public français et étranger dont la curiosité pour tout ce qui touche à l'Empereur ne sera jamais épuisée. (PLON).

VICTOR SEGALEN par Jean-Louis Bedouin

Il a fallu attendre jusqu'à ces dernières années pour que le nom et l'oeuvre de Victor SEGALEN prissent enfin la place qui leur était due de toute évidence.

D'origine bretonne, Victor SEGALEN (1878-1919) fut tout d'abord médecin de la marine, ce qui le conduisit à Tahiti, où il put prendre connaissance des dernières oeuvres de Gauguin. Puis, il prit part à des expéditions archéologiques en Chine, qui devaient le conduire jusqu'au Thibet, à la recherche des monuments fu-

neraires de la dynastie des Han. Les circonstances de sa mort, à Huelgoat, n'ont pas été clairement élucidées.

De ses voyages, SEGALEN a rapporté des ouvrages raffinés, qui furent tirés à un petit nombre d'exemplaires: *Les Immémoriaux* (1907), *Stèles*, son chef d'oeuvre (1912), *Peintures* (1916) et *Equipe* (posth. 1919).

L'inspiration exotique de SEGALEN est très nette, mais il a su, grâce à la rigueur de sa langue, se tenir à l'écart de tout pittoresque, et nous offrir un parfum grisant et hautain, puisé aux sources mêmes de la plus antique civilisation chinoise.

Il apparaît aujourd'hui que l'oeuvre de SEGALEN puisse prendre place entre *Connnaissance de l'Est* de Claudel et *L'Anabase* de Saint-John Perse. Jean-Louis Bedouin nous présente ce poète encore trop

méconnu, dans le cadre de la collection "Poètes d'aujourd'hui". (Seghers)

MURIEL

scénario et dialogues de Jean Cayrol

On sait que deux prix ont été attribués au film de Jean Cayrol et Alain Resnais, au dernier Festival de Venise: la coupe Volpi à Delphine Seyrig pour son interprétation du personnage d'Hélène, et le Prix de l'Union internationale des critiques pour le film lui-même. Voici donc le texte intégral du scénario et des dialogues écrits par Jean Cayrol, accompagné de cent vingt-cinq photos extraites du film. — (Seuil).

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
est l'éditeur de
MARIETTE
d'ABRAM STILMAN
Mariette fait l'objet d'un roman radiophonique à CKVL tous les jours à midi trente
En vente dans toutes les librairies
PRIX: 2.75

VENTE
de
30 à 50%
de rabais
sur tout notre stock
Librairie de la Paix
1213, rue Bleury, Montréal
Tél.: UN. 1-7765

UNIVERSITE DE MONTREAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
COURS DU SOIR DEBUTANT EN JANVIER 1964
LITTERATURE
Dostoievsky
Quelques poètes français contemporains
Quelques aspects de la poésie canadienne-française
SCIENCES SOCIALES
L'Economie du Québec
Anthropologie: les races humaines
PSYCHOLOGIE
Psychologie de l'adolescent
ADMINISTRATION MUNICIPALE
LECTURE RAPIDE
ESPAGNOL 102
FORMATION DE MONITEURS SPORTIFS
FORMATION DE SURVEILLANTS DE PISCINE
DERNIERS JOURS POUR L'INSCRIPTION
Renseignements sur demande à:
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITE DE MONTREAL
C.P. 6128, Montréal 3
Téléphone: 733-9951, postes 396, 397, 398 et 229

Fides présente
2 nouveautés
Dans la collection "Alouette blanche"
LA SAINTE LITURGIE
Constitution conciliaire. Traduction d'après l'édition française de l'"Osservatore Romano" du 20 décembre 1963.
\$0.60
MONITIONS LITURGIQUES
par Jean-Claude GUIMOND, c. s. c. et une équipe liturgique
Pour les dimanches et fêtes du temporal, commentaires à lire durant la messe. Index analytique. Bibliographie.
\$2.50
*Remise habituelle aux institutions religieuses et prix très spécial par quantités.
FIDES 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, FIDES

théâtre • musique • cinéma • variétés

Horaire des spectacles

THÉÂTRE
THEATRE ANJOU - "Chérie noire"
THEATRE LA BOULANGERIE - "Les Apprentis-Sorciers"
THEATRE LES SALTIMBANQUES - "Le Voyageur"
THEATRE DU RIDEAU VERT - "Les Gueux au Paradis"
CINÉMA
ALOUETTE - "Cleopatra"
AVENUE - "Heaven Above"
BIJOU - "Le puits aux trois vérités"
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE - "Alibi"
CINÉMA FESTIVAL - "Le Doulos"
CINÉMA THEATRE IMPERIAL - "Il y a mad, mad, mad, mad world"

la Musique par Gilles POTVIN

Ceux que l'oeuvre accomplie par les Jeunesses Musicales du Canada remplit d'admiration ne pourront que s'enthousiasmer davantage prenant connaissance des projets que ce mouvement envisage et qu'il entend réaliser par étapes d'ici 1967. Par son engorgement et son champ d'action, le mouvement JMC se place déjà au premier rang parmi les organismes culturels canadiens: 70,000 membres répartis au sein de 136 sections dans 93 villes canadiennes.

Il faut aider les Jeunesses musicales

Marek Jablonski, les duo-pianistes Bouchard et Morisset etc.
Il va sans dire que le congrès coïncidant avec l'Exposition Universelle de Montréal et le Centenaire de la Confédération, le Village JMC Orford deviendra un centre d'attraction comparable pour les nombreux visiteurs et touristes qui afflueront au Canada à cette époque.

C'est pourquoi les JMC comptent énormément sur le public en général, sur les maisons d'affaires et les corporations pour atteindre l'objectif fixé. Les dons, si modestes soient-ils, sont acceptés avec reconnaissance et sont déductibles du revenu imposable selon la loi. Ils peuvent être envoyés à JEUNESSES MUSICALES DU CANADA, Case postale 370, Snowdon, Montréal 29.

Carson et Shadbolt au musée des B.A.

Anita Carson et Jack Shadbolt sont les premiers invités de l'année 1964 à la série Galerie XII du Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 26 janvier. Les deux artistes exposeront des toiles récentes. La série Galerie XII est consacrée aux artistes canadiens contemporains.

DEMAIN

Début en Amérique du quatuor Vlach

Un ensemble tchèque réputé, le Quatuor Vlach, donnera son premier concert en Amérique du Nord à Montréal, demain, le 12 janvier, à 4 h. 30 de l'après-midi, au Ritz-Carlton, pour les membres de la Société Pro Musica, dont ce sera le cinquième concert de la saison. Après ce début, le Quatuor Vlach continuera sa tournée nord-américaine qui se prolongera durant deux mois et au cours de laquelle il jouera dans les principales villes canadiennes et américaines.

THEATRE ANJOU
3e mois
CHERIE NOIRE
comédie en 3 actes de F. CAMPAUX
Mise en scène: N. Docin
Mercredi, 15 janvier
GILLES PELLETIER
PATRICIA SOLEIL
M. Krishna - P. Gihorau
C. Ducharme - M. Maillet
Roger Michal
UN. 1-7494-5
1204 rue DRUMMOND

7 DERNIERS JOURS
ELYSEE 35 MILTON
"UNE DIVINE IDIOTE"
"UNIQUE... PLEIN DE DRÔLERIES"
ALLELUIA
(ALLELUIAH THE HILLS)
d'Adolfas Mekas
2 THE INFORMER
EISENSTEIN
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA

4e SEMAINE
La transformation de deux êtres, par leurs AMOURS
Climats
ANDRÉ MAUROIS
MARINA VLADY - EMMANUELE RIVA
JEAN-PIERRE MARIELLE - ALEXANDRA STEWART
Le Parisien
HORAIRES: 10.00 - 12.45 - 3.30
6.15 - 9.05

QUATRIEME SEMAINE
Une façon caustique de voir ce champ de bataille
MARINA VLADY
The Conjugal Bed
HORAIRES: 12.15 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30

DERNIERE SEMAINE
UNE ENQUETE SUR L'AMOUR
LES FEMMES ACCUSENT LES HOMMES!
L'ENFANT DE LA BRUTE
FRANÇOIS BRION - ALEXANDRE PLATON

LAVAL ROSEMONT AHUNTSIC
DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE
TOUS LES SOIRS A 8.15 P.M.
ROSEMONT
AHUNTSIC

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
COMPLAINTE ET FRESNIE
(SPECTACLE DE JAZZ ET DE POESIE)
Ce soir 8h.30 - Demain 7h.30
LES APPRENTIS-SORCIERS LA. 3-2454
LE DIMANCHE A 2H.30
NOUVEAU SPECTACLE DE MARIONNETTES

Empire 2e SEMAINE
Après "LA STRADA", FELLINI présente un véritable chef-d'oeuvre de l'astuce humaine
IL BIDONE (Le malfaiteur)
GIULIETTA MASINA
BRODERICK CRAWFORD - RICHARD BASHART
"LE GIGOLO" film de Jacques Deray avec Jean-Claude Brialy. Dialogues: F. Mallet-Joris.

CINÉMA SAMEDI 2h. - 8h.30 - DIM. 2h. - 8h.
STANLEY KRAMER
CINÉRAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
Séances réservées seulement AU GUICHET, PAR COURRIER ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE.
CINÉRAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, MONTRÉAL - AV. 8-7102 ou 5603

Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal.
TRIOMPHE PARTOUT
PARIS: 246,040 entrées
MONTRÉAL: 3ème Mois
Au Doulos de Melville
un grand coup de chapeau
Alain Pontaut - LA PRESSE.
JEAN-PAUL BELMONDO
LE DOULOS
de JEAN-PIERRE MELVILLE
avec SERGE REGGIANI Grand Prix Interprétation Masculine française: 1963
CINÉMA FESTIVAL
1320, 101, RUE STE CATHERINE

la reine des neiges
Les 22 et 23 FEVRIER
Venant directement de New-York à la Comédie Canadienne, une version théâtrale dansée de "La Reine des Neiges", écrite par le grand ami des enfants Hans Christian Anderson, et mettant en vedette une brillante chorégraphie, de riches costumes et une musique originale.
Représentation en français le samedi, 22 février, à 2h.30 et en anglais, le dimanche, 23 février, à 2h.30.
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER DES MAINTENANT VOS BILLETS PAR LA POSTE: \$2.00 - \$2.50 - \$3.00 - \$3.50
La Société de Diffusion pour la Jeunesse Inc.
Boîte postale 554, Station M, Montréal 25, Tél.: 935-0914

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
présente dès le 14 janvier, après "Piège pour un homme seul"
8 femmes
comédie policière de Robert Thomas
Prix Quai des Orfèvres 61-62
Mise-en-scène: Guy Hoffman, Décors: Robert Prevost
TOUS LES SOIRS A 9 H. - DIM. 7 H.30
RELACHE LUNDI - RES.: VI. 5-7149

CET APRÈS-MIDI 2h.30
DEMI TARIF POUR LES ENFANTS
LE CIRQUE DE MOSCOU
CE SOIR 8h.
DEMAIN APRÈS-MIDI 2h.30
DEMAIN SOIR 7h.
et jusqu'au 15 janvier
FORUM
PRIX (taxe incl.): orch., promenade, loges, mezzanine, 54.50; amphithéâtre, 1-18: 53.50; cirque, 19-24: 52; cirque, 25-44: 52; terrasse, 51.
BILLETS EN VENTE au Forum; à Canadian Concerts, 1822 ouest, rue Sherbrooke; chez Ed. Archambault Inc., 508 est, rue Ste-Catherine, et 2140 rue de la Montagne; "Eller" Boutique Inc., 1544 ouest, rue Sherbrooke; Salon de l'Horlogerie, 6960, rue St-Denis; chez Charlebois Bijouterie, 2115 est, rue Jean-Talon; chez Fortin Télévision, 47 ouest, rue Fleury; Librairie Ducharme, 418 ouest, rue Notre-Dame.

LA MEILLEURE CUISINE LES MEILLEURS VINS
Venez savourer vos mets favoris et siroter vos vins préférés tout en écoutant les plus beaux airs d'opéra et d'opérette.
sous une nouvelle administration (propriétaire Marcel Martin)
CE SOIR
PAULE VALIN
à l'orgue NINO - JACQUES PRATT, basse
Venez applaudir le fameux Duo
BEL CANTO
Marcelle Couture Soprano René Bergé Ténor
Samedi et Dimanche
Aux COINS DU MONDE
1218 rue Stanley - UN. 1-1041
dîner d'hommes d'affaires servi de 11h. a.m. à 3h. p.m.

LE BIDEAU VERT
Ce soir 8 h. 30
Dim. 2 h. 30 et 7 h. 30
LES GUEUX AU PARADIS
Des le 15 JANVIER
UN AMOUR QUI NE FINIT PAS
d'André Roussin
Pierre DUBAN
Françoise FAUCHER
Denise PELLETIER
Francis CARTIER
Mise en scène JEAN FAUCHER
Au Stella - VI. 4-1793

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
en collaboration avec LA PRESSE
présente les premières représentations d'opéra avec décors, costumes et mise en scène dans la
GRANDE SALLE de la PLACE DES ARTS
Le célèbre drame lyrique de Puccini
Tosca
avec des vedettes du Metropolitan Opera et de l'Opéra de San Francisco
ELLA LEE dans le rôle-titre
RICHARD VERREAU dans le rôle de Mario
GEORGE LONDON dans le rôle de Scarpia
avec
Claude LETOURNEAU, Bernard TURGEON, André LORTIE, David Elliot SERKIN et Huguette TOURANGEAU
au pupitre de l'O.S.M. au grand complet
ZUBIN MEHTA
mise en scène: IRVING GUTTMAN
Décors: JEAN-CLAUDE RINFRET
Costumes: SUZANNE MESS
Marcel Laurencelle, chef des chœurs
Lundi, 10 février (complet)
Mercredi, 12 février SOIRES à 8 heures
Dimanche, 16 février
Parterre AA-P \$8 Loges mezzanine \$8
Parterre Q-Z \$7 Mezzanine \$6
Corbeille \$8 Loges balcon \$6
Balcon A-D \$5
Balcon E-G \$4
Les billets pour les représentations du 12 et du 16 février sont maintenant en vente à la Place des Arts. Les commandes postales sont remplies si accompagnées d'un chèque ou mandat à l'ordre de la Place des Arts et d'une enveloppe-retour adressée et affranchie. Rens.: 842-2115 - 547-2112.

Le ROYAL-ROUSSILLON
Le Tromblon d'Argent
2 représentations chaque soir
GAETANE LETOURNEAU
DINER D'AFFAIRES
à partir de \$1.50
STATIONNEMENT FACILE
en arrière de l'hôtel dans la rue PROVIDENCE ENTRE BERRI ET ST-HUBERT par De Montigny ou Ontario.
1610 ST-HUBERT
Au nord de De Montigny près du terminus de la Provincial Transport.
RÉSERVATIONS: 849-3214

théâtre • musique • cinéma • variétés

On sait qu'à l'acteur Georges Wilson échoit la redoutable responsabilité de succéder à Jean Vilar au Palais de Chaillot. Les destinées futures du Théâtre National Populaire dépendent de ses intuitions, de son talent de metteur en scène, de ses préférences littéraires et de son idée du théâtre. Déjà au physique, tout rond, tout simple, grand et puissamment bâti, l'homme est très différent du mince asticote de flamme inerte, du fanatique épris de grandeur, au geste nerveux et à la monotone voix cavernueuse, qui s'exprimait à travers les personnages de Thomas Becket, de don Juan ou d'Arturo Ui.

Le théâtre à Paris

Avec "Les Enfants du Soleil" de Gorki, début de Wilson à la direction du TNP

se définit de surcroît par certain côté outre ou caricatural des types comiques, à qui se superpose la finesse quasi-tchekhovienne de l'ironie, le tout illuminé par une haute et mâle intelligence.

Devant cette œuvre impartiale, et par là convaincante, l'on est amené à songer, par contraste, à la platitude, à la gaucherie et à l'inefficacité de la littérature "orientée", des propagandes qui vont stupidement piquer du nez contre l'apartheid et la tautologie de leurs thèses. L'on imagine mal, naissant sous la plume de l'un des tchèrillons du "réalisme socialiste" une pièce de cette densité. Ce n'est pas que celle-ci ne soit pas un peu bien bavarde. Mais elle est intense jusque dans le délayage, un peu, il faut le redire, selon la manière de Tchekov, sans atteindre tout à fait à la même plénitude.

S'il y a un tel courant de vie dans cette pièce, qui est malade tout à l'heure et qui ne meurt pas à l'auditeur les discours ou réveries idéologiques, c'est sans doute qu'elle s'est imposée spontanément et avec

force à l'esprit de Gorki. L'intelligence créatrice a besoin de ce genre de liberté, c'est-à-dire d'un interne, pour se laisser vraiment posséder et soulever par une idée. Les circonstances de la composition méritent d'être mentionnées. C'était en 1905, Gorki avait été emprisonné le 11 janvier dans une cellule de la forteresse Pierre et Paul, à Saint-Petersbourg, pour avoir protesté contre le massacre des manifestants entraînés par le pape Gapon, devant le Palais d'Hiver. Poussé par le besoin de s'exprimer, il obtint après trois semaines de captivité, une plume et du papier, et acheva "Les enfants du soleil" en dix jours. Dans un pareil état d'esprit, l'idée ne lui est même pas venue d'idéaliser le peuple et les révolutionnaires, pas plus d'ailleurs que les tenants de la pensée progressiste. Cela eût été en quelque sorte à l'encontre de son dessein. Car son propos, dans cette œuvre, n'est pas de surface, et de propagande il est allé aux racines humaines des choses. La révolution peut être bête et cruelle, voilà un fait. Ceux qui la font peuvent être des sots, des aveuglés, des brutes ignares, incarner presque tout le mal et toute la misère du monde, ils peuvent répugner à l'idéalisme aux blanches mains qui s'écarte de leur demi-animalité; il n'empêche qu'en eux aussi, en eux surtout, est en œuvre une transformation sacrée qui doit aboutir à l'"hominiens" de tous. Je recours expressément au vocabulaire teillardien pour traduire une inspiration qui appelle souvent un rapprochement.

Le savant chimiste Pavel Protassov, splendidement incarné par un Wilson portant lorgnons, serre dans un amusant costume "écourtiché", adoptant, entre ses cornues fumantes et les soins domestiques qui le sollicitent, la démarche tordue et tricotante de qui souffrirait dans ses chaussures, est une "belle âme", un nouveau docteur Pangloss. Ce barbu file doux comme un marmoset sous les remontrances de l'indiscrète, tyrannique et dévouée nouvelle famille. C'est un vieil enfant égaré dès qu'il sort de sa spécialité, perdu au milieu des mille tâches et entraves dont l'accablent les médecins qui se sont agglutinés à lui. Il est l'optimisme moral, cet homme, le désintéressé même, consentant à se laisser ruiner par un aigre-froid, pourvu que soient sauvegardés son indépendance et sa dignité. C'est l'intellectuel parfait; il a seulement les défauts de ses qualités: son sincère attachement aux valeurs abstraites l'empêche d'apercevoir les êtres réels dans leur misère ou leur solitude. Et il sera tout étonné d'avoir à subir leurs aveugles colères. Il incarne la pureté d'intention, ce mari, mais la pureté distraite. Il ne voit pas que sa généreuse belle épouse, par lui délaissée, pourrait être tentée de porter attention aux propos du peintre Vaguine, solitaire aux séduisantes amertumes. Ce Vaguine est aussi isolé, de l'art, que l'est Protassov dans celui de la chimie vue comme "la clef du mystère de la vie".

Il incarne également la confiance souriante au progrès, ce Pavel Protassov, cet "enfant du soleil" qui refuse de voir tels qu'ils sont, c'est-à-dire frustes et grossiers puisqu'on ne leur a rien appris, et méchants à tort et à travers parce qu'ils sont malheureux. L'ouvrier ou le moujik, ces "enfants de l'ombre" qui auroient d'abstraites flatteuses. Voilà de bonce la divorce entre la volonté et la raison, voilà de cortiquée, mise à nu, la grisaille sentimentale de l'intelligentsia tchekhovienne. C'est l'honnête homme de l'ancienne Russie.

L'action se déroule au début des années 90, à l'époque de la grande famine et des émeutes contre le choléra. Avec tous ses défauts, Pavel n'est pas présenté comme antipathique. Il est lent à comprendre que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais lorsque viennent en chaîne les épreuves, il ne demande qu'à s'amender.

L'une de ces épreuves est plaisante, une folle admiration, Melania, laissée veuve à la suite d'un misérable mariage vénal, maintenant séduite par l'idéalisme unique, tout nouveau pour elle, de Protassov, gêne beaucoup le pauvre homme en jouant auprès de lui les femmes savantes, en lui baissant les mains et pieds, en lui offrant sa fortune et sa vie. Il n'a que faire d'une telle vénération. Humiliée par le don déclinant d'elle-même, la malheureuse en est pour ses frais. Ennuyé, Pavel en parle carrement à sa femme qui, bien sûr, sait déjà tout.

Celle-ci de son côté, — seconde épreuve pour notre homme, et plus grave, — lui avoue sa tentation de le quitter puisqu'elle ne lui est rien d'autre qu'une habitude confortable, venant très loin dans son cœur derrière ses embelliments de savant. Elle res-

DIMANCHE 12 JANVIER
LE CANAL 2
ET LES POSTES
DU RÉSEAU FRANÇAIS
DE RADIO-CANADA
PRÉSENTENT DEUX SPECTACLES
DE GRANDE CLASSE
CONÇUS ET ANIMÉS
PAR QUELQUES-UNS
DES MEILLEURS ARTISTES
CANADIENS-FRANÇAIS.

A 8 H. 30,
GILLES
VIGNEAULT,
UN DE NOS PLUS AUTHENTIQUES CHANTEURS-COMPOSITEURS. DONNE, EN RÉCITAL, LES CHANSONS QUI LUI ONT MÉRITÉ L'ACCLAMATION DE TOUTS LES PUBLICS.



A 9 H. 30,
BLUES
POUR UN HOMME
AVERTI,
PIÈCE ORIGINALE DE CLAUDE JASMIN. METTANT EN VEDETTE JACQUES GODIN, DANS LE RÔLE D'UN HOMME À LA RECHERCHE ÉPERDUE ET DÉSPÉRÉE DU PÈRE



Le récital GILLES VIGNEAULT
vous est présenté avec les hommages
des montres
TIMEX

LE CANAL 2
ET LES POSTES DU RÉSEAU FRANÇAIS
DE RADIO-CANADA
présentent une série de reportages réalisés au cours de
LA TOURNÉE EN AFRIQUE
de Son Eminence le cardinal P.-E. Léger
LE DIMANCHE À 4 H. 30



PLACE DES ARTS
bach
aria
group
dimanche, 26 janvier à 8 h. 30
Eileen Farrell, soprano
Carol Smith, contrebasse
Julius Baker, flûte
Robert Bloom, hautbois
Paul Ulanowsky, piano
Jan Pearce, ténor
Norman Farrow, basse-baryton
Bernard Greenhouse, violoncelle
Oscar Slumsky, violon
sous la direction de William H. Scheide
BILLET EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
Parterre AA-EE, A-S 5.00 Mezzanine 3.50
Parterre T-Z 4.00 Loges Mezzanine 3.50
Corbeille 5.00 Balcon 2.00
Loges Corbeille 5.00 Balcon 2.00
envoyer votre chèque ou mandat-poste ainsi qu'une enveloppe-retour adressée et affranchie à Place des Arts, Montréal 18.
téléphone 842-2112

COTE MORALE DES FILMS
Service de l'Office catholique national des Techniques de diffusion)
REBERT ET L'OMNIBUS: (Cote provisoire) Cette comédie farfelue constitue un divertissement de bon aloi, qui convient davantage aux adultes en raison de quelques légèretés et du dialogue assez cru. Adultes.
REEL: ANTONIO: Le sujet du film, déjà scabreux en lui-même, est développé dans une perspective morale faussée et contraire à la conception chrétienne du mariage. A déconseiller.
IL BIBONE: Cette œuvre, dont les incidences spirituelles sont exprimées de façon subtile, demande réflexion. Quelques images suggestives motivent des réserves. Adultes, des réserves.
BIRDS, THE: Malgré la tension qui provoque ce film, considéré à un large public. Adultes et adolescents.
BOCCACCIO 70: Ces trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a atténuation par le ton de comédie dans le premier, par contre le deuxième croupit dans un climat empreint de pessimisme. A proscrire.
CLEOPATRA: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont il montre la grandeur et les faiblesses, le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion.

DE L'AMBITION: L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive des réserves. Adultes, des réserves.
CLIMATS: Les suites malheureuses de la dénonciation d'un couple sont traitées à la réflexion. Cependant l'acceptation du divorce et du remariage ainsi que des scènes d'intimité motivent des réserves. Adultes, des réserves.
CODINE: Cote provisoire. Adultes.
COME BLOW YOUR HORN: Ce film laisse entendre qu'il est normal de mener une vie de débauche entre l'adolescence et le mariage. En dépit du ton de comédie, l'ensemble mérite une cote sévère. A déconseiller.
CONJUGAL RED, THE: Le mariage et la religion sont présentés ici sous un jour caricatural et tendancieux qui en fausse les valeurs. De plus, le film comporte des scènes très suggestives. A déconseiller.
CORSAIRE DE LA REINE, LE: Le contenu historique et le récit dans le temps atténuent la portée d'actions répréhensibles. Adultes et adolescents.
DENONCIATION, LA: Le héros fait preuve d'une certaine grandeur de caractère. Des scènes indécentes motivent une cote sévère. A déconseiller.
DEUXIÈME SUIVANT: Ce film très dur, qui se déroule dans le milieu du crime, laisse percevoir, non sans équilibre, la fidélité d'une amitié entre deux gangsters. Une scène regrettable de nudité motive une cote sévère. A déconseiller.
DREAMS: Le film invite à la réflexion sur les problèmes suscités par certains types de relations amoureuses. Le tout se situe en dehors de la morale et comporte des images suggestives. Adultes, des réserves.
L'ENFANT ET LA BRUTE: (Cote provisoire). Adultes, des réserves.
FEMME AU CENET, LES: Cote provisoire. Adultes, des réserves.
FEMMES D'ABORD, LES: Cote provisoire. Adultes, des réserves.
55 DAYS AT PEKING: L'idylle sentimentale est traitée avec discrétion. Les divers personnages sont et de générosité. Adultes et adolescents.
HALLELUJAH THE HELLS: Cote provisoire. Adultes.
HEAUX ABOVE: Cette comédie satirique est prise, à partie diverses institutions, notamment l'Église d'Angleterre, demandant des limites au point. Certaines caricatures déplaisantes motivent des réserves. Adultes, des réserves.
HÉRITIER ACCIDENTEL, LE: Cote provisoire. Adultes et adolescents.
HUD: L'orientation du film est positive. La conduite libre du personnage principal et un dialogue grossier motivent toutefois des réserves. Adultes, des réserves.
INCREDIBLE JOURNEY, THE: L'ensemble constitue un divertissement sans intérêt. Adultes, des réserves.
IT'S A MAD MAD MAD MAD WORLD: Cette comédie burlesque est destinée avant tout à faire rire. Deux scènes de danse et leu sommaire le font réserver aux adultes. Adultes, des réserves.
JEUX PRECOSES: L'inconduite de plusieurs personnages et certaines scènes assez scabreuses motivent des réserves. Adultes, des réserves.
THE LEOPARD: La complexité des problèmes abordés la présentation du héros avec ses qualités et ses défauts ainsi que des passages délicats font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.
MARY, MARY: L'orientation du film est positive. Le sujet et son développement conviennent aux seuls adultes. Adultes.
NEW KIND OF LOVE, A: Cote provisoire. A déconseiller.
PEUR PANIQUE: Le sujet même du film, situé dans le genre policier, ne pose guère de problèmes. Cependant des scènes d'exhibitionnisme et un baiser très sexuel motivent des réserves. Adultes, des réserves.
PLEASE, NOT NOW: Cette comédie de mauvais goût baigne dans l'immoralisme et comporte en plus des scènes licencieuses. A déconseiller.
PÊTES AUX TROIS VÉRITES, LE: Cette histoire assez sordide, au niveau du désir charnel, comporte un dialogue trivial et des scènes osées. Le drame final provoque par l'inconduite, ne saurait justifier paré équilibre de moeurs dissolues. A déconseiller.
UN FEMME POUR DEUX: Malgré le ton de comédie, des situations risquées et des dialogues assez osés motivent des réserves. Adultes, des réserves.
RUNNING MAN, THE: Cote provisoire. Adultes.

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, 11 JANVIER		DIMANCHE, 12 JANVIER	
10.30 Musique	11.30 Tour de terre	10.30 Musique	11.30 Tour de terre
12.00 Les Croquignols	13.00 Les Croquignols	12.00 Les Croquignols	13.00 Les Croquignols
14.00 Les Croquignols	15.00 Les Croquignols	14.00 Les Croquignols	15.00 Les Croquignols
16.00 Les Croquignols	17.00 Les Croquignols	16.00 Les Croquignols	17.00 Les Croquignols
18.00 Les Croquignols	19.00 Les Croquignols	18.00 Les Croquignols	19.00 Les Croquignols
20.00 Les Croquignols	21.00 Les Croquignols	20.00 Les Croquignols	21.00 Les Croquignols
22.00 Les Croquignols	23.00 Les Croquignols	22.00 Les Croquignols	23.00 Les Croquignols
24.00 Les Croquignols	25.00 Les Croquignols	24.00 Les Croquignols	25.00 Les Croquignols
26.00 Les Croquignols	27.00 Les Croquignols	26.00 Les Croquignols	27.00 Les Croquignols
28.00 Les Croquignols	29.00 Les Croquignols	28.00 Les Croquignols	29.00 Les Croquignols
30.00 Les Croquignols	31.00 Les Croquignols	30.00 Les Croquignols	31.00 Les Croquignols

Téléselection

Le samedi 11 janvier
A 10h30 du matin, à la radio, l'Université Radiophonique Internationale.
A 11h30, à la radio, le 2 heures de la matinée, le Coup de Berger. Tous les gorgons s'agrippent Patrick et Histoire d'eau.
A la radio, à 2 heures, le Metropolitan Opera qui présente La Traviata, de Verdi, avec Joan Sutherland dans le rôle de Violetta.
A 4 heures, Terre des hommes avec l'abbé Ambrose LaFortune.
A l'émission Les uns les autres, à 5 heures, S.S. Paul VI en Terre Sainte.
L'émission consacrée aux origines de notre histoire, à la télévision, à 5h30, portera sur Alexander, Gall.
A 6 heures, la Kermesse aux chansons avec Georges Guétary.
A Champ libre, à 7 heures: a) reportage de Marcel Blouin et Guy Viau sur le Kenya; b) reportages de Cinq colonnes à la une sur la fin de la session du Concile; c) Qu'est-ce que tu feras plus tard? enquête de la RTF auprès des adolescents.
Dans les rues de Québec, à 8 heures, Ginette Sage, Tony Massarelli et le guitariste Esteban Ros.
A Votre choix, à 10h45, Jean Desprez.
Cinéma, à 11h35, présente A l'ombre des potences, avec James Cagney, Vivace Lindfors et John Derek.

Horaires de la Radio

Samedi, 11 janvier	Dimanche, 12 janvier
7.00-Radio-Journal	8.00-Radio-Journal
7.30-Préle du matin	8.30-Préle du matin
7.45-Musique légère	8.45-Musique légère
8.00-Nouvelles du sport	8.55-Nouvelles du sport
8.30-Préle du soir	9.00-Préle du soir
8.45-Nouvelles du sport	9.15-Nouvelles du sport
9.00-Radio-Journal	9.30-Radio-Journal
9.15-Préle du soir	9.45-Préle du soir
9.30-Préle du soir	9.55-Préle du soir
9.45-Préle du soir	10.00-Préle du soir
10.00-Préle du soir	10.15-Préle du soir
10.15-Préle du soir	10.30-Préle du soir
10.30-Préle du soir	10.45-Préle du soir
10.45-Préle du soir	11.00-Préle du soir
11.00-Préle du soir	11.15-Préle du soir
11.15-Préle du soir	11.30-Préle du soir
11.30-Préle du soir	11.45-Préle du soir
11.45-Préle du soir	12.00-Préle du soir
12.00-Préle du soir	12.15-Préle du soir
12.15-Préle du soir	12.30-Préle du soir
12.30-Préle du soir	12.45-Préle du soir
12.45-Préle du soir	13.00-Préle du soir
13.00-Préle du soir	13.15-Préle du soir
13.15-Préle du soir	13.30-Préle du soir
13.30-Préle du soir	13.45-Préle du soir
13.45-Préle du soir	14.00-Préle du soir
14.00-Préle du soir	14.15-Préle du soir
14.15-Préle du soir	14.30-Préle du soir
14.30-Préle du soir	14.45-Préle du soir
14.45-Préle du soir	15.00-Préle du soir
15.00-Préle du soir	15.15-Préle du soir
15.15-Préle du soir	15.30-Préle du soir
15.30-Préle du soir	15.45-Préle du soir
15.45-Préle du soir	16.00-Préle du soir
16.00-Préle du soir	16.15-Préle du soir
16.15-Préle du soir	16.30-Préle du soir
16.30-Préle du soir	16.45-Préle du soir
16.45-Préle du soir	17.00-Préle du soir
17.00-Préle du soir	17.15-Préle du soir
17.15-Préle du soir	17.30-Préle du soir
17.30-Préle du soir	17.45-Préle du soir
17.45-Préle du soir	18.00-Préle du soir
18.00-Préle du soir	18.15-Préle du soir
18.15-Préle du soir	18.30-Préle du soir
18.30-Préle du soir	18.45-Préle du soir
18.45-Préle du soir	19.00-Préle du soir
19.00-Préle du soir	19.15-Préle du soir
19.15-Préle du soir	19.30-Préle du soir
19.30-Préle du soir	19.45-Préle du soir
19.45-Préle du soir	20.00-Préle du soir
20.00-Préle du soir	20.15-Préle du soir
20.15-Préle du soir	20.30-Préle du soir
20.30-Préle du soir	20.45-Préle du soir
20.45-Préle du soir	21.00-Préle du soir
21.00-Préle du soir	21.15-Préle du soir
21.15-Préle du soir	21.30-Préle du soir
21.30-Préle du soir	21.45-Préle du soir
21.45-Préle du soir	22.00-Préle du soir
22.00-Préle du soir	22.15-Préle du soir
22.15-Préle du soir	22.30-Préle du soir
22.30-Préle du soir	22.45-Préle du soir
22.45-Préle du soir	23.00-Préle du soir
23.00-Préle du soir	23.15-Préle du soir
23.15-Préle du soir	23.30-Préle du soir
23.30-Préle du soir	23.45-Préle du soir
23.45-Préle du soir	24.00-Préle du soir

LES EXPOSITIONS

Marquet au musée des B. A.

Dans les livres d'art, Marquet est généralement classé comme un représentant de l'avenue fauve. Mais, en se rendant au musée, on pourra aussi refaire, grâce à lui, l'histoire de l'art d'un demi-siècle. Car Marquet, homme paisible et peintre de transition n'était sûrement pas un novateur. Comme beaucoup de grands peintres, il s'est imprégné de ceux qui l'ont précédé (Corot, Manet, les Impressionnistes, Cézanne, le Douanier Rousseau) et de ceux qui l'ont entouré (Matisse, Dufy...).

Peintre raisonnable, il ne prend jamais les bouchées doubles, il avance à pas feutrés, timidement, avec des retours en arrière qui lui permettent d'assimiler les expériences picturales auxquelles il s'intéresse.

Marquet a beaucoup vu, connu et compris. Son "Sergent de la coloniale" nous transmet avec lui la leçon apprise de Manet. Du "Fifre", on retrouve la position statique, les contours appuyés, les couleurs contrastées se détachant sur un fond flou, presque irréel.

Par les touches rapides et les ombres colorées, il prolonge les expériences de lumière et de couleur des Impressionnistes.

Mais c'est à Cézanne qu'il doit le plus.

Il a conservé l'intimité et les atmosphères vaporeuses, peignant des coins de rivières noyées dans la brume. Par contre, Marquet ajoute la couleur, donne du mouvement par un geste plus large et plus dégagé que celui de Corot. D'une manière simple et touchante, il excelle à rendre la fluidité des eaux et la transparence de l'air embué.

Dans "La fenêtre à la Goulette", de 1926, c'est la force de la couleur et l'abréviation de l'image chère à Matisse que nous reconnaissons. Apparentes à la légèreté de Dufy, les multiples taches de couleurs vives de "La fête aux Sables d'Orléans" sont des évocations brèves, mais si directes, si bien posées qu'elles recréent, tout un climat, tout un moment.

Alors que Marquet était capable d'assimiler la logique et l'intelligence d'un Cézanne, il ne pouvait pas retrouver la simplicité d'âme et de moyens d'un Douanier Rousseau, comme il a essayé de le faire, dans "Mare basse au Pyla", jolie carte postale d'une fausse naïveté où l'on sent très bien que Marquet n'est pas dans son élément.



Bien que contemporain de Picasso, de Braque et de Gris, Marquet se tient à l'écart du cubisme, mais il est une des figures marquantes du fauvisme. Sans jamais aller totalement pour une tendance, sans jamais pousser une expérience jusqu'à ses limites, le tempérament de

peintre de Marquet était suffisamment fort pour CÉZER, à partir de fortes influences, des toilettes personnelles de grande qualité.

Allant dans le même sens que d'autres peintres de son époque, il libère sa touche, la rend plus rapide; la ligne, la forme, la couleur organisent des rythmes inattendus et neufs. "Le Port de Fécamp" et "Le Louvre" sont parmi les meilleures œuvres exposées au Musée actuellement. Par des toilettes comme celles-ci, Marquet devient quelque peu précurseur, peut-être sans le vouloir. C'est par elles et par ses dessins, qu'il se montre le plus original. Car son trait rapide, cursif, saisit le mouvement sur le vif, capte la vie avec une acuité et une sûreté extraordinaires. Son dessin simplifié, elliptique, suggère, sans jamais décrire d'une façon banale. Sensible à l'objet qu'il dessine, Marquet en donne l'essentiel, par des formes réduites à des signes comme ceux des Japonais. "Sur le quai de Hambourg" et "Couple dansant" suffisent à montrer quel dessinateur hors pair est Marquet!

Il faut voir les 130 œuvres de Marquet: huiles, bois, aquarelles, dessins, céramiques, exposées actuellement au Musée. (D'autant plus qu'il, nous devons nous satisfaire le plus souvent de reproductions qui ne sont qu'une vague approximation de la peinture et n'en permettent pas une connaissance vraie et intime. Comparer avec l'original, la reproduction de la page-couverture du catalogue permet de mesurer l'infidélité d'un procédé de reproduction quel qu'il soit).

Cette exposition qui fait revivre une grande période de l'histoire de l'art a été montée avec soin et illustrée avec précision les différentes étapes de l'œuvre de Marquet.



M. Emile Girardin a récemment été élu à la présidence du "Bureau des Dix", corps consultatif de la Fédération des jeunes chambres du Québec. M. Girardin, bien connu dans les milieux financiers de la province, a toujours joué un rôle de première place dans diverses organisations de jeunesse. Il a aussi apporté une riche contribution dans les milieux sociologiques et pédagogiques du Québec. A compter de 1919, il s'est occupé d'une façon active à l'organisation des caisses populaires. Depuis 4 ans, il est le président de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins. Membre du bureau des dix de la Fédération des jeunes chambres du Québec depuis sa fondation en 1958, il succède ainsi à M. Benoit Benoit qui terminait un mandat de 2 ans à la présidence. Les autres membres du Bureau des dix sont: M. Lionel Baril de Princeville, M. Hervé Bellisle de Montréal, M. J.A. Brochet de Rivière au Renard, M. Aimé Laurion de Granby, M. Leo Lavoie de Montréal, M. Jean-Louis Levesque de Montréal.



Gérard Plourde à la Fondation Lionel Groulx

La Fondation Lionel-Groulx a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gérard Plourde au poste de directeur à son conseil d'administration. M. Gérard Plourde est président et directeur général de l'United Auto Parts Ltd., président de Administration & Finance Inc.; vice-président de Alliance Mutual Life Insurance Co., directeur de Anglo-French Drug Co., Ltd., de Bonnex Inc., de Charter Credit Corporation, de la Cie de Publication La Patrie Ltée., de la Cie de Publication de la Presse Ltée., de Northern Electric Ltd., de Steinberg's Ltd., de The Toronto-Dominion Bank, de l'Hôpital Notre-Dame, de la Société d'adoption et de protection de l'enfance. Il est aussi membre du Young President's Organization, The Montreal Board of Trade, la Chambre de commerce de Montréal, Society of Automotive Engineers, Laval-sur-le-lac club de Golf, et du club Saint-Denis.

Un programme de protection est soumis à Québec

QUÉBEC. — M. Fernand Caron, directeur provincial de la protection civile, a déclaré que le "Plan Québec-secours", destiné à venir en aide aux victimes de tragédies ou sinistres survenant en temps de paix, a été soumis au gouvernement il y a quelques jours.

Il s'adressait à un groupe de représentants de divers ministères du gouvernement lors de la projection d'un film décrivant le fonctionnement d'un plan méthodique de protection civile soit celui en vigueur en France.

M. Caron a noté que la loi de la protection civile devra toutefois être amendée car selon ses termes actuels, elle ne peut être appliquée qu'en temps de guerre.

Il a souligné que lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, en mai 1963, et du récent désastre aérien de Sainte-Thérèse-de-Blainville, le service de la protection civile a dû contourner la loi actuelle pour pouvoir organiser les secours.

Des équipes de la protection civile se sont également rendues à Saint-Joachim-de-Tourelle, en Gaspésie, le mois dernier, où un éboulement a fait quatre morts et laissé quelque 150 personnes sans abri.

Le carnaval d'hiver de Québec s'ouvre ce soir

QUÉBEC. — Le Bonhomme Carnaval, ce gai luron, qui chaque hiver vient égayer la province de Québec, doit arriver dans la capitale samedi pour le début du dixième carnaval annuel de Québec.

Arrivant d'on ne sait où, le bonhomme doit faire son apparition, ce soir, à 8h30, en face des édifices du Parlement, tout près des vieux murs de la ville. Vraisemblablement, il saluera le public, cette année, du haut d'un énorme gâteau de 60 pieds, ayant coûté \$6.000.

Les premières personnalités

à accueillir le bonhomme seront les sept duchesses du Carnaval, qui lui prodigueront leurs baisers. On s'attend à ce que, comme à l'accoutumée, des milliers de citoyens soient sur les lieux pour lancer un torride "Salut Bonhomme".

Ce sont là les premiers mots d'une des nombreuses chansons qu'on entendra sur toutes les levées durant les cinq prochaines semaines que durera les festivités.

Les duchesses
Le bonhomme de neige, d'une stature imposante, avec ses

6 pieds et 8 pouces, ne manquera pas de provoquer une vive réaction avec son sourire moqueur sur le coin des lèvres. Tous les ans, les spectateurs les moins sensibles ontrent les yeux d'étonnement devant le symbole impressionnant du Carnaval, surtout lorsqu'il paraît entouré des éclatantes chasses. Leur arrivée apporte un chœur retentissant du rant le dur froid du mois de janvier.

D'ordinaire, le Bonhomme arrive sur le traversier de Lévis ou encore, il fait une apparition étonnante sur la glissade de glace le long de la Terrasse Dufferin.

L'énorme gâteau, qui est une innovation cette année, servira à marquer l'anniversaire de la plus brillante idée jamais élaborée dans l'histoire récente de la ville de Québec. Les présidents précédents du Carnaval ainsi que le président actuel annonceront chacun une des annonces chandelées qui surplombent la pâtisserie, à la structure de bois contreplaqué.

Le Carnaval est aussi une invitation à des milliers de skieurs qui se rendent au lac Beauport pour pratiquer leur sport favori.

Mais le Bonhomme Carnaval demeure toujours l'attraction numéro un de ces manifestations joyeuses, tout comme les jolies duchesses.

Sous l'énorme tête de platine du Bonhomme Carnaval se cache M. Noël Moisan, un professeur d'école technique de 45 ans, acteur à ses heures, et tout probablement le seul bonhomme de neige professionnel en Amérique du Nord.

Le Carnaval débutera officiellement le 23 janvier pour se continuer jusqu'au 11 février. Mais les semaines de préparation qui précèdent le début des véritables réjouissances fournissent autant d'agrément.

On juge actuellement que Québec. Le Carnaval de Québec est un événement majeur. Seul le stampede annuel de Calgary peut lui être comparé.

Le Carnaval est aussi une invitation à des milliers de skieurs qui se rendent au lac Beauport pour pratiquer leur sport favori.

Mais le Bonhomme Carnaval demeure toujours l'attraction numéro un de ces manifestations joyeuses, tout comme les jolies duchesses.

Sous l'énorme tête de platine du Bonhomme Carnaval se cache M. Noël Moisan, un professeur d'école technique de 45 ans, acteur à ses heures, et tout probablement le seul bonhomme de neige professionnel en Amérique du Nord.

Le Carnaval débutera officiellement le 23 janvier pour se continuer jusqu'au 11 février. Mais les semaines de préparation qui précèdent le début des véritables réjouissances fournissent autant d'agrément.

A travers la province

TROIS-RIVIÈRES. — Les propriétaires de Trois-Rivières ont formulé hier, par un référendum, un "non" formellement majoritaire à une proposition d'augmenter de \$3.000 à \$5.000 le traitement annuel des échelons de la municipalité, et de \$2.000 à \$12.000 celui du maire.

De 201 propriétaires qui ont pris part au référendum, 1914 ont répondu par la négative, 251 par l'affirmative, et 36 bulletins ont été rejetés comme étant nuls.

QUÉBEC. — La ville de Jonquière a été choisie par le gouvernement du Québec comme principal centre des célébrations qui marqueront le 100^e anniversaire de la Confédération dans la région du Saguenay. L'aménagement d'un vaste parc public et la construction d'un musée dans cette ville de 31.000 âmes seraient deux projets envisagés par le gouvernement pour marquer l'événement.

Les gouvernements fédéral et provincial doivent assumer les deux tiers du coût des projets du centenaire et les municipalités, où ils doivent être exécutés, le solde.

M. Charles Tisdall, président national de la Société canadienne de relations publiques, a dit qu'il faudrait développer de meilleurs moyens de communication entre tous les Canadiens.

Au cours d'une causerie qu'il a prononcée devant la section de Québec de cette société, M. Tisdall a affirmé qu'il n'y a pas de place au Canada pour l'isolationnisme.

"On remarque une attitude de laissez-faire dans plusieurs régions où l'on ne parle pas français, a-t-il dit, et l'on n'entend pas assez souvent des anglophones exprimer leurs opinions. Une philosophie commune, a poursuivi le conférencier, peut unir toutes les races qui composent le Canada en une seule fraternité. Le bilinguisme et le biculturalisme, où, mais pas comme motif l'un ou l'autre doit être un moyen d'atteindre une unité plus forte."

QUÉBEC. — La canne au pommier d'or du port de Québec a été remise hier au commandant du cargo Beoverpine, du Pacifique Canadien le capitaine N. Bezan.

Le Beoverpine est le premier navire océanique à accoster dans le port cette année.

Au cours d'une cérémonie qui réunissait les personnalités du monde maritime québécois, M. Paul Bousquet, gérant du port, a témoigné de la joie des Québécois de voir le Beoverpine parvenir à bon port.

Les trois plus importantes raffineries de sucre à Montréal, la Canada et Dominion, l'Atlantique et la St. Lawrence, ont annoncé une augmentation

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE: ARMAND RIENDEAU, administrateur, demeurant à 4418 rue Fabre, Montréal, district de Montréal.

FAILLI
Bureau de: BLAIS, HUARD, MERCURE & ASSOCIÉS, C.A., 2187 est. rue Sherbrooke, Montréal, P. Qué. Tél.: 357-3664.

SOUSSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de: MARCEL DESPARS, commerçant, domicilié et résidant au 1641 de la rue Letourneau, à Montréal, et faisant affaires sous les noms et raison sociale de: "Les Spécialistes En Peinture Rosemont Enr.", au 3740 de la rue Masson, à Montréal.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic René Lemire, C.A., jusqu'au jeudi, le 16 janvier 1964, à midi, pour l'achat en bloc ou en lots séparés de l'actif suivant, savoir:

Lot No 1 — Marchandises aux prix coûtant comprenant: peinture, pinceaux, rouleaux, etc., d'une valeur approximative de \$1.670,88

Lot No 2 — Equipement et installation d'une valeur approximative de \$1.025,00

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 25% à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation d'autre part, soit au comptant ou à tels termes acceptables qui peuvent intervenir entre les parties et l'inspecteur se réserve le droit de rejeter toutes ou chacune des soumissions.

Tout ajustement d'inventaire à être effectué au prorata lors de la livraison d'actif et toute taxe de vente étant à charge de l'acquéreur.

Pour examiner l'actif, s'adresser sur les lieux, mardi et mercredi, soit le 15 janvier prochain, entre 1:00 heure et 4:00 heures de l'après-midi.

Pour informations additionnelles, s'adresser en tout temps au bureau du syndic soussigné, Montréal, le 8 janvier 1964.

Bureau de: René Lemire, C.A., syndic, 3189, rue Masson, Montréal 36, P.Q. 9-5215

RENE LEMIRE, C.A., syndic

TRADUCTEUR

Compagnie importante d'assurance-vie demande un jeune homme pour le service de traduction à Winnipeg, Manitoba

QUALITES REQUISES:

- Age 21 à 35 ans
- Compétence en anglais et en français
- Instruction au niveau universitaire de préférence
- Expérience de la traduction souhaitable
- Devra consentir à s'établir en permanence à Winnipeg.

NOUS OFFRONS:

- Bon salaire initial selon instruction et expérience
- Excellentes augmentations de salaire
- Généreux bénéfices sociaux
- Frais de déménagement

Un représentant de la compagnie sera à Montréal du 23 au 25 janvier et accordera des entretiens.

Répondre, donnant tous détails d'âge, état civil, instruction et expérience, au

Directeur du Personnel
LA GREAT-WEST,
compagnie d'assurance-vie
40 nord, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

1338 ouest, Cote-à-Poitier, Cite Jacques-Cartier, P. Q.

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire régionale de Chamby demande les services d'un contrôleur pour les magasins scolaires.

Cette personne devra nécessairement posséder une expérience en inventaire général afin d'établir un contrôle sur toutes les entrées et sorties de la marchandise.

De plus elle devra posséder les qualifications nécessaires pour diriger du personnel et faire des rapports réguliers sur la conduite générale de cette section. Salaire d'après qualifications. Tous renseignements seront strictement confidentiels.

Adressez curriculum vitae au secrétaire - trésorier - intérimaire, Monsieur André Chartier.

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU LAC-SAINT-JEAN

demande des offres de services pour le poste de: DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES

Prière de faire parvenir vos formules d'application, en mentionnant vos qualifications et votre curriculum vitae, ainsi que le salaire désiré, pour le 8 février 1964 à:

Geo. Henri Fortin, secrétaire-trésorier,
Case postale 610, Alma, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION ORIENTATION

MARQUES DE COMMERCE CARACT

BREVETS D'INVENTION tests et analyses

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien PSYCHOLOGIE

2738, rue DRUMMOND MONTREAL 25

ORIENTATION RATIONNELLE de l'INDIVIDU

952 est. rue Sherbrooke

Tel.: 522-7821, Montréal 24

Encouragez nos annonces

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Sauvegarde

MONTREAL

Recul de la Bourse aux objets d'art

Beaux-Arts
New-York — "Pour la première fois depuis de nombreuses années les objets se rapportant au monde de la culture et des collectionneurs n'ont pas occupé la première place dans la hausse des prix" écrit la revue *Pick's World Currency* dans son étude annuelle sur les profits de la spéculation. "Ces objets, indique l'article, se sont fait devancer par un représentant du monde prosaïque de la navigation". Il s'agit en l'occurrence des "Liberty Ships" dont la valeur s'est accrue d'une façon inattendue de 80 pour cent dans l'année. Ceci est une conséquence de la crise agricole dans les pays communistes ayant entraîné des achats importants de céréales en Amérique du Nord et en Australie. Ces navires qui se vendaient en janvier 1963 pour environ 125.000 dollars — dont 50.000 dollars seulement comptant — ont atteint le cours de 225.000 dollars ou plus à la fin de l'année. La publication cite ensuite les mouvements des prix des objets les plus favorisés de la spéculation, au premier rang desquels les œuvres d'art.

C'est ainsi que le prix des tabatières, pour la plupart

RONALD DAVIES
THÉÂTRE SEVILLE
restaurant les 2 cultures
EXPOSITION PERMANENTE
DAVIES HOUSE OF PAINTINGS
4908 ouest, Sherbrooke — 486-1264

galerie agnès lefort
WILLIAM KURELEK JEAN PAUL LEMIEU- GRAHAM COUGHTRY GLENN ADAMS ANNE KAHANE GERARD CLARKES MARCEL BRAITSTEIN GREG CURNOE IVAN EYRE JEAN ADAMS MARCEL BRAITSTEIN GREG CURNOE IVAN EYRE CIONI CARPI JOHN GRAHAM COUGHTRY GLENN ADAMS ANNE KAHANE
1504 ouest rue Sherbrooke WE. 1-8620

Pour tout votre matériel d'artiste consultez nos experts
OMER DESERRERES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland 6955, rue St-Hubert

EXPOSITION
Huiles Caséines Dessins
CHARLES GAGNON
du 15 au 29 janvier
Vernissage mercredi 15 à 8h.P.M.
GALERIE CAMILLE HEBERT
2075 Bishop 849-9931

L'Église d'Afrique à l'heure du Concile

par André BEDARD

Prêtres d'origine africaine et de rite latin en Afrique

Congo-Léo	417
Tanganyika	279
Ouganda	228
Cameroun	151
Madagascar	141
Ruanda	117
Nigeria	69
Burundi	64
Nyasaland	58
Rhodesie N. et S.	51
Dahomey	47
Kenya	42
Haute-Volta	41
Côte d'Ivoire	34
Soudan	34
Basutoland	24
Togo	24
Gabon	23
Congo-Brazza	22
Sénégal	19
Guinée Esp.	15
Mali	8
Guinée	6
Centrafrique	4
Sud O. Afrique	3
Liberia	1
Sierra Leone	1
Swaziland	1
Tchad	1

L'Église d'Afrique se développe au rythme du pays. Elle est tiraillée, comme lui, entre le nationalisme et l'universalisme, entre des besoins immenses et un manque de personnel suffisamment qualifié. Elle témoigne de la vitalité même du pays, spécialement dans le travail apostolique des laïcs qui y est considérable. L'Afrique vit déjà profondément l'heure du concile. C'est un peu de cette Afrique dynamique que m'a parlé le P. Tessier, P.B. C'était un peu imprévu, et il ne m'alanguissait pas de chiffres, cet homme chargé de faire connaître chez nous l'Église africaine. Il parlait, c'était visible, d'une chose qu'il connaît bien et qu'il aime.

NATIONALISME ET UNIVERSALISME

Aujourd'hui, quand on parle de l'Afrique, l'on évoque spontanément un contexte d'émancipation du colonialisme. Qu'en est-il au juste dans le domaine précis de la vie de l'Église ?

C'est sûr que le pays entier sort d'une ère surtout paternaliste. La vie de l'Église n'a pas été étrangère à cela. N'était-ce pas inévitable, si vous songez que seul le missionnaire était un peu instruit, et que toute l'atmosphère était celle d'un certain colonialisme ? Le catholicisme, les autres confessions aussi, qui venaient de l'Europe gardaient facilement les caractères de leurs pays d'origine.

Les missionnaires français, qui sont encore la majorité en Afrique, ont cependant toujours cherché à développer les Africains eux-mêmes. Non seulement à leur communiquer la culture qu'ils possédaient eux-mêmes — ce qui était quand même plus que des formes de colonialisme anglais. Ils tentaient d'intéresser les Africains davantage à leur pays, à leur culture, à toutes ces choses que revendique ou auxquelles s'attache le nationalisme. Mais, en plus de difficultés personnelles, ils se sont butés à certaines résistances du peuple lui-même.

Prenez, par exemple, la liturgie. On cite toujours l'Afrique quand l'on évoque, ou l'on espère un renouveau liturgique.

"Je le sais. C'est peut-être, en fait, ce qui fera le mieux comprendre ma pensée. Pendant longtemps, les missionnaires s'en sont tenus dans la très grosse majorité à une forme disons traditionnelle de liturgie. Cela ne nie pas les adaptations tentées ou réussies; je parle de l'ensemble et pour plusieurs siècles. L'unité de la liturgie, en Afrique comme ailleurs, a toujours fait problème. N'était-ce pas déraciner des gens ? Pourquoi ne pas prendre les formes ordinaires de leur vie pour exprimer leurs relations avec Dieu, au lieu de les plonger dans des rites très anciens qui, pour nous aussi, demandent un bon nombre d'explications ! Par contre, des choses comme le tam-tam étaient trop liées à des pratiques magiques ou superstitieuses. Et il restait les directives précises et justifiées.

Aujourd'hui, des efforts sérieux sont tentés pour rajouter à l'Église africaine la liturgie. Vous avez les chants dans la langue du pays. Vous connaissez sans doute plusieurs messes dont le musicien est totalement africain. Mais ces tentatives reçoivent souvent de l'opposition de la part des Africains eux-mêmes.

Pourquoi au juste ? "Parce qu'ils ont l'impression qu'aujourd'hui l'Église sera divisée le reste du monde". Une sorte de régionalisme, alors, une réaction du genre de celle que produisit, un temps, cette demande chez nous de faire "canadien français" ? "Cela ressemble beaucoup à cela. C'est un peu comme si l'Église en devenait par là un élément de folklore. Le peuple, par ses intellectuels surtout, est sûrement nationaliste. Mais il veut vivre au rythme du monde. Il ne cherche pas un isolement auquel semble le condamner cette sorte de nationalisation de la liturgie." C'est donc un peu comme si l'on trouvait normal une sorte de dépaysement. Cela ne lui paraît pas un coût trop élevé par rapport à cette présence au monde, à l'unité de l'Église en somme. "C'est dû en grande partie à une présentation qui lui a longtemps été faite. Il lui est difficile, comme cela l'est partout d'ailleurs, de comprendre comment les particularités dans la liturgie ne nuisent pas, ne déchantent pas l'unité de l'Église." Cela ne paraît pas très difficile à comprendre, si l'on se rappelle quelques discussions, et si longtemps, ont été soulevées par les réformes liturgiques anciennes et celles que prescrit le concile. C'est aussi le problème que rencontre aujourd'hui tous les nationalismes, tous les patriotismes, à l'heure d'un monde devenu plus un.

APOSTOLAT LAÏC

Qu'en est-il des laïcs en Afrique ?

"Leur travail a toujours été très considérable. C'est comme cela, d'ailleurs, que l'on a évité une sorte de querelle entre clercs et laïcs: il y avait toujours tellement à faire, et les laïcs avaient tellement de responsabilités même sur le plan ecclésiastique par suite de l'absence de missionnaires..."

Sous quelles formes, exactement, ce travail se réalisait-il surtout ?

"Ce travail est, en fait, extrêmement varié. Depuis toujours, le travail des catéchistes prend une part très importante. Le catéchiste diffusait la foi, mais aussi l'entretien. Il préparait les futurs baptisés, les futurs confirmés. Il s'occupait de la vie religieuse en général, et peut organiser des réunions d'études, de prières, etc. De ce point de vue, il existe pratiquement, en Afrique, ce qu'on a appelé au concile le diaconat de gens mariés; non qu'on trouve des diacres mariés, mais ils en exercent presque toutes les fonctions. Dans un pays de mission, ce diaconat paraît encore bien plus nécessaire et vital. L'Action catholique, malgré diverses tentatives, n'a jamais réussi à s'implanter vraiment; je ne sais trop pourquoi. Par contre, la Légion de Marie y fait merveille; peut-être a-t-elle tellement de prise parce qu'elle s'en tient presque exclusivement, dans ses réunions mêmes, au travail que chacun doit fournir chaque semaine..."

La Légion de Marie met l'accent, je pense, sur le travail social ?

"Beaucoup de l'activité missionnaire, en Afrique, représente ce que vous appelez travail social. Par exemple, les Soeurs Blanches, qui ont travaillé longtemps surtout dans les hôpitaux, ont inauguré une sorte de travail par cellules qui semble très efficace et extrêmement apprécié. Il ne sert pas seulement à la diffusion du catéchisme. Il est utilisé aussi pour répandre l'instruction: non seulement la lecture et l'écriture, mais des choses comme l'économie domestique, etc. Les soeurs donnent l'enseignement à un petit groupe dont chaque membre part, à son tour, le diffuser presque immédiatement dans un autre. Ce groupe se divise à son tour; et ainsi de suite. De ce point de vue, c'est la communauté entière qui devient missionnaire. L'on retrouve, en Afrique, couramment pratiqué ce dialogue avec le monde moderne auquel s'est attaché le concile. Et comment passer sous silence le travail de missionnaires laïcs nombreux, soit dans les domaines de la technique ou de la médecine, soit dans celui de l'enseignement... Mais, là plus qu'ailleurs peut-être, le personnel sera difficilement trop nombreux ! Et des changements sociaux importants sont nécessaires à la vie de foi elle-même."

L'Église vit intensément et s'épanouit en Afrique, du rythme même du pays tout entier. Il est frappant de constater à quel point l'urgence même suscite le dynamisme et la collaboration; à quel point aussi le concile répond à ses besoins fondamentaux et y est déjà en partie vécu.

13 Pères Blancs ont quitté le Canada pour l'Afrique en janvier

Durant le mois de janvier, treize Pères Blancs d'Afrique sont partis ou partiront pour le continent africain. Parmi les partants, en relation avec nos noms:

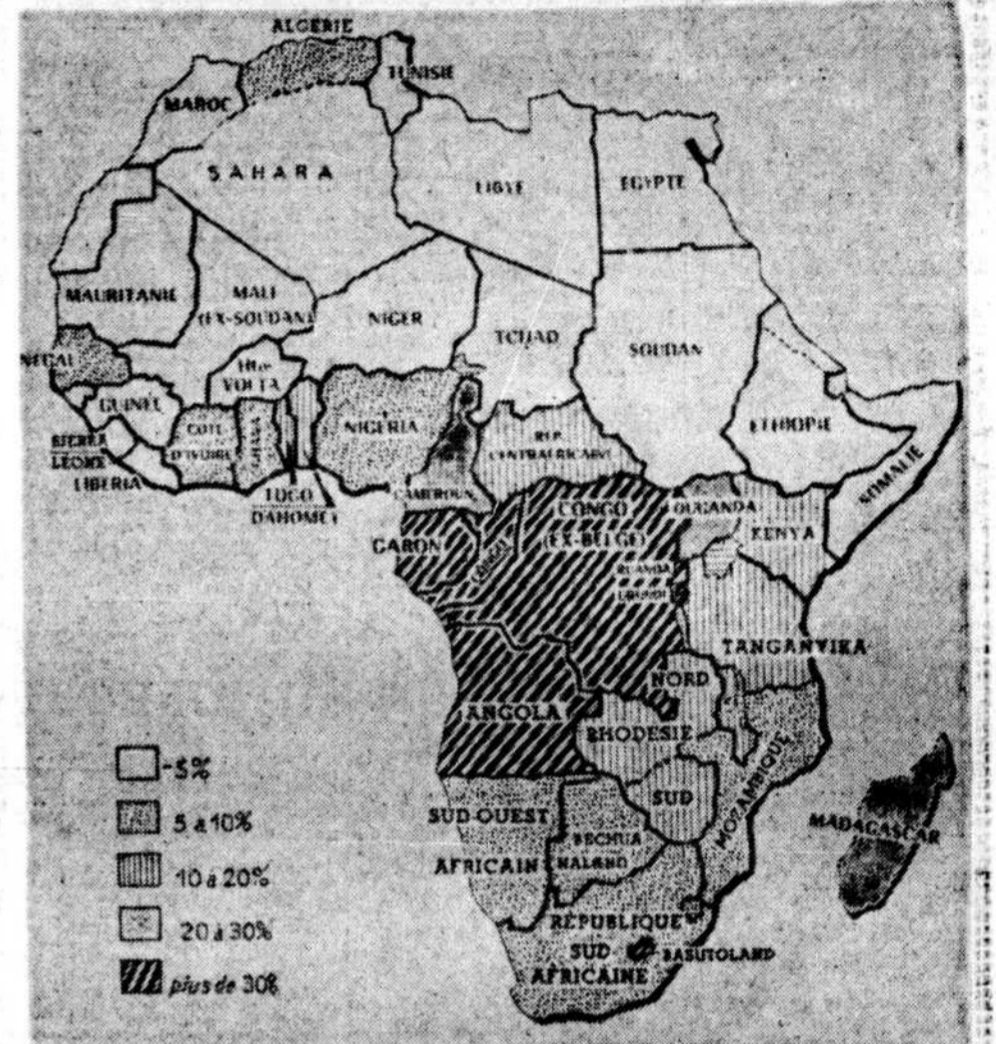
- R. P. Roger Audet, de Montréal, le 2 janvier, pour la Rhodésie du Nord, après un stage au Nyassaland;
- R. P. Georges Brunet, de Montréal, le 8 janvier, pour le diocèse de Mbarara, en Ouganda;
- R. P. Guy Phansouf, de Montréal-Nord, le 12 janvier, pour le diocèse d'Oyo, au Nigeria;
- R. P. Denis Gagnon, de S. Prosper de Champlain, le 9 janvier, pour le diocèse de Fort-Jameson, en Rhodésie du Nord;
- R. P. Oswald Payant, de S. Chrysostome (Châteauguay), et R. P. Aurèle Marleau, de Valleyfield, le 12 janvier, pour le diocèse de Fort-Rosebery, en Rhodésie du Nord;
- R. P. Jules Théorêt, de St-Eustache, le 19 janvier, pour le diocèse de Kigoma, au Tanganyika.

En 1963, 46 pères et frères de la Société des Pères Blancs ont quitté le Canada pour l'Afrique et pour dix-sept d'entre eux c'était leur premier voyage. Le groupe s'est réparti dans deux pays du continent africain: Algérie, Burundi, Congo (Léo), Ghana, Haute-Volta, Mozambique, Nigeria, Nyassaland, Rwanda, Rhodésie du Nord, Tanganyika et Ouganda.

LE VOYAGE que vient de faire le cardinal attirera notre attention sur l'Afrique d'aujourd'hui. Pays de mission encore, par suite de ses grands

besoins, l'Afrique a tout de même délégué au Concile 300 évêques dont 69 noirs. C'est dire que l'évolution rapide qui se manifeste sur le plan

politique, par l'accession rapide des États à l'indépendance se produit au même rythme sur le plan spirituel. Cette page voudrait aider à faire le point.



Cette carte donne une idée de la répartition des catholiques dans chaque pays africain proportionnellement à sa population totale. C'est au Congo-Léo que les catholiques sont le plus nombreux avec 5 millions de fidèles sur 14 millions d'habitants. Les protestants sont nombreux au Nigeria (6,400,000) et en Union Sud-Africaine (8,000,000). L'Éthiopie, pour sa part, a 12 millions de coptes.

Un cardinal et 66 évêques noirs présents au Concile

Le bulletin des Pères Blancs "Mission d'Afrique" dans sa livraison de janvier 1964, présente des chiffres précis concernant la vie de l'Église en Afrique. Nous en reproduisons ici l'essentiel.

Il y a cent ans, l'Afrique était encore le continent mystérieux que des explorateurs hardis et courageux commencent à révéler au monde.

Un peu d'histoire

En 1877 — ce n'est pas loin de nous — il fallut à Stanley 999 jours pour traverser l'Afrique de l'est à l'ouest et les conditions de son voyage furent telles, qu'il perdit des centaines d'hommes, dont tous ses compagnons européens.

Cent ans après, la plupart des nations africaines ont pris rang parmi les autres nations du monde et apportent leur concours au progrès intellectuel et matériel du globe. Des villes grandes et modernes, des industries en expansion et des universités nombreuses surgissent par tout le continent africain.

Sur le plan religieux, le progrès a été aussi spectaculaire. En 1878, les Pères Blancs étaient parmi les premiers à pénétrer à l'intérieur du continent. Sur les côtes, de rares missions n'existaient qu'à force d'héroïsme.

En ce début de 1964, où que nous allions, en Afrique, chaque jour de voyage nous fera passer devant plusieurs églises paroissiales, des œuvres variées et des chapelles succursales qu'on ne peut plus compter.

Tout près de 30 millions de catholiques et de catéchumènes sont entrés dans l'Église, tandis que des foules d'autres s'y présentent sous la direction de 9,000 prêtres, frères et religieuses de leur race, aidés des missionnaires étrangers. Mais la plus grande gloire de l'Afrique, c'est son cardinal et ses 66 autres évêques noirs siégeant au Concile.

230 millions d'habitants, dont 109 millions de musulmans, 83 millions de païens, 28 millions de catholiques et 3 millions de catéchumènes, 23 millions de protestants et 14 millions de coptes orthodoxes, telle apparaît l'Afrique religieuse au commencement de cette année 1964.

L'Afrique de demain sera probablement aux deux tiers musulmane et pour un tiers chrétienne (catholiques, protestants et coptes compris ensemble). C'est ce qu'on prévoit, puisque les conversions à l'une ou l'autre religion semblent vouloir se maintenir en rythme à peu près égal au rythme qu'elles ont connu ces dix dernières années.

Pour la tâche actuelle, l'Église dispose de 12,050 prêtres étrangers et de 2,750 prêtres d'origine africaine, soit une moyenne de 2,000 fidèles ou de 16,000 habitants par prêtre: c'est disproportionné aux forces humaines. Mais si tous les prêtres étrangers devaient partir, chaque prêtre africain verrait chargé de 100,000 âmes! Il est donc temps d'accélérer la manœuvre et de fournir, pour le clergé africain surtout, un effort extraordinaire. En Afrique, depuis une quinzaine d'années, les ordinations de prêtres et les consécration d'évêques se sont multipliées, mais nous sommes encore loin du compte, si nous voulons que ce continent arrive à se suffire à lui-même.

AMMAN — Le Jordanie et le Vatican vont établir très prochainement des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeurs, apprend-on de source officielle jordannienne. L'ambassadeur auprès du Saint-Siège, M. Rock, se rendra dans la capitale italienne vendredi prochain.

TEMOIGNAGES

LUNDI — M. Roger Brien, Académicien s'interroge sur "La faillite de l'Occident". Guindon, Montfortain, montre la "Complexité de la culture religieuse".

MERCREDI — La Société catholique de la Bible explique "Ce qu'est l'inspiration".

JEUDI — Aimée et Julien Roy: "Confidences d'un foyer heureux".

VENDREDI — Le père Jean Galot, jésuite, aide à voir "Le visage du Christ en nos frères".

SAMEDI — Le père Irénée Beaubien, jésuite nous met "à l'heure de l'œcuménisme".

(Une émission de Radio Sacré-Coeur sur 38 postes)

MESSIEURS DU CLERGÉ!

Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention.

Un personnel compétent y est toujours à votre disposition

PALETOTS COMPLETS CHEMISES PLASTRONS COLLETS SOULIERS

Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin Entrée rue Châteaubriand

SAUVAGES

6554 56 ST-HUBERT CR 3-3354



Le Père Roger Tessier, P.B., directeur du service d'information des Pères Blancs, qui a passé récemment 4 mois (de février à juin 1963) en Afrique de l'est et du nord.

Le pape a complété les commissions conciliaires

CITE DU VATICAN — Le pape a complété les commissions conciliaires par la nomination des nouveaux membres suivants:

Commission des évêques: Mgr Antonio Poma, évêque de Mantoue, Mgr Benoit Printezis, évêque d'Athènes.

Commission des sacrements: Mgr Alfonso Espino y Silva, archevêque de Monterrey (Mexique).

Commission pour la discipline du clergé et du peuple chrétien: Mgr Antonio Khorre, évêque Maronite de Sydon.

Commission des missions: Mgr Carlo Cavallaro, évêque de Nyeri (Kenya).

Commission pour l'apostolat des laïcs: Père Wilhem Moler, supérieur général des Palottins.

Commission des séminaires: Père Paul Hoffer, supérieur général des Marianistes.

Généralat pour l'union des chrétiens: Mgr Raphael Rabban, archevêque Chaldéen de Kerkuk (Iraq), Mgr William Hart, évêque de Dunkeld, en Ecosse, Père Basile Heiser, supérieur général des Frères mineurs conventuels, Père Omère Degrijse, supérieur général des missionnaires de Scheut.

A la suite de ces nouvelles nominations toutes les commissions ont désormais trente membres.

On sait que le 16 janvier devra se réunir la commission de coordination pour une importante réunion de travail, qui sera la première depuis la fin de la deuxième session du concile.

Aux membres des commissions conciliaires nommés par le pape s'ajoute Mgr Pacifico Perantoni, archevêque de Lanciano en Italie, et ancien ministre général des Franciscains qui fait partie de la commission des religieux.

D'autre part contrairement à ce qui avait été tout d'abord annoncé Mgr Antonipona évêque de Mantoue a été appelé à faire partie de la commission de la foi et des moeurs et non de la commission des évêques.

AVIS DE DÉCÈS

AUBIN — A Duvernay, le 9 janvier 1964, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Charles Aubin, époux de feu Adèle Hoff, père de Simon, de Norbert, de Guy, de Mme André Lavallée (Florida) de Mme André Ouimet (Cécile) de Mme Lorenzo Proteau (Géline) et de Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi le 13. Le convoi funèbre partira du salon de la Paroisse St-Maurice, no 2100, rue Fleury, pour se rendre à l'église St-Maurice, où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Roland Bisson Inc.

DUBREUIL — A Montréal-Nord, le 9 janvier 1964 à l'âge de 59 ans, est décédé, Germaine St-Jean, épouse de Raphael Dubreuil, demeurant au 6195 est, boulevard Gouin. Les funérailles auront lieu lundi le 13. Le convoi funèbre partira du salon Savaria, no 5001 boulevard Henri-Bourassa, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Georgette, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE — A Montréal, le 10 janvier 1964, est décédé monsieur Alfred Prefontaine, vétéran du 22^e régiment, époux de Marie-Antoinette Bruneau, frère du Dr Georges Prefontaine, de Mme Donat Chartrand (Marguerite), Mme Wilhelmine Piché (Lucienne), Mlle Laurence et Cécile, beau-frère du Dr Jos. Bruneau, de Chicoutimi, et de Mlle Suzanne et Esther, demeurant au 10,442 Waverley. Les funérailles auront lieu mardi le 14. Le convoi funèbre partira du salon J. M. Dubreuil, no 8432, rue St-Denis, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENNAT — A Montréal, le 9 janvier 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Gaston Vennat, époux de Jeanne Beaudet. Les funérailles auront lieu samedi le 11. Le convoi funèbre partira du salon de l'Institution des Sourdes et Muettes, no 3725, rue St-Denis, à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un combat pour Dieu de Daniel-Rops

L'Histoire de l'Église, de Daniel-Rops, s'enrichit d'un nouveau volume: Un combat pour Dieu, qui étudie la période allant de 1870 à 1939. C'est la deuxième partie du tome VI: L'Église des révolutions, qui comprendra trois volumes. De la fin du pouvoir temporel des papes jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'Église traverse une époque mouvementée sous la direction de quatre papes: Léon XIII lance la grande étape du catholicisme social; saint Pie X lutte contre le modernisme, "carrefour de toutes les hérésies"; Benoît XV combat pour la paix durant la première guerre mondiale et meurt sans avoir donné sa mesure; Pie XI réforme les missions, lance l'Action catholique et doit combattre les totalitarismes: fascisme italien, racisme hitlérien, communisme.

Comme dans les volumes précédents, cette analyse d'une époque de la vie de l'Église évoque les grands problèmes et les événements majeurs de l'histoire générale dans un monde qui subit des transformations profondes et traverse des crises graves.

Par l'apogée des missions et du renouveau de l'intelligence dont elle est l'âme, l'Église connaît un grand rayonnement qui prépare déjà l'orientation actuelle. Soulignons les pages consacrées au Canada français dans cet inventaire universel. Daniel-Rops a l'habitude d'illustrer les évolutions et les courants de l'histoire de l'Église aux divers siècles par quelques personnages dominants dont il nous donne des portraits vivants et chaleureux; plusieurs grandes figures sont ainsi évoquées, et spécialement celle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à laquelle il consacre tout le dernier chapitre.

Un tableau chronologique, des indications bibliographiques, une table des matières détaillée et, surtout, un index élaboré facilitent l'utilisation de ce livre de près d'un millier de pages comme ouvrage de référence. — (Editions Fayard)

ARRAS — Mgr Huyghe, évêque d'Arras, dans une lettre à son clergé, donne d'abord toutes précisions sur "la grande richesse théologique, pastorale et spirituelle" de la Constitution conciliaire sur la liturgie et sur les étapes nécessaires à sa mise en application.

Puis, il expose comment, dans le diocèse d'Arras, sera mis en oeuvre ce grand document conciliaire.

1) La Commission diocésaine de Pastorale liturgique va être renforcée et elle sera chargée, en son nom, de prendre tous les moyens souhaitables pour faciliter aux prêtres et aux fidèles l'application de la Constitution sur la Liturgie.

2) Le Conseil diocésain de Pastorale qui se réunit en principe le jeudi soir avait déjà réfléchi, le 10 octobre dernier, aux moyens de promouvoir dans le diocèse un renouveau de pastorale liturgique, à l'occasion de la promulgation de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

Voici les grandes lignes de ce qui a été décidé:

— Dans chaque doyenné, plusieurs recollections sacerdotales de 1964 seront centrées sur des thèmes qui permettront aux prêtres de mieux découvrir les richesses spirituelles et pastorales de la liturgie.

— Pour les prêtres, des soirées théologiques seront organisées dans neuf centres du diocèse.

— Des suggestions pour une prédication sur la liturgie — et tout spécialement sur la messe — seront fournies aux prêtres pour le Carême et les dimanches après Pâques.

— Enfin, une Exposition itinérante sur la messe se tiendra dans un certain nombre de centres du diocèse entre le 10 mai et le 30 juin.

C'est donc une sorte de campagne sur la messe qui sera organisée dans le Pas-de-Calais. Mgr Huyghe espère qu'elle permettra de profiter au maximum dans le diocèse de tout le travail qui a été fait à Rome avec tant de soin.

Comment un diocèse de France va appliquer la constitution conciliaire sur la liturgie

Quelques retraites fermées

Retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest boulevard Mont-Royal, aux dates suivantes:

17 au 19 janvier: Retraite pour jeunes filles, prédicateur: R. P. Emile Müller, s.j.

23 au 26 janvier: Retraite de spiritualité, prédicateur: R. P. Jean-Marie Blain, c.s.s.r.

31 janvier au 2 février: Retraite pour jeunes filles, prédicateur: R. P. Lucien Lapiere, s.v.

La recollection mensuelle aura lieu le dimanche 12 janvier à l'heure habituelle. Pour renseignements: Tél.: 271-0776.

lacordaires par le R. P. Rowland Hodgson, s.m.m.

Du vendredi 24 au dimanche 26 pour jeunes filles par le R. P. Gérard Ouellet, s.m.m.

Et du vendredi 31 au dimanche 2 février pour les veuves par le R. P. Rowland Hodgson, s.m.m.

Ces retraites commencent à 8 heures p.m. Pour s'inscrire à ces retraites, communiquer avec la Maison Reine des Coeurs, Rive Nord, Drummondville et par téléphone GRanit 2-3411.

La Maison Reine des Coeurs de Drummondville annonce la reprise des retraites fermées pour l'année 1964.

Du samedi 11 janvier au lundi 13, retraite pour les coiffeuses, employées d'épicerie et jeunes filles, prêchée par le R. P. Gérard Cournoyer, s.m.m.

Du vendredi 17 au dimanche 19 pour hommes et jeunes gens

Lo P. Deschatelets est reçu en audience

CITE DU VATICAN. — Le pape a reçu le père Léo Deschatelets, supérieur général des missionnaires de Marie-Immaculée.